

Les "14 Soleils" de Bourassa et Cie

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa et cinq autres ministres ont utilisé gratuitement en 1971 et 1972 les avions DH-25 et F-27 du ministère des Transports pour aller passer des week-ends aux États-Unis.

M. Bourassa lui-même a voyagé à 14 reprises sur l'un ou l'autre de ces avions soit pour se rendre à Miami en Floride et à Portland dans le Maine ou à des endroits comme Norfolk en Virginie ou des villes comme Baltimore et Philadelphie.

Les ministres Raymond Garneau, Georges Tremblay, Jérôme Choquette, Guy Saint-Pierre et Jean-Paul L'Allier ont utilisé pour leur part à 12 reprises ces avions pour se rendre à Portland non loin de Old Orchard où certains d'entre eux ont l'habitude de louer un chalet.

C'est là du moins ce qui ressort d'un communiqué publié, hier, par le Parti québécois et appuyé par les manifestes de chaque envolée de ces avions, manifestes qui avaient été déposés mercredi à l'Assemblée nationale à la demande du parti Unité-Québec.

La teneur même de ces manifestes a été confirmée officiellement, hier après-midi, par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui a reconnu, au cours d'une entrevue accordée à un représentant de LA PRESSE, avoir utilisé gratuitement et pour son usage personnel l'un ou l'autre de ces avions.

"C'est normal"

D'après M. Garneau, il est tout à fait normal qu'un ministre emploie un avion du gouvernement pour aller rejoindre sa famille en vacances dans le Maine ou encore pour revenir de va-

cances si une réunion du Conseil des ministres est convoquée d'urgence.

"Si je veux aller passer la fin de semaine avec ma famille en vacances dans le Maine ou si je veux revenir à Québec, il est normal que j'utilise un avion du gouvernement, a dit M. Garneau. Je n'ai aucune espèce de gêne à le faire et je continuerai de le faire."

M. Garneau a ajouté qu'il n'a jamais reçu de compte pour de tels voyages et il a précisé qu'à sa connaissance ses collègues n'en ont pas reçu eux non plus.

D'après les documents du ministère des Transports, M. Garneau a voyagé à deux reprises en 1971 et 1972 sur les avions du gouvernement pour se rendre à Portland dans le Maine dont une fois en compagnie de M. Tremblay et de M. et Mme Choquette.

Voir "14 SOLEILS", page A 6



la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
VENDREDI 1er DECEMBRE 1972,
88e ANNEE, NO 254,
46 PAGES, 4 CAHIERS

MÉTÉO

Rafales de neige cet après-midi,
accumulation de un à trois pouces de neige.
Demain : quelques périodes nuageuses.
Max. 35° Min. 10° — Détails à la page A 6

★ 15¢

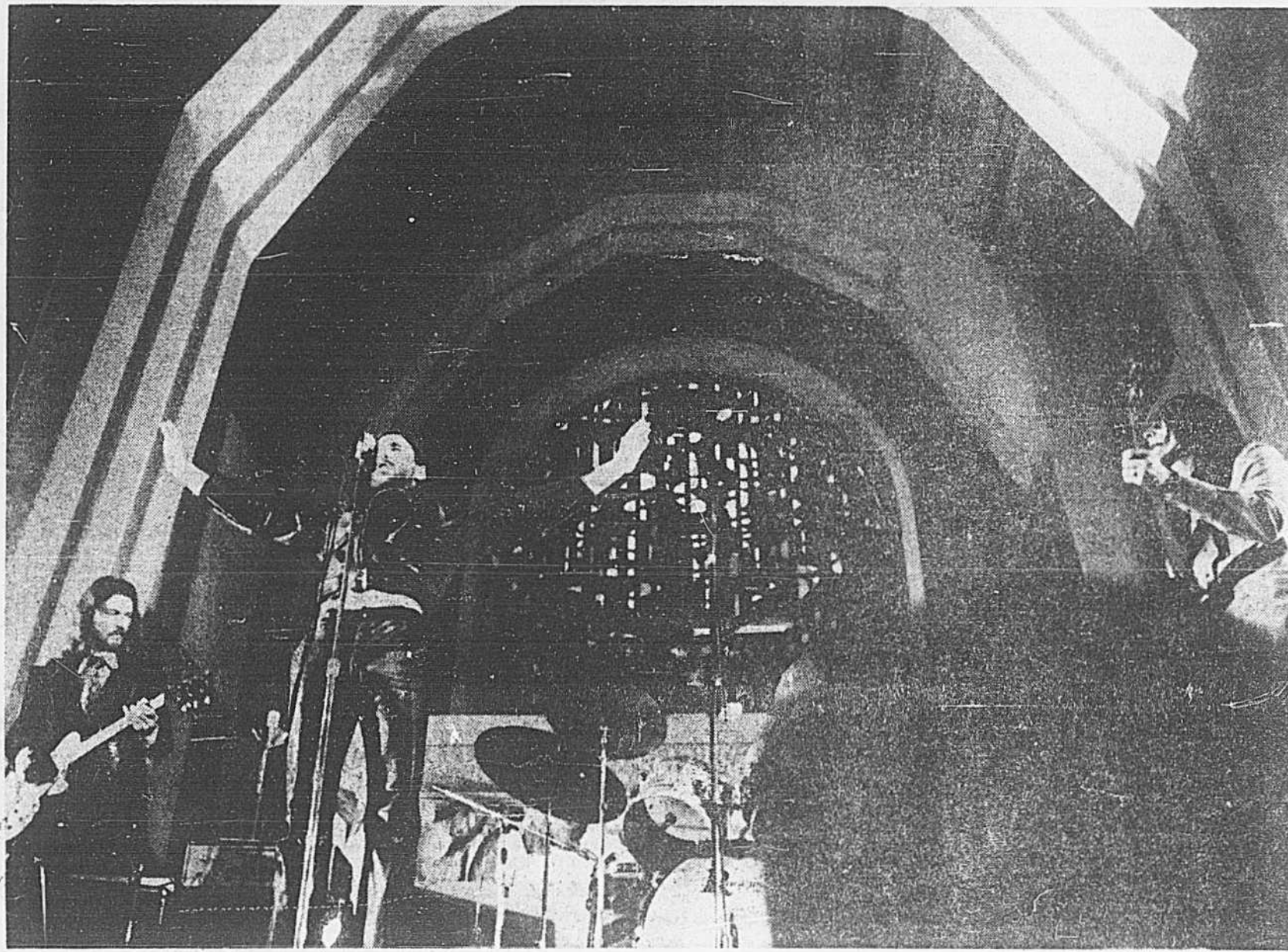


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Requiem pour un groupe pop

Il y avait au-delà de 3,000 personnes à l'Oratoire St-Joseph, hier soir, où un prêtre, un chœur de chant et le groupe pop Offenbach présentaient une messe des défunts en latin et en grégorien-rock. Mais dans le chœur de la basilique, les photographes et les cameramen étaient plus nombreux que les participants... Nos informations Page A 15

Ottawa s'apprêterait à interdire la vente de certaines eaux minérales

par Pierre-Paul GAGNE

C'est aujourd'hui ou, au plus tard, lundi prochain que le ministère de la Santé rendra publique sa décision concernant la vente d'au moins trois eaux minérales au Canada. Les trois produits en question sont l'eau de Vichy Célestins, l'eau de Vichy St-Yorre et l'eau minérale Borjomi.

Hier soir, le Dr A. B. Morisson, sous-ministre de la Santé au gouvernement fédéral, a refusé de confirmer officiellement qu'il allait interdire au-

cours des prochaines heures l'importation de ces trois eaux minérales en raison de leur trop forte teneur en fluor.

Il a toutefois déclaré que des analyses finales étaient en train d'être effectuées dans les laboratoires du ministère situés à Montréal et que les résultats allaient lui être communiqués aujourd'hui ou lundi. Ce n'est qu'à la lumière de ces résultats qu'une décision définitive sera prise.

Plus tôt au cours de la journée, LA PRESSE avait appris que le sous-min-

istre Morisson a participé à une rencontre confidentielle en compagnie de procureurs et d'experts de son ministère ainsi que du commentateur radiophonique montréalais, M. Roger Delorme, et de l'avocat de celui-ci, Me Gilles Harris.

Or, suite à une mise en demeure envoyée au gouvernement par un autre procureur de M. Delorme, en l'occurrence Me Bernard Mergier, en vue d'obliger le ministère de la Santé à empêcher la vente de ces trois eaux minérales au Canada, le sous-ministre

aurait déclaré que leur importation allait tout simplement être interdite. Il aurait ajouté que la décision allait être annoncée officiellement aujourd'hui.

Au cours d'une conversation téléphonique, le Dr Morisson a déclaré hier soir que des analyses étaient effectuées sur au moins 35 échantillons différents d'eaux minérales à l'intérieur desquels on retrouve les trois noms commerciaux cités plus haut. Il a ainsi laissé entendre que les interdictions éventuelles de son ministère pourraient toucher plus que trois sortes d'eaux minérales importées et vendues au Canada.

C'est la maison pharmaceutique Herd & Charlton qui assure au Canada la distribution exclusive des eaux Vichy Célestins et Vichy St-Yorre. Le président de cet organisme, M. Jean Charlton, s'était refusé à tout commentaire hier soir, il a été impossible de savoir si la compagnie entend contester la décision éventuelle du ministère de la Santé.

Commentateur à la station radiophonique CKAC, M. Roger Delorme a été ni plus ni moins le gouvernement à agir en lui envoyant une mise en demeure de faire respecter ses propres lois. Il s'est basé sur l'article 3 de la Loi des aliments et drogues qui "interdit la vente de tout produit contenant en partie, en totalité ou en surface des substances toxiques ou délétères."

Or, la loi impose une limite aux minéraux rares contenus dans les eaux embouteillées tels le plomb, le zinc, l'arsenic et le fluor. Dans le cas du fluor, la limite permise est de deux parties par million (deux milligrammes par litre dans le système français).

Des analyses effectuées par des laboratoires fédéraux, provinciaux et privés ont révélé que les eaux Vichy Célestins, Vichy St-Yorre et Borjomi, entre autres, contenaient parfois jusqu'à quatre fois plus de fluor que la limite permise.

Baie James: Le financement du projet sera facile -- Bourassa

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — Le financement du projet de développement hydro-électrique de la baie James pose à ce point si peu de problèmes que ce n'est pas le Québec qui sollicite les prêteurs mais bien ces derniers qui offrent de participer au financement du projet.

C'est ce qu'a déclaré hier, à Londres, le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, au cours d'une conférence de presse réunissant des journalistes européens et nord-américains dans le cadre de la journée du Québec à la Conférence européenne des investisseurs.

"Le Québec ne vient pas ici en disant aux financiers européens : aidez-nous à financer le projet de la baie James. Ce sont les investisseurs qui veulent participer au financement du projet. Nous leur demandons alors de soumettre des offres."

"J'ai déjà reçu, a poursuivi le premier ministre, des offres de financement des plus grandes maisons financières internationales. Nous choisirons les meilleures."

Le premier ministre a refusé de donner quelque détail que ce soit sur ces offres, mais il est possible que certaines d'entre elles émanent de groupes britanniques. Le président de la Société d'énergie de la baie James, M. Robert Boyd, séjourne également à Londres depuis mercredi et a eu des entretiens privés avec certains financiers.

M. Bourassa a fait reposer son grand optimisme quant au financement du projet hydro-électrique de la

baie James en bonne partie sur un texte prononcé l'après-midi même, par le directeur des finances de l'Hydro-Québec, M. Edmond Lemieux, qui était membre d'un panel sur les ressources naturelles dans le cadre de la journée du Québec à la Conférence européenne des investisseurs.

Tout en soulignant que le financement d'un tel projet est "toute une entreprise", M. Lemieux a indiqué qu'à tout le moins pour les cinq prochaines années, il y aura aucun problème majeur de ce côté, parce que les besoins annuels d'emprunt de l'Hydro-Québec, pour ses besoins propres et pour financer les travaux de la baie James, ne dépasseront pas \$500 millions, montant que l'Hydro-Québec aura pu emprunter facilement cette année si elle en avait eu le besoin.

M. Lemieux estime qu'il ne serait pas avantageux pour l'Hydro ou le gouvernement de conclure dès maintenant des arrangements financiers pour des besoins qui surviendront après 1977.

Le texte de M. Lemieux laisse découvrir, pour la première fois de façon aussi claire, la séquence qu'entend suivre l'Hydro, le gouvernement, et la SEJ dans leurs programmes de financement de la baie James.

On peut dégager les deux grandes étapes suivantes :

1) les emprunts requis au cours des premières années seront effectués par l'Hydro-Québec qui avancera à la So-

Voir BAIE JAMES, page A 6

Autres informations page C 1

AUJOURD'HUI SPORT-HEBDO

Enquête sur la Commission de l'industrie de la construction — page A 2

Hausse de 10 pour cent de la taxe spéciale de la CUM — page A 3

Le fédéralisme américain : un effort de décentralisation — page A 5

Irlande : Lynch joue son sort contre l'IRA — page D 1

Gagnez un voyage en Grèce ou au Mexique Bouchard attend...

Les journaux ont fait un mythe du hockey

Reed a choisi le Canada plutôt que l'argent

Le journalisme mène à tout, mais Richard

Garneau n'a pas eu besoin d'en sortir

Des poissons si gros que vous n'aurez pas besoin de mentir

— Cahier B

\$30,000 de Québec pour envoyer une pièce de Gratien Gélinas à Paris

par Martial DASSYLVA
chroniqueur de théâtre

Le ministère des Affaires culturelles du Québec qui, en mars dernier, après le faux bond du Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures d'Ottawa, n'avait pu trouver dans ses coffres la somme de \$20,000 à \$25,000 qui aurait permis à Paris dans le cadre du Festival annuel du Théâtre des Nations, en a trouvé \$30,000, quelques mois plus tard, qui permettront aux Comédiens Associés de donner en février ou en mars 1973 dans la capitale française, une douzaine de représentations et peut-être une vingtaine, de la pièce de Gratien Gélinas, "Hier, les enfants dansaient".

En effet, le montant de la subvention accordée aux Comédiens Associés, une troupe dirigée par les comédiens Roger Garand, Lucille Papineau et Yvan Canuel et qui

jusqu'ici a surtout fait de la tournée auprès des minorités françaises hors du Québec, a été étudié et approuvé au cours de l'été par la Commission des engagements financiers du gouvernement provincial.

La tournée parisienne des Comédiens Associés est organisée en vertu des accords de coopération franco-québécois, sous les auspices et du ministère des Affaires culturelles et du ministère des Affaires inter-gouvernementales.

Dates à venir

Interrogé au sujet de cette tournée, le président des Comédiens Associés, Roger Garand, a confirmé la nouvelle, ajoutant qu'on avait confié à un impresario parisien l'organisation matérielle du séjour et qu'il ne pouvait, pour l'instant, préciser le lieu et les dates des représentations.

La production sera d'ailleurs pré-

sentée à la Place des Arts du 23 au 28 janvier 1973 et au Centre National des Arts d'Ottawa au début de février. Il est question, également, d'une tournée trans-canadienne au retour de Paris.

C'est Yvan Canuel qui aura la responsabilité de la mise en scène de la pièce de Gratien Gélinas qui a été créée en 1966 à la Comédie-Canadienne. La distribution de cette deuxième production n'est pas encore tout à fait déterminée, mais il est d'ores et déjà assuré que deux des comédiens de la création, Pierre Boucher et Gisèle Schmidt en seront, de même que Paule Baillargeon et Roger Garand.

Le président des Comédiens Associés a déclaré, d'autre part, que des démarches avaient été entreprises auprès du Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures pour l'obtention d'une subvention qui aurait fourni la possibilité d'ajouter

Voir \$30,000, page A 6



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 4 sous la lettre A, 8 sous la lettre B, 9 sous la lettre C et 5 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$1,766.40 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4-8-9-5 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$76.80 pour chaque mise de \$1. \$233,932.80 ont été partagés entre 70 prix dans l'ordre et 1,436 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 12 à A 15
- Bandes dessinées : D 2
- Cinéma : A 13
- Décès, naissances, etc. : D 13
- Economie : C 1 à C 3
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 4
- Horoscope : A 8
- Informations étrangères : D 1
- Informations nationales : A 2, C 6
- Loisirs et récréation : D 2
- "Mot-mystère" : D 10
- Mots croisés : D 5
- Petites annonces : D 3 à D 12
- Radio FM : A 15
- Sports : B 1 à B 8
- Vivre aujourd'hui : A 8, A 9
- Votre médecin : A 8

Enquête sur la Commission de l'industrie de la construction

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le sous-ministre adjoint du ministère québécois du Travail, M. Jos Leblanc, effectuera une enquête sur les allégations de favoritisme et de malversations portées par la CSN contre les représentants de la FTQ au sein de la Commission de l'industrie de la construction.

En effet, l'article 13 du bill 55 autorise le membre nommé par le ministre à enquêter ou à faire enquêter "sur toute question d'ordre administratif ou autres de la compétence de la commission ou des comités ou sous-comités formés par elle et celle-ci (la Commission) doit mettre à sa disposition tous les moyens nécessaires à l'exercice de son mandat".

Sans affirmer lui-même qu'il avait commandé une telle enquête à son sous-ministre, M. Jean Cournoyer a insisté pour dire qu'il avait transmis à M. Leblanc de judicieux conseils. Le seul fait que le ministre ait choisi un fonctionnaire d'un tel grade indique également que M. Leblanc mettra en vigueur l'article de la loi qui l'au-

torise à effectuer une telle enquête. Le sous-ministre adjoint est entré dans sa fonction de représenter du ministre sur la Commission de l'industrie de la construction seulement hier. Il continue quand même d'occuper son poste de sous-ministre adjoint.

Si, à la lumière de l'enquête, le sous-ministre Leblanc découvre qu'il y a eu favoritisme, malversation, détournement de fonds ou autres choses pas trop catholiques dans l'administration de la CIC et de son budget de \$11 millions, des poursuites criminelles seront probablement intentées contre certains individus.

Allégations de la CSN

La Commission de l'industrie de la construction est l'organisme responsable de l'application du décret qui couvre les 65,000 travailleurs actifs de cette industrie.

Dans son dossier rendu public mercredi, le Syndicat de la construction de Montréal (CSN), la CIC serait devenue le fief des dirigeants actuels du Conseil des métiers de la construction (FTQ) et de son principal porte-parole, M. André Desjardins — Dédé pour les intimes —, également vice-président de la FTQ.

Selon la CSN, grâce à la complicité ou à la complaisance de certains représentants des employeurs à la commission, M. Desjardins et ses acolytes ont réussi à mettre la main sur l'organisme en le transformant en une annexe pure et simple de l'empire sur lequel il règne.

La CSN accuse le clan Desjardins de contrôler les fonds de la CIC et du Comité des avantages sociaux qui s'élevait, au total, à \$13 millions. Des dénonciations précises sont portées contre 13 personnes, allant du président de la FTQ au ministre du Travail lui-même en passant par le directeur Roger Perreault et le représentant de la Corporation des maîtres électriciens au conseil d'administration de la CIC, M. Emile Bourbonnais.

Le dossier de la CSN a été publié dans LA PRESSE d'hier.



(Droits réservés)

Carte électorale: le PQ prend la défense du projet avec énergie

QUEBEC (PC) — Fait inusité depuis son entrée à l'Assemblée nationale, c'est le Parti québécois qui a le plus énergiquement défendu le projet de réforme de la carte électorale contesté furieusement par l'Unité-Québec et le Ralliement créditiste.

Intervenant en débat de deuxième lecture hier soir, le porte-parole péquiste, M. Guy Joron, s'est appliqué à démontrer que l'obstruction de ces deux formations politiques à la carte électorale proposée par le gouvernement tenait à des intérêts partisans.

Après un débat de près de huit heures, le projet de loi 62 a finalement été approuvé en deuxième lecture par un vote de 35 voix contre 14, le PQ votant avec le parti ministériel. Le leader parlementaire du gouvernement et parrain du projet de loi, M. Gérard D. Lavoie, a immédiatement proposé que le bill 62 soit déposé à la commission parlementaire de l'Assemblée nationale où on commencera, mardi prochain, à en faire l'étude détaillée.

Critique

En gros, les critiques formulées contre ce projet de carte électorale par l'UQ et le RC peuvent se résumer ainsi:

— les experts de la commission Drouin n'ont tenu compte que du facteur démographique, au détriment des descriptions rurales ou du rôle du député et le caractère administratif du comté n'ont pas la même portée que dans les centres urbains;

— contrairement à l'avis d'experts qui ont conseillé la commission, on n'a pas respecté les limites territoriales

des dix grandes régions économiques du Québec;

— le gouvernement aurait tripoté le rapport de la commission Drouin et aurait, dans son projet de carte, poursuivi des intérêts partisans.

Sur ce dernier point, le chef de l'Unité-Québec a lancé des accusations précises de "gerry mandering".

Il a même annoncé hier après-midi qu'il inscrirait dès aujourd'hui au feuillet de la Chambre un projet de carte plus équitable assorti d'une modification du mode de scrutin, ces deux réformes ne pouvant selon lui, qu'être faites parallèlement.

Réplique

Ces représentations, selon M. Joron, sont tout bonnement "loufoques, bouffonnes et hypocrites". Loin d'être animées par un sens aigu de la démocratie, elles sont le fait de députés en très grande majorité des régions rurales qui craignent pour leurs fiefs.

Tout en appuyant le projet de carte électorale, le PQ a clairement indiqué dans ce débat que ce n'est là qu'un premier pas dans la réforme électorale promise par le gouvernement. Il a donc pressé le gouvernement de s'attaquer sans délai aux autres aspects, soit le mode de scrutin et les dépenses des partis politiques.

Sur le fameux problème urbain-rural qui est au coeur de toutes les discussions qui se poursuivent depuis plus d'un an, M. Joron a tenté de prouver qu'il s'agit là d'un faux problème.

"L'objectif du bill 62, a-t-il dit, est de faire correspondre le plus parfaitement possible la carte électorale à la réalité sociologique et démographique du Québec d'aujourd'hui d'après le principe fondamental "un homme, un vote".

Evolution

Le député péquiste a rappelé à la Chambre que l'évolution récente du Québec, au plan démographique, est dominée par l'urbanisation. Il se trouve que 80 pour cent des Québécois vivent en milieu urbain et que six agglomérations urbaines rassemblent pratiquement les deux tiers de la population de la province.

Selon lui, prétendre que donner une surreprésentation aux ruraux pourrait corriger l'état réel de sous-développement et la déficience des services publics de ces régions est utopique. Ces circonscriptions, dit-il, ont de tout temps été surreprésentées au Parlement sans que ces problèmes, qui appellent d'autres solutions, soient corrigés.

D'autre part, a-t-il rappelé, tous les députés de l'Assemblée nationale ont voté unanimement, en juillet 1971, la loi 80 qui créait la commission Drouin et l'enjoignait de redessiner une carte électorale à partir de la formule suivante: 32,000 électeurs par circonscription avec un jeu possible de 25 pour cent en plus ou en moins.

Election primaire chez les créditistes

QUEBEC (PC) — Une première élection primaire en vue du congrès au leadership créditiste du printemps prochain se tiendra en fin de semaine dans le comté de Lévis.

M. Antoine Drolet, président du congrès, a invité hier tous les militants de cette région à voter samedi pour le candidat de leur choix parmi MM. Armand Bois, chef intérimaire du parti, Camille Samson, ex-chef créditiste et Fabien Roy, député de Beauce et leader parlementaire du RC.

D'ici le fin de semaine du 3 et 4 février, date du congrès, les organisateurs parcourront toutes les régions du Québec. Lundi prochain, ils seront dans la Mauricie.

"Tous les militants en règle, ajoute M. Drolet dans un communiqué, pourront voter pour un des trois candidats en lice et le résultat du vote sera connu le soir même des primaires."

Roch Lasalle attend beaucoup des négociations Lalonde-Castonguay

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, a vivement pressé, le nouveau ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, d'organiser une rencontre avec son homologue du Québec, M. Claude Castonguay.

Dans un entretien, M. Lasalle a précisé que les deux hommes doivent poursuivre et même accélérer les négociations entre les deux niveaux de gouvernement au sujet de partage de juridiction dans le domaine de la sécurité sociale.

Il a dit espérer que M. Lalonde, un Québécois, saura comprendre davantage les revendications du gouvernement Bourassa qui réclame la primauté législative, notamment en matière d'allocations familiales, et l'inté-

gration de toute la politique de sécurité sociale.

"Si deux Québécois n'arrivent pas à s'entendre là-dessus, nous nous posons alors de sérieuses questions sur l'efficacité des députés fédéraux du Québec", a ajouté M. Lasalle qui a été le seul député fédéral du Québec à se faire élire comme indépendant aux dernières élections du 30 octobre.

Le lendemain de sa réélection, le député de Joliette avait mentionné qu'il se rendait à Ottawa défendre d'abord les intérêts du Québec.

Depuis quelques années, les pourparlers entre Québec et Ottawa en matière de politique de sécurité sociale ont progressé à pas de tortue et cette question a même fait avorter le projet de charte constitutionnelle à Victoria en juin 1971.

Par ailleurs, M. Lasalle a également pressé le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, de corriger la situation dans les bureaux de centre de main-d'oeuvre et d'assurance-chômage où selon lui, des milliers de chômeurs ne peuvent bénéficier à temps de leurs prestations.

M. Lasalle, qui est allé vérifier sur place le fonctionnement de certains bureaux, a soutenu que le manque de personnel dans ces bureaux semble l'une des principales causes de ces retards.

Il a ajouté que le gouvernement devrait embaucher un personnel supplémentaire qui, en plus de donner du travail à des chômeurs, serait chargé d'expédier les chèques d'assurance-chômage en temps opportun.

Les libéraux du Québec sont CONTENTS...!

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les députés libéraux ne seraient pas mécontents du dernier remaniement ministériel opéré lundi par M. Pierre Elliott Trudeau.

Et par conséquent, lorsque quelqu'un l'affirme, ils s'impatientent et s'empressent de le réfuter officiellement.

Jeudi, suite à un article publié en manchette dans un quotidien montréalais du matin, l'exécutif du caucus libéral national, présidé par le député libéral de Timmins, M. Jean Roy, a cru nécessaire de se réunir pour considérer des allégations à cet effet.

Dans l'article en litige, il est dit que les mutations accordées aux ministres francophones ont "bouleversé" les députés libéraux du Québec, seule province canadienne à avoir conservé un appui indéfectible à M. Trudeau et aux libéraux, le 30 octobre dernier.

Comme on pouvait s'y attendre, l'exécutif national n'a rien trouvé pouvant authentifier les affirmations du journaliste.

"Les membres de l'exécutif de notre caucus voient la nécessité de réfuter de telles allégations qui s'avèrent complètement fausses et sans aucun fondement", dit le communiqué de M. Jean Roy.

Le document ne dit pas que les députés libéraux sont d'accord. Evidemment, c'est une conclusion qui vient tout naturellement pour quiconque a la déduction facile...

Trudeau dans l'Ouest: les leçons du 30 octobre profiteront-elles?

OTTAWA (PC) — Une courte visite dans l'Ouest canadien permettra de vérifier si le premier ministre Trudeau, comme il l'a dit lui-même, profitera des leçons de l'élection du 30 octobre.

M. Trudeau et au moins un collègue du Cabinet, le ministre de la Justice Otto Lang, rencontreront les chefs de quatre partis libéraux de l'Ouest. Le premier ministre prendra ensuite la parole devant les congressistes de l'association libérale de la Saskatchewan.

L'on s'attend à ce que M. Trudeau tienne des propos directs lors de ce discours. En plus du fait que les libéraux n'ont fait élire que sept députés à l'Ouest de l'Ontario — deux au Manitoba, M. Lang en Saskatchewan et quatre en Colombie-Britannique — les chefs libéraux de l'Ouest ont la réputation de parler sans détour. Il semble aussi que le mécontentement de l'Ouest au sujet de la position qu'il occupe dans la famille canadienne est ravivé.

Le bureau du premier ministre a laissé savoir qu'il n'y avait aucun texte de préparé pour le discours de M. Trudeau, ce qui porte à croire que ce discours sera inspiré par les discussions qu'aura le premier ministre avec MM. I. H. Asper du Manitoba,

D. G. Stewart de la Saskatchewan, Bob Russell de l'Alberta et David Anderson de la Colombie-Britannique, au cours de l'après-midi.

Les chefs libéraux doivent aussi se réunir avant l'arrivée de M. Trudeau.

M. Stewart a déclaré le 3 novembre dernier au sujet de cette rencontre des quatre chefs provinciaux "les libéraux de l'Ouest désirent jouer un rôle plus important dans l'élaboration de la politique du parti libéral fédéral et il semble que le meilleur moyen d'y arriver est par le front commun".

Seul M. Stewart est chef de l'Opposition dans sa province où il dirige 15 députés qui font face à un gouvernement néo-démocrate. M. Asper n'a que trois collègues dans la Législature manitobaine; il n'y a aucun député libéral provincial en Alberta tandis que M. Anderson est à la tête de cinq députés.

Tandis que M. Anderson, ancien député fédéral de Victoria a déjà déploré l'indifférence du gouvernement central envers certains problèmes de l'Ouest, M. Asper a pour sa part déjà affirmé que les résultats du 30 octobre constituaient "une indication de plus du mécontentement devant le pouvoir exercé par l'Ontario et le Québec au niveau fédéral".

Il avait repris les griefs traditionnels: les taux élevés de transport, la représentation politique inégale, la discrimination tarifaire, le manque d'immigration et le système bancaire orienté vers l'Est.

Immédiatement après cette rencontre et ce discours, M. Trudeau retournera à Ottawa où il s'embarquera à nouveau, cette fois à destination de l'Angleterre où il doit rencontrer le premier ministre Heath et la reine Elizabeth.

Cette visite dans l'Ouest est la première tournée politique de M. Trudeau depuis l'élection du 30 octobre.

GRANDE EXPOSITION ET VENTE DE TABLEAUX ORIGINAUX
Rébais sans précédent
Prix à compter de \$25.00

La GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke, Mtl
Tel.: 845-4383

À compter de lundi 4 décembre de midi à 22 h

H. DARWIN
présente
GROUPE CHOISI D'ARTISTES EUROPEENS
Quizième exposition, vente annuelle de Noël

125 PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES

Après avoir visité sept pays d'Europe cette année, nous vous présentons une importante collection de belles peintures à l'huile à prix incroyablement bas. Nous savons que vous serez satisfait de votre achat si vous choisissez l'un de ces tableaux.

On a tenté de nous imiter mais personne n'a encore pu nous égaler. Choix de tableaux abstraits, semi-abstraites, magnifiques paysages, marines, scènes de ville, portraits, fleurs, natures mortes, de style contemporain ou traditionnel.

UN CADEAU DE NOËL AUSSI MERVEILLEUX QUE DURABLE

FORMAT	PRIX DE VENTE	FORMAT	PRIX DE VENTE
14 x 16	\$15.00	27 x 36	\$52.00
18 x 22	\$28.00	27 x 35	\$68.00
23 x 27	\$46.00	32 x 44	\$86.00
27 x 35	\$48.00	31 x 55	\$96.00

ENCADREMENT DE QUALITÉ COMPRIS

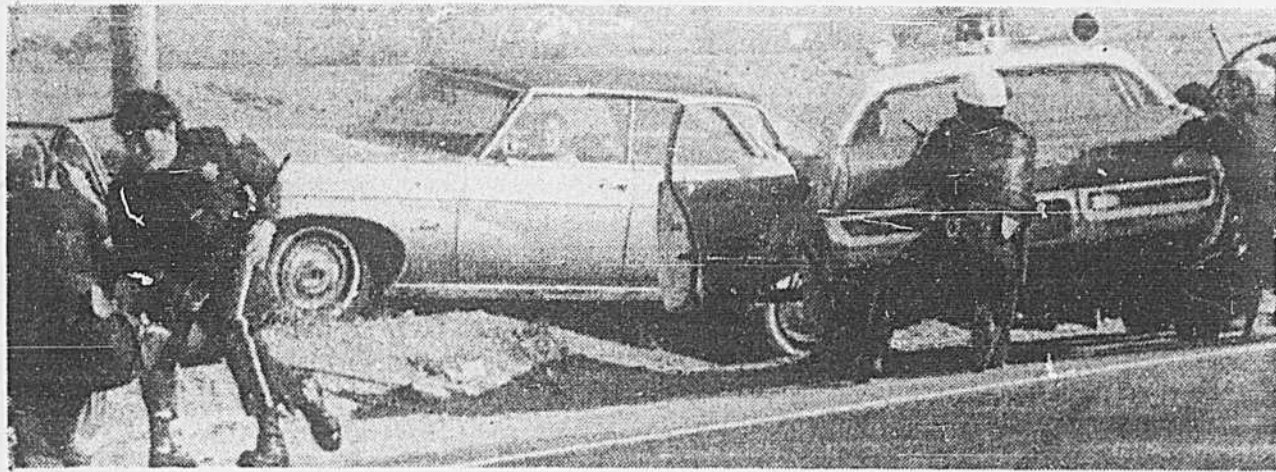
Un cadeau de Noël qu'on chérira longtemps

SALON PRINCE DE GALLES
HÔTEL WINDSOR MONTREAL
Dernier jour le lundi 11 décembre

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.
Fabriqué au Canada avec fierté.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited, La Salle, Québec



Les policiers cernent la voiture des fuyards, photo du haut. Ceux-ci ont réussi à parcourir 30 milles, alors qu'ils étaient pourchassés par des dizaines de voitures et un hélicoptère de la police. Sur la photo du bas, l'une des otages, Mme Nancy Valentine, 20 ans, s'éloigne de la voiture après que le bandit qui la menaçait d'une arme eut été abattu. L'autre cagoulard descend de voiture, les mains en l'air.



Un policier de S^{rs} José a pris dans ses bras Mme Linda Starkey, après qu'elle eut été détenue en otage par deux voleurs de banque qui avaient pris la fuite dans une automobile. Mme Starkey n'a pas été blessée et en a été quitte pour la peur.

MON Oeil
SUR
MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

La rue St-Jacques fête les Fêtes

Dans une semaine exactement, le quartier montréalais de la haute finance, habituellement sévère et sérieux, se donnera une atmosphère de joie et de réjouissance. Ce sera pour lui le début de la période des Fêtes. Les hommes d'affaires de la Place d'Armes, de la rue Saint-Jacques et de la Place Victoria conjuguent présentement leurs efforts à cette fin. A compter du 8 décembre, les deux places précitées seront décorées, illuminées et l'on pourra entendre, provenant des principaux édifices du quartier, de la musique de Noël tous les jours, ceci jusqu'après le Jour de l'An.

Cette manifestation de longue durée sera précédée, le jeudi, 7 décembre, d'une inauguration d'environ une heure, qui débutera à 16h30, lors de la sortie des bureaux.

Événement rare, le carillon de l'église Notre-Dame se fera alors entendre, puis l'orgue, touché par Claude Dupras, l'organiste des Expos.

A l'extérieur, sur la Place d'Armes, un spectacle pour lequel a été notifié le Ménéstral, la roulette théâtrale du service des parcs de Montréal, suivra.

Les artistes seront les Petits Chanteurs du Mont-Royal, au nombre de 75, et le baryton Napoléon Bisson. Ce dernier sera accompagné à l'orgue de Notre-Dame, par le jeune Dupras, grâce à un système de télécommunication.

Le public, il va sans dire, est invité à participer à cette inauguration.

Le comité qui s'occupe de ce lancement est M. Paul Vaillancourt, directeur des services administratifs de La Prévoyance et qui était, alors qu'il faisait ses études, l'un des scripteurs de l'émission "Radio-Carabin". Vous vous souvenez ? ...

Coups d'oeil

— L'ex-député et conseiller municipal Frank Hanley, qui avait démissionné de la direction des relations extérieures de l'hôtel Windsor pour effectuer un retour dans l'arène politique, fédérale, cette fois, mais qui a été battu aux dernières élections, a quelques projets en tête. Il est question, entre autres choses, de Québec Air.

— Les infirmières du service des soins à domicile du Grand Montréal métropolitain songent sérieusement à dénoncer la propriétaire de plusieurs foyers de convalescents dont les normes ne correspondraient pas à celles arrêtées par le ministère des Affaires sociales.

Service de la police: hausse de 10 p. 100 de la "taxe de la CUM"

par Daniel L'HEUREUX

Déjà fort mécontents d'être tenus par la loi d'adopter un budget de \$97 millions pour les services policiers en 1973 — des dépenses sur lesquelles ils n'ont "aucun contrôle" — les membres du conseil de la Communauté urbaine de Montréal devront de plus adopter, dans quelques semaines, un budget additionnel de \$10.5 millions pour couvrir les dépenses policières en 1972.

Ce qui veut dire que la police aura coûté en 1972 la somme de \$95 millions alors qu'on avait prévu \$84.6 millions.

Autre conséquence, non moins importante: ce budget additionnel fera grimper de près de 10 cents la "taxe de la CUM", c'est-à-dire la part que la Communauté va puiser dans les revenus des 29 villes qui composent son territoire.

Avec le budget de 1973, il était déjà acquis que la Communauté enlèverait aux municipalités 84.5 cents du \$100 d'évaluation. Voilà que la contribution des villes dépassera maintenant 94 cents.

La seule chose qui permettra de réduire quelque peu cette taxe est la contribution promise par le gouvernement du Québec pour amortir le coût des services policiers. Mais comme personne ne s'attend à ce que la subvention gouvernementale dépasse \$5 millions, cela signifie que les adminis-

trations municipales devront remettre à la Communauté au moins 90 cents du \$100 d'évaluation, et ce, à même les taxes qu'elles recevront de leurs contribuables.

C'était un fait déjà connu depuis quelque temps que la police devait coûter \$95 millions au lieu de \$84.6 millions en 1972. Les observateurs de la scène municipale ne s'attendaient cependant pas à ce que le compte additionnel soit soumis si tôt au conseil de la CUM.

En fait, la loi laissait au Conseil de la scène publique l'opportunité de présenter un budget additionnel ou de reporter les dépenses additionnelles sur le budget de 1974.

La deuxième solution aurait pu être choisie moyennant un emprunt à court terme. Mais cela n'aurait eu pour effet, avec les intérêts à payer, que de grossir la facture.

Le Conseil de sécurité a donc opté pour présenter un budget additionnel. Celui-ci sera soumis au conseil de la Communauté soit le 15 ou le 20 décembre. A l'instar du budget global de la CUM, le budget additionnel de la police sera adopté automatiquement si le conseil refuse de l'entériner.

Deux hausses salariales

C'est surtout à cause des augmentations de salaires que les dépenses de la police sont plus élevées que prévues. En effet, hausses salariales et bénéfices marginaux comptent pour

plus de \$9 millions sur le budget supplémentaire de \$10.5 millions.

Le fait est que le budget de 1972 comprend des hausses salariales de 1971, le contrat n'ayant été signé qu'à la toute fin de l'année. Or, les augmentations de 1971 avaient été... mal prévues.

Quant aux augmentations de 1972, elles sont survenues plus tôt que prévues, le contrat collectif avec les policiers ayant été signé au début de l'été. De ce fait, les dépenses engendrées doivent être comptabilisées au budget de 1972.

Enfin, le Conseil de sécurité a besoin de quelque trois quarts de million de dollars pour réajuster le salaire de certains policiers de la banlieue qui ne gagnaient pas encore le même traitement que leurs collègues de Montréal.

Prolongement de l'autoroute 20 pour rejoindre Ste-Scholastique

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'autoroute no 20, sur la rive sud, sera prolongée en direction nord dans l'axe du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine jusqu'à Laval pour permettre un nouvel accès à l'aéroport de Sainte-Scholastique tout en dégageant le boulevard Métropolitain.

En effet, l'autoroute no 20 sera prolongée suivant le tracé suivant: Montée Saint-Léonard, jonction avec l'autoroute 40 (Boulevard Métropolitain) puis liaison au tracé actuel de l'autoroute no 25 en enjambant la rivière des Prairies. De là, les automobilistes pourront circuler sur la future autoroute 440 dans Laval et rejoindre la future autoroute no 13 qui les mènera à Sainte-Scholastique.

Le ministère de la Voirie a répondu dans l'affirmative à une question écrite du député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger. "Le ministère de la Voirie négocie présentement avec Anjou pour la construction de voies de service. Il se propose d'en faire autant avec Montréal. La construction de l'autoroute elle-même figure dans le programme quinquennal du ministère de la Voirie", répond le titulaire, M. Bernard Pinard.

Deux femmes en otages
Vol de banque: un bandit abattu, l'autre se rend

SAN JOSE, Calif. (PA) — Une poursuite pour retrouver deux voleurs de banque, deux femmes détenues en otages et une somme de \$116.000 s'est terminée, hier, lorsque la voiture utilisée par les bandits pour prendre la fuite a été cernée et qu'un policier a abattu l'un d'eux, qui tenait un otage sous la menace d'un revolver.

Les deux femmes ont été secourues sans qu'elles aient été blessées, et la police croit que toute la somme volée a été retrouvée. L'un des bandits a été grièvement blessé.

M. Larry Hoge, porte-parole de la Wells Fargo Bank, a déclaré que deux cagouleurs ont fait irruption dans une succursale d'Alum Rock, ont tiré un coup de feu en l'air et dit: "Ceci est un hold-up", avant de vider tous les tiroirs-caisses et le coffre.

C'est le déclenchement d'une alarme silencieuse qui a prévenu les policiers. Ceux-ci ont aussitôt entrepris d'entourer l'édifice.

Les bandits se sont servis de deux femmes, des employées, pour protéger leur sortie de la banque. Ils ont volé la voiture d'un client pour prendre la fuite, mais ils ont été pris en chasse par un hélicoptère et 30 automobiles de police.

La poursuite s'est terminée après plus d'une heure de course, au moment où la voiture a tenté de faire demi-tour au sud de San José, et qu'elle s'est enlisée dans la boue.

Quand les voitures de police l'ont entourée, l'un des fuyards a jeté son

arme par la portière et a commencé à sortir. Toutefois, l'autre bandit tenait un pistolet à la tête d'une des victimes et a menacé de tirer. Mais le sergent Joe Escebar a tiré une balle qui a atteint ce dernier à la tête.

Les otages étaient Mme Linda Starkey, 22 ans, une employée des services commerciaux, et la caissière, Mme Nancy Valentine, 20 ans.

Jesse Eugene Yates, 22 ans, de San José, repose à l'hôpital dans un état critique. La police a ajouté que son comparse, John de Peralta, 17 ans, un étudiant de niveau collégial à San José, a été remis entre les mains des autorités de la cour juvénile.

Vient de paraître
VIEILLIR
AU QUEBEC

Hubert de Ravinel

Le sort réservé aux personnes âgées du Québec

Savoir vieillir dans notre société moderne



\$3.50 En vente partout
les éditions la presse
dirigées par Alain Stanke

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE. Et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.
le samedi: 9 h. a. m. à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h.30 p. m.
le samedi: 9 h. a. m. à 1 h.30 a. m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.
le samedi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

PUBLICITÉ
Grandes annonces, Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages 874-7306
Carnières et professions, Nominations 874-7320

REDACTION
Le jour du lundi au vendredi
Rédacteur 874-7061
Éditorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Télé-Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

RESSOURCES HUMAINES 874-7383

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Le rôle du Canada au Vietnam

Aux difficultés déjà nombreuses rencontrées par les négociateurs d'un cessez-le-feu en Indochine, viennent maintenant s'ajouter celles que comporte la mise sur pied d'une commission internationale susceptible de pouvoir veiller efficacement à l'application de ce cessez-le-feu.

Le 16 novembre dernier, le **State Department** annonçait que le Canada, la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne avaient accepté en principe de faire partie d'une commission internationale ayant pour fonction de surveiller l'application du cessez-le-feu dès son entrée en vigueur au Vietnam. La commission serait composée de 5,000 militaires, soit un contingent de 1,250 officiers et soldats pour chacun des pays membres de la commission.

Les quatre pays désignés manifestent peu d'enthousiasme pour le rôle qu'on veut leur faire jouer. Le Sud et le Nord-Vietnam accumulent fébrilement des armes de ce temps-ci, ce qui laisse présager un cessez-le-feu plutôt tendu et explosif.

On indique que, si le Canada a accepté en principe de faire partie de la commission, il refuse toutefois de s'engager indéfiniment, et surtout, avant d'avoir reçu l'assurance que son rôle n'équivaudra pas à celui — pitoyable — qu'il a dû jouer au sein de la vieille Commission internationale de contrôle (CIC) depuis 1954.

Avant de participer à une pareille commission, le Canada exige d'y être invité, non seulement par Washington et Hanoi — comme c'est le cas présentement — mais également par Saigon et le Vietcong. De plus, il veut assurer la liberté que doivent avoir, selon lui, les membres de la commission de rapporter à une autorité internationale supérieure et impartiale toute violation des accords.

Enfin, le Canada veut avoir l'assurance que le coût de l'entreprise — qui ira chercher dans les dizaines de millions de dollars selon le ministre Sharp — sera partagé entre plusieurs pays.

On comprend qu'à cause des risques très grands et du coût élevé, cette affaire suscite des réactions diverses. Certains font valoir que le Canada ne peut plus être très utile au cessez-le-feu en Indochine attendu que sa participation à la vieille CIC le désigne comme porte-paix officieux des Américains. Pourquoi en serait-il autrement dans la nouvelle Commission qu'on veut mettre sur pied?

D'autres font valoir qu'il est toujours hasardeux de s'engager dans des aventures sem-

blables, et surtout au Vietnam où une force symbolique de seulement 5,000 hommes ne pourra pas contenir les accrochages graves qui risquent de se produire. Le Canada et ses éventuels associés au sein de la commission risquent de se trouver pris entre deux feux.

On fait également remarquer que des engagements limités et conditionnels semblent difficiles à conclure dans des cas pareils. A Chypre, le Canada ne s'était engagé que pour trois mois, avec possibilité de renouvellement d'engagement pour trois autres mois. Or, il y est encore après toutes ces années...

L'ex-commandant canadien des forces des Nations unies au Proche-Orient, le général F. L. M. Burns, considère que la tâche de surveiller le cessez-le-feu au Vietnam va comporter des risques énormes, et il conseille au Canada de se tenir à l'écart.

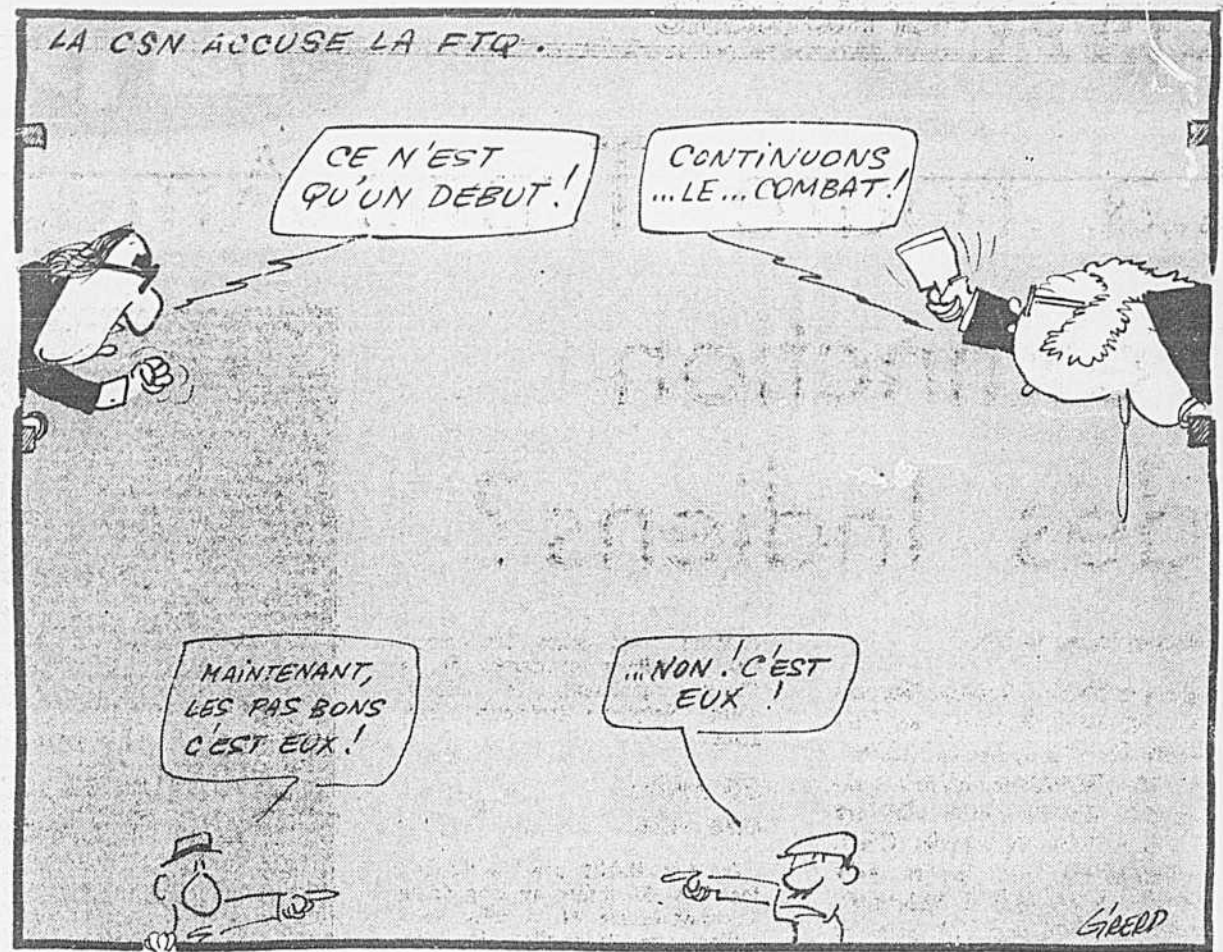
Plus positifs, d'autres commentateurs considèrent que c'est un honneur pour le Canada de paraître acceptable à la fois à Washington et à Hanoi pour remplir une mission aussi délicate.

D'autres, enfin, font valoir que le Canada est le pays qui compte actuellement le plus haut pourcentage de diplomates et de soldats affectés au maintien de la paix à l'étranger, et on explique qu'Ottawa hérite ainsi du prestige dont avait joui M. Lester B. Pearson en ce domaine durant plusieurs années. On ajoute que l'expérience et la compétence de notre pays dans ces sortes de missions font désormais autorité, et le fait d'être bien vu à la fois par Washington, Moscou et Pékin ne gêne rien.

Face à ces réactions diverses, que fera le gouvernement canadien? On dit que M. Trudeau n'a pas la ferveur de son prédécesseur pour ce genre d'entreprise. De plus, le fait qu'il se trouve maintenant à la tête d'un gouvernement minoritaire n'est pas pour faciliter les choses. On sait que le Nouveau parti démocratique détient la balance du pouvoir et que ce parti ne favorise guère ce genre de participation du Canada aux hautes oeuvres de Washington.

A cause de la tradition établie, et à cause des qualités de médiateur efficace qu'on veut bien lui reconnaître, le Canada aurait mauvaise grâce à se désister complètement du rôle qu'on veut lui confier. Qu'il exige des garanties et qu'il pose ses conditions, fort bien, mais il se déroberait à ses responsabilités s'il allait suivre le conseil du général Burns.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

La clientèle d'abord

En présentant à l'Assemblée nationale son projet de loi 91 sur la langue d'enseignement, le Parti québécois savait qu'il ne serait pas adopté. Il était d'ailleurs techniquement impossible qu'il le fût, les discussions ne devant durer que deux après-midi. Tout au plus, le PQ voulait-il forcer le gouvernement de M. Robert Bourassa à définir mieux qu'il ne l'a fait depuis quelques mois ses intentions en ce domaine.

Mais dans ce qui fut d'abord un jeu politique qu'un débat sur le fond, le Parti libéral ne s'est guère compromis. On a bien vu un Georges Tremblay raconter les déboires de son fils bilingue (et les succès de son autre fils, bilingue celui-là); un François Cloutier, surpris et irrité, tirer son parti d'embarras en donnant la réplique à l'opposition; un Jérôme Choquette dire n'importe quoi. Le parti au pouvoir a gagné du temps mais la pelure de banane était trop visible pour qu'il y glisse.

On peut supposer, en toute bonne foi, que le PQ n'était pas

intéressé à se laisser damer le pion par un Parti libéral qui cache de moins en moins son désir d'intégrer à l'école française les immigrants venant de pays non-anglophones. En politique, même si on rate parfois la cible que vise l'adversaire, il vaut toujours mieux se donner le mérite d'avoir tiré le premier.

Le bill 91, déposé par le Dr Camille Laurin, peut être qualifié de modéré. Il n'imposait pas à tous les Québécois l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école française. Les anglophones et les immigrants déjà établis au Québec conservaient tous leurs droits en matière linguistique et scolaire. Seuls les futurs immigrants non-anglophones, de même que les francophones, devaient opter pour l'école française.

C'est pour des raisons politiques que le projet de loi péquiste n'a pu être discuté sérieusement. Gageons que, présenté par le Parti libéral, il eût pu être adopté — après quelques modifications sans doute, mais adopté tout de même. S'il

a réussi à couper l'herbe sous le pied des libéraux, on peut aujourd'hui se demander si le PQ a vraiment aidé la cause du français au Québec.

Plus intéressante a été la réaction de l'Unité-Québec et du Ralliement créditiste. Le premier, qui avait parrainé le bill 63, a voulu profiter de l'occasion pour se "refaire une beauté" auprès de ceux qui ne lui pardonnent pas encore son geste de 1969. Le second, qui véhicule une sorte de nationalisme du terroir, est resté fidèle à lui-même. Ces deux partis ont estimé que le projet de loi 91 n'allait pas assez loin.

C'est dans quelques mois qu'on saura si ministres et députés n'ont fait que s'exercer la voix en parlant du bill péquiste ou si, au contraire, ils ont défendu des convictions profondes. Pour le moment, ce débat, triste par certains côtés, n'a prouvé qu'une chose: que tous les partis politiques ont des intérêts à préserver et des clientèles à flatter.

Claude GRAVEL

LIBRE OPINION

L'Etat va-t-il autoriser un 702ème meurtre ?

Voici une déclaration de la Ligue des Droits de l'homme en faveur de l'abolition définitive de la peine de mort, émise le 29 novembre à Montréal.

Depuis la Confédération l'Etat et la société canadienne, au nom d'une justice primitive et vengeresse, ont exécuté 701 personnes. Ces exécutions reprendront bientôt, si le cabinet fédéral ne se réunit pas d'ici au 27 décembre pour prolonger la période de suspension temporaire de cinq ans de la peine de mort et permettre ensuite au Parlement de voter son abolition définitive. On sait en effet que si le cabinet ne prend pas cette disposition, l'ancienne loi sur la peine de mort reviendra automatiquement en vigueur après le 27 décembre.

Dans ce contexte, la Ligue a établi la position suivante :

1) Nous demandons au nouveau cabinet de prolonger immédiatement la période de suspension temporaire de cinq ans pour permettre au Parlement de voter son abolition définitive dès qu'il se réunira en janvier, pour tous les cas, incluant le meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison.

2) Nous demandons au gouvernement de rendre publiques les conclusions des diverses études scientifiques qu'il a fait faire à ce sujet et qui nient l'influence intimidante de la peine de mort. La publication de ces études est d'autant plus importante que le gouvernement doit éviter de faire de la peine de mort un enjeu électoral face à certains partis d'opposition.

3) Nous demandons également au ministre Choquette de faire connaître le résultat de ses études sur le sujet avant le 27 décembre.

4) Nous procédons actuellement à une pétition qui va regrouper l'appui d'une foule d'organismes et d'individus.

Tous ceux qui veulent nous donner cet appui et que nous n'avons pas encore rejoints sont priés de nous le communiquer à la Ligue, dans les plus brefs délais, 3411, rue Saint-Denis, à Montréal (844-2815).

Voici les principales raisons pour lesquelles la Ligue réaffirme cette position.

L'effet d'intimidation

L'argument qui veut que la peine de mort ait un effet d'intimidation sur le criminel ne vaut pas. Nombre d'études le démontrent. Dans les pays qui ont aboli la peine de mort, les meurtres n'ont pas augmenté; dans les pays qui l'ont rétablie, ils n'ont pas diminué.

Un exemple canadien qui touche vingt ans d'expérience est d'ailleurs significatif. Depuis que la peine de mort a été abolie pour le viol, le taux de viols n'a pas du tout augmenté.

Il faut surtout remarquer avec tant d'autres que l'argument de l'intimidation n'a rien à voir avec la justice. Il appartient à un gouvernement de la morale qui procède par la peur et le châtiment, plutôt que par la sécurité intérieure et l'éducation positive.

Un faux argument

Un autre argument, fréquemment utilisé, met en balance la valeur de la vie de la victime et celle de l'auteur du crime. On dit: "Sachant que leur vie est en jeu, les criminels refuseront de passer à l'action."

Cet argument repose sur un faux postulat qui veut que les criminels accordent un grand prix à la vie. Dans la plupart des cas, au contraire, s'ils suppriment la vie, c'est qu'ils n'y accordent pas de prix. C'est surtout que, bien souvent, la société dans laquelle ils se sont façonnés y accorde elle-même bien peu de prix.

Il convient de souligner ici une donnée extrêmement révélatrice: dans le seul district de Montréal, une cinquantaine de cas de suicides par mois sont portés devant le coroner.

L'un et l'autre arguments précédents ne sauraient résister quand on considère les trois catégories d'individus par qui les meurtres

sont commis: certains malades mentaux, ceux qui tuent sous l'impulsion du moment, en pleine crise ou en état d'ébriété, les professionnels du crime et ceux qui agissent après une longue préméditation.

Les statistiques

Les statistiques sur la criminalité sont presque toujours utilisées de façon très dangereuse, car elles expriment seulement des résultats et mettent de côté le plus important, soit l'analyse du processus complet de criminalité pour chaque individu dans le cadre de sa relation au milieu depuis sa naissance. On ne peut pas, en toute justice, rendre compte des véritables dimensions de la criminalité sans partager la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. Aussi longtemps que la psychologie du développement de la personnalité et la sociologie du milieu ne seront pas sérieusement considérées dans l'évaluation du criminel et du processus de détermination de la sentence, l'administration de la justice sera boiteuse et partielle.

La peine de mort est le geste extrême d'une société punitive qui n'a pas encore trouvé mieux que la loi du talion pour se protéger. Elle est à l'image d'un système de détention basé le plus souvent sur des attitudes et des moyens de vengeance même pas dissimulés et qui ont pour effet principal de susciter le goût de la violence chez les détenus. Etant donné ce qu'est le milieu carcéral on ne doit pas s'étonner de ce que le taux de récidive soit haut mais qu'il ne le soit pas davantage. Des procureurs eux-mêmes vous diront que ce qu'ils vivent le plus péniblement au moment de recommander une sentence de culpabilité, c'est de penser qu'à cause du système la sentence ne changera probablement rien.

Les déclarations de ceux qui réclament à tout prix la peine de mort sont presque toujours empreintes de vengeance, ou d'une peur incontrôlée, qui n'a d'autres ressources que le châtiment et le mépris de l'autre. "A bas les coupables, qu'on les pend, qu'on pend!" c'était le leitmotiv de certains policiers réunis en congrès à Montréal récemment pour étudier la peine de mort.

Le meurtre légalisé

Si nous voulions vraiment voir en face le problème de la peine de

mort, nous ne pourrions éviter de considérer la propension traditionnelle de l'homme à tuer au cours de l'histoire, dans toutes les sociétés. La peine de mort est pour plusieurs un besoin, parce qu'elle est un meurtre légalisé, comme la guerre l'est souvent. Dans l'un et l'autre cas, on invoque la légitime défense, mais n'est-ce pas souvent une façade? Si la société était vraiment contre la violence et le meurtre, nous n'accorderions pas à la violence et au meurtre la première place dans le divertissement que nous nous fabriquons quotidiennement à la télévision, au cinéma et dans les journaux. C'est la même société qui base sa détente sur la violence et le meurtre et qui régulièrement s'exerce par la guerre, qui veut à tout prix vendre sa morale de la peine de mort.

A l'image de la société

L'univers du crime est d'ailleurs à l'image de la société, par de trop nombreux aspects. Les faits qui suivent sont tirés d'une analyse statistique des 158 meurtres commis à Montréal entre 1964 et 1969 (affaires classées).

Le mobile principal des meurtres est la vengeance et se rapporte à des bagarres et à des querelles de toutes sortes. La moitié des auteurs des crimes ont déjà un casier judiciaire. La moitié des victimes, même si elles ont des antécédents criminels moins fréquents que les auteurs, ont des antécédents dans une proportion quatre fois plus élevée que la population générale.

Dans les autres cas, la violence des meurtres est d'autant plus cruelle et sadique qu'elle s'exerce contre des victimes sans défense: les enfants, les femmes et les personnes âgées.

53 p. cent des auteurs des crimes sont illettrés ou n'ont pas dépassé les études primaires; 83 p. cent n'ont pas dépassé le secondaire. Il en est à peu près de même pour les victimes. Les travailleurs dans les débits de boissons sont menacés d'être victimes d'homicides selon une forte probabilité.

La majorité des auteurs des crimes faisant l'objet d'enquêtes policières viennent de milieux défavorisés économiquement, comme les victimes.

Dans d'autres secteurs de la société on dispose de moyens pour tenir la criminalité cachée.

89 p. cent des auteurs des crimes sont des hommes.

71 p. cent des auteurs des crimes sont des célibataires, entre 15 et 34 ans.

mentalités, évolue en déportant la responsabilité individuelle et responsabilité collective.

On ouvre les dossiers de chaque auteur de crime et qu'on y évalue seulement, entre autres, les conséquences de l'alcoolisme et des scènes de violence entre les parents sur le développement de l'enfant. Nombre de parents tuent toute conscience morale chez leurs enfants et la société condamne ensuite ces jeunes parce que de l'extérieur ils manifestent des tendances perverses... Aborder cette perspective, en droit, c'est lutter pour faire reconnaître la "responsabilité diminuée" dans la preuve.

La Ligue est résolument engagée dans cette voie et elle veut y rassembler le plus de juristes possible et les autres travailleurs professionnels concernés pour y gagner plus de dignité dans l'administration de la justice et plus de disponibilité à la compréhension de la complexité humaine de la criminalité.

Le cas Réal Chartrand

Le verdict rendu par un jury récemment contre Réal Chartrand est des plus inquiétant à cet égard. Nous voici en présence d'un cas évident de responsabilité diminuée, d'un bout à l'autre de son existence, et en particulier dans les quatorze années passées en institution de détention et de malades mentaux. On a de plus établi au cours du procès l'influence néfaste d'un psychiatre sur sa détention à l'Institut Pinel, influence qui s'est exercée au maximum par des pressions et du chantage de toutes sortes, juste avant que le meurtre pour lequel on vient de le condamner à mort soit commis. Mais la preuve de culpabilité qu'on a soutenue reposait sur l'interrogation primitive suivante: sait-il faire la distinction entre le bien et le mal?

ce que pense LE LECTEUR

Il décline cet honneur

Monsieur Pierre Robert, Directeur des programmes, CKAC, Montréal.

J'accuse réception de votre polycopiée dans laquelle j'apprends que "j'ai le grand honneur" de choisir, avec neuf autres confrères, la personnalité du monde du Travail qui a le plus marqué les cinquante dernières années.

Si je trouvais cavalier qu'on me nomme à un "si grand honneur" au moyen d'une lettre polycopiée, je me consolais à l'idée de rencontrer des confrères estimés. Erreur! Vous m'a-

vertissez vous-même qu'il n'est pas question pour le jury de se réunir et que c'est par le courrier que je dois vous faire parvenir mon choix.

Ne voulant pas vous laisser sans choix, je vous avise, de la façon aussi cavalière que celle avec laquelle vous m'avez désigné sur votre jury, qu'à mon "humble avis", la personne qui a le plus marqué le monde du travail en ces dernières années, c'est moi-même.

Alors, désignez-moi — FAITES-LE DONC, TOUT LE MONDE LE FAIT.

Pierre J. G. VENNAT,
chroniqueur syndical,
LA PRESSE.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7366
ANNONCES CLASSÉES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

La route Trans-Amazone signifie-t-elle l'extinction des Indiens ?

d'après Reuter et UPI

Il y a deux ans, Novo Mundo (Nouveau Monde), en bordure du Xingu, fleuve tributaire de l'Amazone, n'était guère plus qu'une petite clairière dans l'immense jungle. C'est, aujourd'hui, une petite ville moderne de 6,000 habitants, une des "agropolis" prévues pour jalonner la route qui reliera la côte atlantique du Brésil au Pérou et, partant, au Pacifique.

776 milles

Mais ces deux réalisations, route et ville, qui s'inscrivent dans le cadre d'une entreprise gigantesque visant à développer des régions qui s'étendent à l'infini, au nom sacré du progrès, risquent fort de se traduire par un arrêt de mort pour les tribus autochtones restées très primitives. L'histoire se répète, décadement.

Novo Mundo, qui possède déjà un hôtel, un hôpital, une scierie, un aéroport, peut communiquer par téléphone avec Rio de Janeiro, Brasília (la capitale), les Etats-Unis et l'Europe.

Quant à la Trans-Amazone, le président du Brésil, M. Emilio Garrastazu Médici, a déclaré ouvert officiellement, le 7 septembre, son premier tronçon, 776 milles, qui va d'Itaituba, sur le fleuve Tapajós, à Eis Estraito, sur le Tocantins. Novo Mundo se situe à mi-chemin entre les deux agglomérations.

Tout comme dans le cas de Panama, lors de la construction du canal, et dans ceux d'autres opérations de grande envergure, en pays tropical tout particulièrement, mais aussi vraisemblablement en Sibérie, dans le Grand Nord canadien, les pionniers, main-d'œuvre, ingénieurs, etc., ont souffert des insectes, du confinement, de maintes maladies et du climat.

A ce jour, ils n'ont pris contact qu'avec de très rares indigènes, les autres fuyant vers la jungle à leur vue.

Les nouveaux colons, par ailleurs, font face à d'autres ennuis. A Novo Mundo, avant de traverser la rue, ils doivent regarder des deux côtés pour éviter d'être heurtés par un camion filant à toute vitesse. Pour obtenir un prêt, ou pour louer une machine, il leur faut attendre qu'une bureaucratie gouvernementale, lente et tatillonne, veuille bien examiner leur requête.

Déjà Novo Mundo se plaint d'une forme de pollution particulière: celle des nuages de poussière rouge que soulèvent véhicules et vent, à la saison sèche. Cette poussière brûle les yeux, bouche les oreilles et forme une croûte sur la chevelure. Les maisonnettes peintes en blanc deviennent très vite rougeâtres.

Dans la nouvelle petite ville, des classes sociales existent d'ores et déjà. Celle des colons, auxquels on donne une maison exiguë (avec cabinets extérieurs), on vend à bas prix 247 acres de terre, on consent des prêts à long terme, comportant un intérêt minimum. Celle des administrateurs de l'Agence de réforme territoriale, dont les habitations sont plus confortables et plus jolies, parce que revêtues de bois peint et de brique, alors que le

bardeau revêt celles des colons. Ces messieurs et dames de la "haute" jouissent, de surcroît d'une plomberie intérieure, intégrale.

30 milles: une ville

On doit établir une "agropolis" tous les 30 milles au long de la Trans-Amazone et, à tous les 5 milles, une "agroville". La différence entre les deux, c'est que la seconde sera en fait un petit village de 50 familles au maximum.

La construction de la route a commencé il y a deux ans, dans le but immédiat de fournir du travail aux Brésiliens du Nord-Est, région surpeuplée et pauvre. Evidemment, il s'agit avant tout, à court et à long terme, d'ouvrir, au profit de tout le pays, une immense zone jusqu'ici improductive et fort peu peuplée. Le président Médici espère bien qu'à la fin de son mandat, en 1974, la Trans-Amazone carrossable sur une longueur de 3,000 milles, reliera la côte atlantique du Brésil à la frontière péruvienne.

Cette même année, le directeur de l'entreprise prévoit que le nombre des colons au long de la route atteindra les 300,000. "La route ne signifie rien sans la présence d'hommes, de familles... De plus, nous voulons une population représentative de toutes les régions du pays, de tous les milieux, riches et pauvres", précise M. Cavalcanti, qui ajoute que, sur les 15,000 familles établies aujourd'hui, 25 pour cent sont des Gauchos qui fournissent une main-d'œuvre très qualifiée.

Le même porte-parole de la haute direction assure que, jusqu'ici, une quinzaine de familles seulement ont quitté l'Amazone pour retourner dans leur région d'origine pour raison de mécontentement.

Notons que, les premiers six mois, le gouvernement accorde des allocations dites de subsistance aux colons; les six mois suivants ceux-ci reçoivent seulement des rations minimales: riz, fèves, manioc. Après un an le colon est censé se débrouiller seul.

Evidemment, tout n'est pas rose dans cette nouvelle Amazone. La vie reste dure, pénible. "Il vous faut penser à l'avenir", répond M. Cavalcanti à ceux qui maugrérent. "Le gouvernement peut vous aider, mais il ne peut pas vous donner tout."

Le ministre de l'Agriculture, d'autre part, opine que les nouveaux agriculteurs pourront, une fois leur propre subsistance assurée, produire et vendre du sucre de canne, du cacao, du poivre, du café, etc. D'après lui, la région pourra surtout fournir au reste du pays, et aux pays étrangers, du bœuf de bonne qualité à prix modique. On a élaboré un programme en conséquence qui commencerait à être appliqué dès l'an prochain.

Les Indiens

Reste le très grave, très complexe et épineux problème des autochtones de l'Amazone.

Les flèches, les bâtons et les lances primitives avec lesquels ils se défendent, ou attaquent, ne permettront pas aux tribus telles que les Wau-Waus, les Suruls, les Kren-Akore, de défier les "envahisseurs"



La Trans-Amazone qui, une fois terminée, reliera l'Atlantique au Pacifique, via le Pérou. Cette route ouvrira l'immense jungle brésilienne à la civilisation — pour le meilleur et pour le pire.

pourvus de carabines et de mitraillettes.

Outre les terres, les richesses minières de ces régions excitent la convoitise des colonisateurs. Ceux-ci justifient leur intrusion en alléguant que, de toute façon, les naturels ne se soucient aucunement d'exploiter leurs mines et, adéquatement, leurs terres.

Ce qui ne simplifie pas le problème, c'est que des compagnies suivent les bulldozers dans un but purement égoïste, lucratif et que, dans leur sillage, se trouvent des exploiters sans scrupules, des chevaliers d'industrie. Ces colonialistes sans terre voient l'autochtone comme un ennemi, un sous-homme, un voleur.

Encore une fois, l'histoire des colonisations se répète.

Bien que des anthropologues bien intentionnés et désintéressés, présumés, aient précédé les défricheurs, pour tenter de pacifier les Amérindiens, ceux-ci ont déjà appris à se défier des Blancs. Plusieurs d'entre eux ont résolu de repousser, d'exterminer même les envahisseurs — ce qui amènerait, en définitive, l'extinction de leurs tribus.

Ainsi, en octobre dernier, dans le territoire de la Rondonie (à l'ouest de l'Amazone), une centaine de guerriers wau-waus, leurs corps nus peints en rouge, couleur de leur tribu, ont surgi de la jungle et examiné avec curiosité la famille d'un récolteur de latex, ce dernier étant absent. Effrayée, la mère s'empara d'un fusil. Aussitôt des flèches atteignirent ses deux jeunes enfants et les tuèrent, à l'exception de l'aînée, 12 ans, qui put s'enfuir en canoë. La mère elle-même reçut une flèche dans un oeil.

Expédition punitive

Ce raid meurtrier incita les colons de l'endroit à partir en expédi-

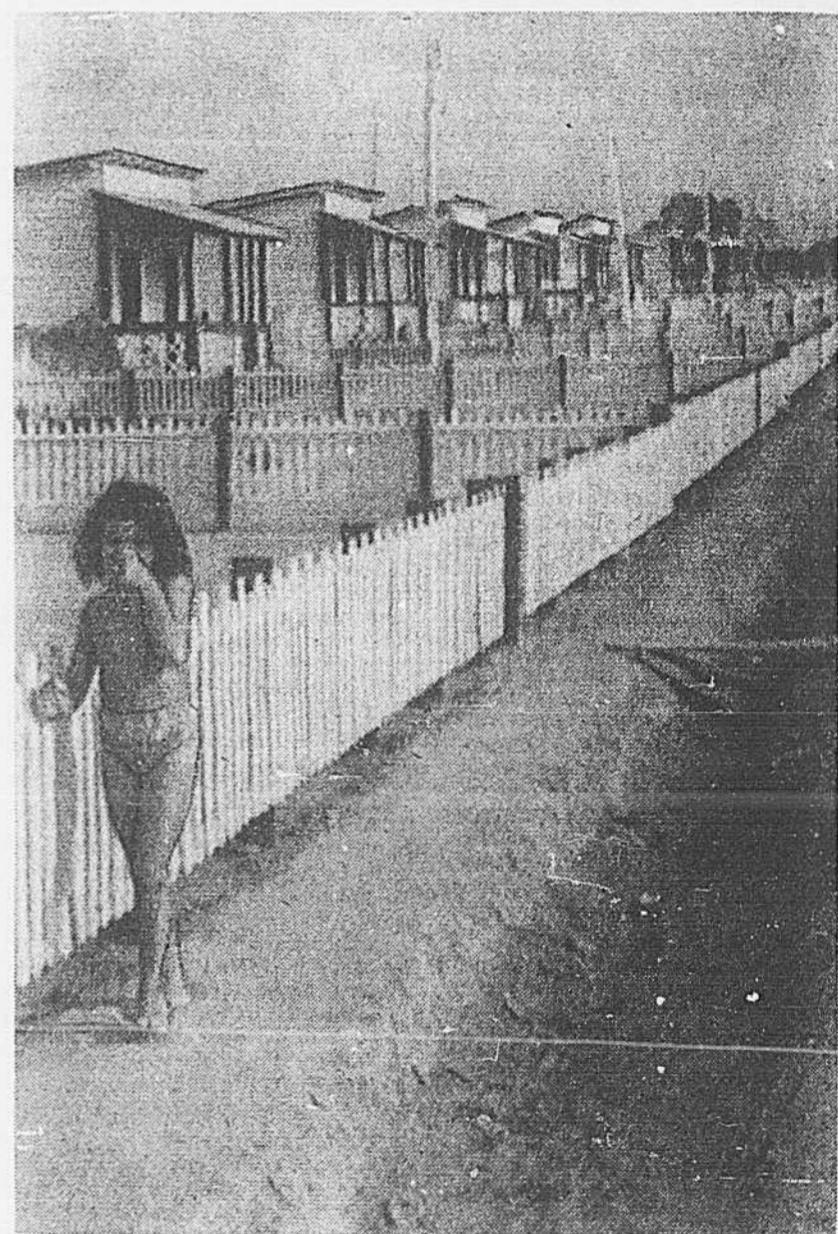
tion pour "tuer tous les Indiens que nous verrons." La Fondation indienne, un organisme du gouvernement brésilien, chargea un expert en relations indiano-brésiliennes, Apoenas Meirelles, de contacter les Wau-Waus avant que les colons ne le fassent. Cette tribu passait jusque-là pour pacifique.

Plus tôt, six guerriers nus de la tribu des Kren-Akore (dont les hommes se distinguent par une très haute taille) laquelle avait accoutumé de rester invisible, ont attaqué un infirmier Edson Martins, alors qu'il prenait un bain de soleil, puis ont tenté de l'amener dans la jungle. Malgré une flèche en pleine poitrine, le jeune homme réussit à employer sa carabine pour tirer sur ses assaillants et les contraindre à réintégrer leur domaine, avec deux de leurs blessés.

Dans le bassin de l'Amazone, la plus puissante des tribus, celle des Xavantes, 3,000 hommes, sur le sentier de la guerre depuis quelques mois, estime avoir un juste grief contre le gouvernement du Brésil. "Il y a dix ans qu'ils attendent patiemment que le gouvernement leur accorde une réserve", commente l'agent des Affaires indiennes déjà mentionné, M. Meirelles.

Plusieurs autres agents du même ministère pensent que le gouvernement est fort mal informé, et incapable de comprendre ce qui se passe en Amazone. Il ne remplirait même pas ses promesses faites à ces peuples dans le but de les pacifier.

Toutefois, les agents ne croient pas que se répètent les atrocités d'il y a quelques années. A cette époque on chassait les autochtones comme vulgaires gibier; pour s'emparer de leurs terres, de leurs villages, des compagnies auraient employé napalm et dynamite, versés du haut des airs — sans risque pour les "serveurs".



Novo Mundo, 6,000 habitants, première ville construite le long de la Trans-Amazone. Des milliers d'autres villes et villages surgiront en bordure de cette route au fur et à mesure qu'elle s'allongera.

Le fédéralisme américain: un effort de décentralisation

par Lionel DESJARDINS (collaboration spéciale)

WASHINGTON — Quoique les résultats des dernières élections américaines n'expriment aucun désir de transformation du fédéralisme américain, la réélection du président Nixon apportera d'importants changements dans la répartition des pouvoirs aux Etats-Unis.

Contrairement au Canada, ce ne sont pas les Etats membres de la fédération qui réclament plus de pouvoirs mais bien le gouvernement central qui, malgré les objections du Congrès, désire décentraliser l'administration américaine.

Quoique le dernier Congrès, juste avant sa dissolution, ait adopté un projet d'allocations aux Etats (revenue sharing) de \$30 milliards, la question de la répartition des pouvoirs et des fonds ne fut que rarement abordée par les politiciens

tant au niveau fédéral qu'à celui des Etats.

Toutefois, si le président Nixon réussit à faire adopter son point de vue, ces \$30 milliards ne seront qu'un début et plusieurs autres mesures viendront modifier l'appareil politique américain.

Quelques jours après sa réélection, Nixon annonça son intention de modifier le pouvoir exécutif fédéral en centralisant autour de la Maison Blanche l'administration des politiques gouvernementales et en modifiant le cabinet.

Présentement le cabinet est formé de douze départements. Ces départements sont en quelque sorte des ministères dont les titulaires ne sont pas responsables devant le Congrès mais devant le président.

M. Nixon voudrait les réduire à huit départements qui seraient en fait des super-ministères comme plusieurs membres des gouvernements canadiens et québécois l'ont déjà réclamé.

Egalement M. Nixon aurait un contrôle plus direct sur l'administration en donnant plus de pouvoirs à ses conseillers immédiats.

Apparaîtraient alors quelques conseillers spéciaux qui seraient dans le domaine intérieur ce qu'est Henry Kissinger dans l'élaboration de la politique étrangère américaine.

Cette réorganisation du noyau décisionnel se ferait parallèlement à une décentralisation des pouvoirs du gouvernement fédéral.

Plus de pouvoirs aux Etats

Le président a, à plusieurs reprises, exprimé l'intention de donner plus de pouvoirs aux Etats jugeant que l'appareil fédéral est devenu trop lourd pour être vraiment efficace.

Pour ce faire M. Nixon a défendu avec succès devant le Congrès son projet d'allocations aux Etats et aux municipalités. Le désir du gouvernement actuel est de donner plus de pouvoirs aux localités en leur donnant plus d'argent pour régler leurs problèmes.

Traditionnellement ces sommes du fédéral étaient données à la

condition de réaliser un programme approuvé par le Congrès, tout comme Ottawa distribue des sommes aux provinces dans le cadre de programmes conjoints.

M. Nixon, malgré l'objection de plusieurs membres du Congrès, a réussi à faire adopter le principe d'allocations sans conditions. Ainsi, les \$30 milliards sont disponibles pour tout projet que jugent essentiels les localités et non Washington.

Toutefois, alors que Nixon semble vouloir décentraliser plusieurs programmes administrés par le fédéral, les Etats semblent par contre être moins intéressés à prendre de nouvelles responsabilités.

Une des principales questions lors des dernières élections au poste de gouverneur dans plusieurs Etats fut l'imposition de taxes. Ainsi le gouverneur républicain de l'Illinois, Richard Ogilvie, a perdu son poste malgré la victoire écrasante de Nixon sur McGovern parce qu'il a créé le premier impôt sur le revenu de cet Etat.

Les gouvernements de plusieurs Etats craignent que l'administra-

tion de nouveaux programmes ne les oblige à accroître les taxes et à devenir ainsi très impopulaires devant l'électorat.

On craint les autorités locales

Plusieurs citoyens par ailleurs craignent de voir plus de pouvoirs passer aux mains des autorités locales qu'ils jugent moins compétentes. Ainsi dans le Sud, plusieurs organisations noires considèrent qu'il serait dangereux de voir les autorités des Etats, souvent ségrégationnistes, administrer des programmes actuellement du ressort du fédéral.

De plus, certains Etats ne veulent être confrontés seuls avec des problèmes nationaux. Ainsi l'Etat de New York se voit obligé actuellement de payer pour l'indifférence d'autres Etats à l'égard de leurs citoyens. La ville de New York, qui a l'un des systèmes de bien-être social les plus généreux aux Etats-Unis, voit arriver chaque jour des milliers de pauvres venant du Sud

du pays dans l'espoir de trouver un coin où ils pourront mieux vivre. L'une des causes des graves difficultés financières de la ville est justement l'afflux de ces pauvres alors que ce sont les Etats du Sud qui sont finalement responsables de cette "émigration".

Par ailleurs, même si cette transformation du fédéralisme américain soulève peu d'attention de la part de la population, le Congrès, pour sa part, s'y oppose de plus en plus.

Plusieurs plus d'une décennie, les pouvoirs du Congrès se sont dissipés et aujourd'hui plusieurs membres du Sénat demandent un plus grand contrôle du législatif sur l'exécutif.

M. Nixon a déjà proposé, sans succès, l'an dernier une réorganisation du pouvoir exécutif. Plusieurs des modifications qu'il a l'intention de proposer devront être adoptées par le Congrès. Reste donc à savoir si le 93ème Congrès sera plus enthousiaste devant le "nouveau fédéralisme" de M. Nixon.

LA MÊTEO

Mais non, ce n'est pas une tempête

Cela possédait toutes les apparences d'une tempête de neige mais d'après les renseignements fournis par le bureau météorologique, cette tempête, s'est faite dans un verre de glace couvert de scotch réchauffant... Bref, cette précipitation n'est pas plus importante qu'un discours de politicien.

Elle devrait prendre fin vers midi.

Je me suis pris à imaginer ce

qui arriverait si le bureau météorologique faisait grève durant quelques jours et si le temps devenait, pour ainsi dire, suspendu aux relations entre les membres du bureau de Dorval. Il y a lieu de croire que le soleil, abandonné à lui-même, sans contraintes alciennes, finirait tôt ou tard par sortir de sa coquille, dans une splendide apothéose digne des tableaux les plus somptueux du Moyen-Âge.

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum : 20°
Quelques périodes nuageuses
et plus froid

DEMAIN

Maximum : 35° • Minimum 10°
Rafales de neige, accumulation
de un à trois pouces

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	20 Chutes de neige locales	Chutes de neige locales
Saint-Maurice	20 Chutes de neige locales	Chutes de neige locales
Outaouais	25 Risque de neige	Beau et plus frais
Laurentides	25 Risque de neige	Beau et plus frais
Capens de l'Est	25 Risque de neige	Beau et plus frais
Québec	20 Ciel variable	Chutes de neige locales
Rimouski	10 Neige	Chutes de neige locales
Lac-Saint-Jean	5 20 Neige	Chutes de neige locales
Baie-Comeau	10 20 Neige	Chutes de neige locales
Sept-Îles	10 20 Neige	Chutes de neige locales
Gaspé	10 20 Neige	Chutes de neige locales

au Canada

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Colombie-Britannique	Quelques averses	Vancouver 35 45
Alberta	Périodes de neige	Edmonton 0 5
Saskatchewan	Périodes de neige	Régina 5 15
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg - 5 10
Ontario	Neige légère	Toronto 30 35
Nouveau-Brunswick	Nuageux avec pluie	Saint-Jean 20 40
Nouvelle-Écosse	Nuageux avec pluie	Halifax 25 50
Île-du-Prince-Édouard	Ciel couvert avec pluie	Charlottetown 20 40
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean 15 45

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	33	39	Chicago	25	41	New Orleans	44	55
Washington	36	37	San Francisco	40	52	Miami	73	79
Boston	28	41	Los Angeles	55	74			
Vers les capitales								
Paris	43	Moscou	34	Hong Kong	61			
Londres	41	Stockholm	43	Lisbonne	52			
Rome	57	Tokyo	50	Sydney	72			
Berlin	37	Athènes	52	Tunis	57			
Amsterdam	—	Casablanca	52	Vienne	30			
Bruxelles	45	Genève	41	Varsovie	34			
Madrid	41	Le Caire	—					
Vers les plages								
Acapulco	90	Bermudes	71	Nassau	64	86		
Mexico	52	Barbades	79	Rio de Janeiro	—	—		

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

"14 SOLEILS"

SUITE DE LA PAGE 1

L'ex-ministre des Transports, M. Georges Tremblay, est le seul autre ministre qui a avoué publiquement, hier soir, avoir utilisé les avions du gouvernement pour se rendre à son chalet dans le Maine. Les autres ministres n'ont pu être rejoints ou n'ont pas voulu faire de commentaire.

Les aveux de MM. Garneau et Tremblay sont d'autant plus spectaculaires qu'un ministre de la Colombie-Britannique avait déjà été forcé de démissionner pour avoir utilisé des avions du gouvernement à des fins personnelles.

Ces mêmes aveux confirment par ailleurs qu'une directive du ministère des Transports indiquant que les avions devraient être utilisés uniquement à des fins officielles n'a pas été respectée non seulement par ces ministres mais par d'autres qui, d'après les documents déposés à l'Assemblée nationale, en auraient fait usage pour leurs déplacements personnels à l'intérieur même du Québec.

Cette directive, signée par le secrétaire du Conseil du Trésor, M. Michel Bélanger, précise que le tarif pour l'usage du DH-125 ou du F-27, est de \$200 l'heure.

Le DH-125 est un petit avion à réaction, du type exécutif, qui avait été acheté au coût de \$740,000, à l'époque du gouvernement de M. Jean Lesage. Cet avion peut transporter sept personnes. Le F-27 est un avion utilisé par les lignes commerciales. Celui du gouvernement peut transporter jusqu'à 20 personnes. M. Tremblay a déjà été son unique passager pour des voyages dans le Maine.

En plus de ces deux avions, le ministère québécois des Transports possède deux hélicoptères dont un qui a été employé fréquemment l'été dernier par le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier.

D'après les documents du parti Unité-Québec, M. L'Allier a utilisé à plusieurs reprises l'un de ces hélicoptères entre l'Île d'Orléans où il possède une propriété et ses bureaux du Parlement. Le tarif pour l'usage de l'hélicoptère est de \$90 l'heure. Pour faire le voyage en taxi de l'Île d'Orléans au Parlement, il en coûte environ \$4.

Les manifestes du ministère des Transports indiquent également que le premier ministre Bourassa a utilisé à plusieurs reprises un hélicoptère entre le Parlement et l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

Pour se rendre au Parlement à partir de l'Ancienne-Lorette, il en coûte environ \$4 en taxi et en dehors des heures de pointe, il s'agit d'une course d'environ quinze ou vingt minutes.

Il a été impossible de rejoindre M. Bourassa, hier soir, pour obtenir ses commentaires sur ses propres voyages aux États-Unis ou ceux de ses collègues. On sait que M. Bourassa est présentement à Londres où il assiste à la conférence européenne des investisseurs.

Les documents du ministère des Transports indiquent que la plupart

des voyages de M. Bourassa se sont effectués à l'occasion de certaines fins de semaine. A Portland, M. Bourassa était accompagné durant un voyage de son fils, François.

A Miami, le 11 novembre 1971, il était accompagné de M. Raymond Garneau, d'un garde du corps et de trois de ses conseillers MM. Jean-Claude Rivest, Guy Potvin et Claude Trudel. Ces trois conseillers firent également partie d'un voyage effectué par M. Bourassa le 4 avril 1972 à Philadelphie.

Un porte-parole du cabinet de M. Bourassa a dit qu'il était possible que ces deux derniers voyages aux États-Unis aient eu pour objet des discussions d'affaires. Quant aux autres, il a refusé de les commenter en détail mais il a évoqué la possibilité qu'ils aient combiné des fins de semaine "d'affaires et de repos".

Autres ministres

Les documents du ministère des Transports font aussi état de nombreux voyages en territoire québécois auxquels ont participé des ministres qui retournaient à leur domicile après avoir passé la semaine au Parlement.

Parmi ces ministres, on remarque les noms de MM. Oswald Parent, Jérôme Choquette, Gérard-D. Lévesque et de Mme Claire Kirkland-Casgrain. Au sujet de Mme Casgrain, un document mentionne un voyage effectué le 13 juin dernier à Earleton en compagnie de ses deux enfants, Line-Marie et Marc.

Un autre document fait état d'un voyage en hélicoptère de M. et Mme Claude Simard entre Québec et Sorel. M. Simard est le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et beau-frère de M. Bourassa.

Fait étrange, on évoque, en outre, une envolée d'un hélicoptère entre Valcartier et le Parlement le 28 mars dernier, pour transporter des militaires. On se souvient que c'est à cette date que le Québec vivait sa grève générale des employés de la Fonction publique. Songeait-on à une nouvelle intervention de l'armée? L'histoire ne le dira probablement jamais.

Parmi les ministres qui ont employé des avions pour se déplacer de Québec jusque dans leur comté, seul le ministre de l'Industrie et du Commerce a consenti à faire des commentaires hier soir.

M. Lévesque est député du comté de Bonaventure. Il a dit qu'à certaines occasions il lui arrivait d'utiliser les avions du gouvernement pour se rendre à New Carlisle où il demeure.

"C'est la seule façon pour moi de me rendre dans mon comté, a dit M. Lévesque. Si je prenais le train, cela me prendrait deux jours. En automobile, ce serait la même chose. Quant à l'avion, hé bien, on ne peut y penser puisqu'il n'existe pas de ligne commerciale qui se rende jusqu'à Bonaventure."

M. Lévesque a conclu ses propos en disant que c'est pour cette raison que d'autres ministres utilisent des avions du gouvernement pour se rendre dans des comtés éloignés du Québec comme ceux de la Gaspésie, du Nord-Ouest québécois ou de la région de Hull.

Les récoltes au Québec: des pertes d'environ 50 pour cent

QUEBEC (PC) — L'ensemble des récoltes au Québec pour l'été 1972 ont subi des pertes d'environ 50 pour cent. Ces pertes sont principalement dues au gel excessif du sol pendant l'hiver dernier et aux fortes précipitations de pluies enregistrées au début de l'été.

Plusieurs champs de grain n'ont pu être moissonnés à cause du sol trop mou, ne permettant pas le passage des machines.

La Régie de l'assurance-récolte prévoit payer un montant de près de \$5 millions en indemnités à la suite des pertes dues aux ouragans et à la pluie.

Ce montant est de deux fois supérieur à ce qui a été payé à chaque année depuis trois ans et se compare à l'année 1968 où la Régie avait payé \$4,700,000.

La grêle a surtout affecté les récoltes fruitières et particulièrement les vergers. L'échaudage des céréales a également fait des ravages.

Voici un estimé au premier juin des superficies enssemencées en 1972 pour les principales céréales: avoine: 680,000 acres, comparativement à 695,000 en 1971, soit une baisse de 2.2 pour cent. La culture de l'orge enregistré une hausse de 10.4 pour cent,

soit 42,000 acres cette année comparativement à 38,000 acres l'année précédente.

Les grains mélangés ont été semés sur 126,000 acres, soit une augmentation de 3,000 acres. La superficie destinée au maïs fourrager passe à 141,000 acres contre 131,000 en 1971.

Enfin, le foin cultivé baisse de 1.8 pour cent avec 2,650,000 acres contre 2,699,000 en 1971.

\$30,000

SUITE DE LA PAGE 1

la Belgique, la Suisse et le Luxembourg à l'escala parisienne. Jusqu'à présent, ces démarches n'ont donné aucun résultat.

Ecritie "en bon français", la pièce de Gratien Gélinas oppose une père fédéraliste à son fils séparatiste. Traduite en anglais, "Hier, les enfants dansaient" a été jouée au Festival de Charlottetown en 1967. Plus de 40,000 personnes s'étaient rendues à la Comédie-Canadienne en 1966 lors des représentations de la création.

Le printemps dernier...

Quant à l'affaire des "Belles-soeurs", on se souvient qu'elle a fait couler beaucoup d'encre le printemps dernier. Invité par Jean-Louis Barrault, le directeur du Festival du Théâtre des Nations, à y présenter du 15 au 20 mai sa production de la pièce de Michel Tremblay, le Théâtre du Rideau Vert avait vu ses demandes de subvention refusées successivement par le Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures et par le ministère des Affaires culturelles, "pour des raisons administratives et de manque de fonds".

Par la suite, le ministre actuel des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, devait répéter à plusieurs reprises qu'elle considérait la pièce de Tremblay comme un produit de consommation locale à cause de son écriture "jouale" et, à ce titre, non exportable à l'étranger.

BAIE JAMES

SUITE DE LA PAGE 1

ciété d'énergie de la baie James les sommes dont elle aura besoin :

2) plus tard, soit à compter de 1977, alors que les besoins d'emprunt dépasseront sensiblement la moyenne annuelle de \$400 à \$500 millions des cinq premières années, la SEBJ pourrait emprunter en son propre nom si cette formule apparaît avantageuse à l'époque. A ce moment-là, il faudra faire, a dit M. Lemieux, "un choix prudent entre émissions publiques, placements privés, emprunts à court et moyen termes, et emprunts privés".

Quant aux raisons pour lesquelles il croit "qu'il est prématuré de s'engager aujourd'hui pour des lignes de crédit additionnel dont on n'aura pas besoin avant plusieurs années", M. Lemieux les a décrites de la façon suivante :

1) Il faut tenir compte de la politique de l'Hydro-Québec de vendre des billets à court terme. M. Lemieux estime que cette formule de financement est appelée à devenir de plus en plus importante. "Depuis quelques années, nous avons considéré que le niveau maximum souhaitable de tels emprunts à court terme était environ de \$250 millions. Aujourd'hui, ce montant est augmenté considérablement et d'ici sept ou huit ans, il sera encore plus important".

2) L'Hydro-Québec pourra sans doute dans l'avenir écarter des émissions d'obligations de plus en plus énormes sur le marché américain. "Il y a quelques années, a-t-il expliqué, nos émissions d'obligations à New York s'élevaient à \$50 millions : aujourd'hui, nous effectuons facilement des émissions de \$100 millions sans coût additionnel et je crois qu'il sera possible d'effectuer des émissions de \$150 millions aux États-Unis d'ici quelques années".

3) Le marché monétaire international s'élargit et s'ouvre de plus en plus, ce qui rendra accessibles au Québec dans quelques années des sources de financement qui ne le sont peut-être pas aujourd'hui.

Enfin, M. Lemieux a affirmé que l'estimation du coût des travaux de l'aménagement hydro-électrique de la baie James a été effectuée avec tant de soin et de prudence qu'on peut être certain qu'il ne dépassera pas \$5.8 milliards et qu'il pourrait même s'avérer moindre dans la réalité.

Semaine de quatre jours

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a confirmé en Chambre qu'une expérience de la semaine de travail de quatre jours sera tentée au sein de son ministère en 1973.

M. Cournoyer, qui répondait au chef de l'Opposition M. Gabriel Loubier, a précisé qu'il faudra d'abord trouver les secteurs où cette expérience est applicable et obtenir le consentement des fonctionnaires impliqués. Il a ajouté que, selon un rapport qu'il avait en main, cette expérience pouvait s'avérer heureuse compte tenu du secteur d'emploi.

Enquête sur l'affaire Fidinam

TORONTO (PC) — Le Procureur général de l'Ontario, M. Dalton Bales, a affirmé jeudi à la Législature ontarienne qu'il avait ordonné une enquête sur l'affaire Fidinam.

Les membres de l'Opposition, qui avaient demandé qu'une telle enquête soit instituée à la suite d'un don de

\$50,000 au parti conservateur durant la campagne électorale par cette compagnie, ont vivement applaudi cette décision.

M. Bales a assuré les députés que toute considération au sujet des répercussions possibles sur sa réputation ou celle du parti avait été exclue.

Mardi, le député Albert Roy (L-Ontario est) avait laissé entendre que le Code criminel a pu être enfreint du fait que le don de \$50,000 de la compagnie suisse survenait après que la Commission des accidents de travail de l'Ontario avait accordé un octroi de \$15 millions à la compagnie et projetait de louer un édifice de \$52 mil-

lions devant être construit par Fidinam.

M. Bales n'a pas voulu prédire la durée de cette enquête.

Il croit par ailleurs que le secrétaire provincial du parti conservateur William Kelly, qui a accepté la contribution, sera interrogé.

En Chambre, M. Bales a dit que comme procureur général il avait la responsabilité de voir à ce que le public ait confiance en l'intégrité de l'administration de la justice.

L'enquête déterminera aussi si la compagnie Fidinam a inscrit la somme de \$50,000 à ses déductions d'impôt.

Découverte importante de gaz dans l'Arctique

OTTAWA (PC) — La société mixte Panarctic Oils Ltd., consortium qui regroupe les plus importantes entreprises pétrolières et le gouvernement fédéral, a annoncé hier la découverte d'une quatrième nappe de gaz naturel dans le Haut-Arctique.

Le tout nouveau puits, dénommé Hecla, contient "de très importantes quantités de gaz naturel", a fait savoir la société Panarctic.

Le ministre fédéral des Affaires du Nord, M. Jean Chrétien, parlant de cette découverte a indiqué qu'elle menait la compagnie "beau-

coup plus près du sol de rentabilité exigé pour la construction d'un gazoduc desservant les îles arctiques".

Panarctic Oils appartient à 45 pour cent au gouvernement fédéral.

Hecla est une installation de forage jumelle de celle de Dake Point, à trente milles à l'est, où une nappe a déjà été découverte.

Les autres découvertes réalisées par Panarctic l'ont été à l'île du Roi Christian et à la baie Kristoffer sur l'île Ellef Ringnes.

La compagnie effectue actuellement des forages à cinq autres endroits des îles arctiques.

Suivez ces directives à la lettre!



Cette période-ci est, pour les Postes canadiennes, la période la plus occupée de l'année: jusqu'à 300 tonnes de courrier traité par heure.

Nous ne pouvons vous assurer de la distribution de votre courrier à temps pour Noël que si vous le postez avant les dates suivantes:

le 13 décembre — pour l'extérieur de la ville
le 17 décembre — en ville

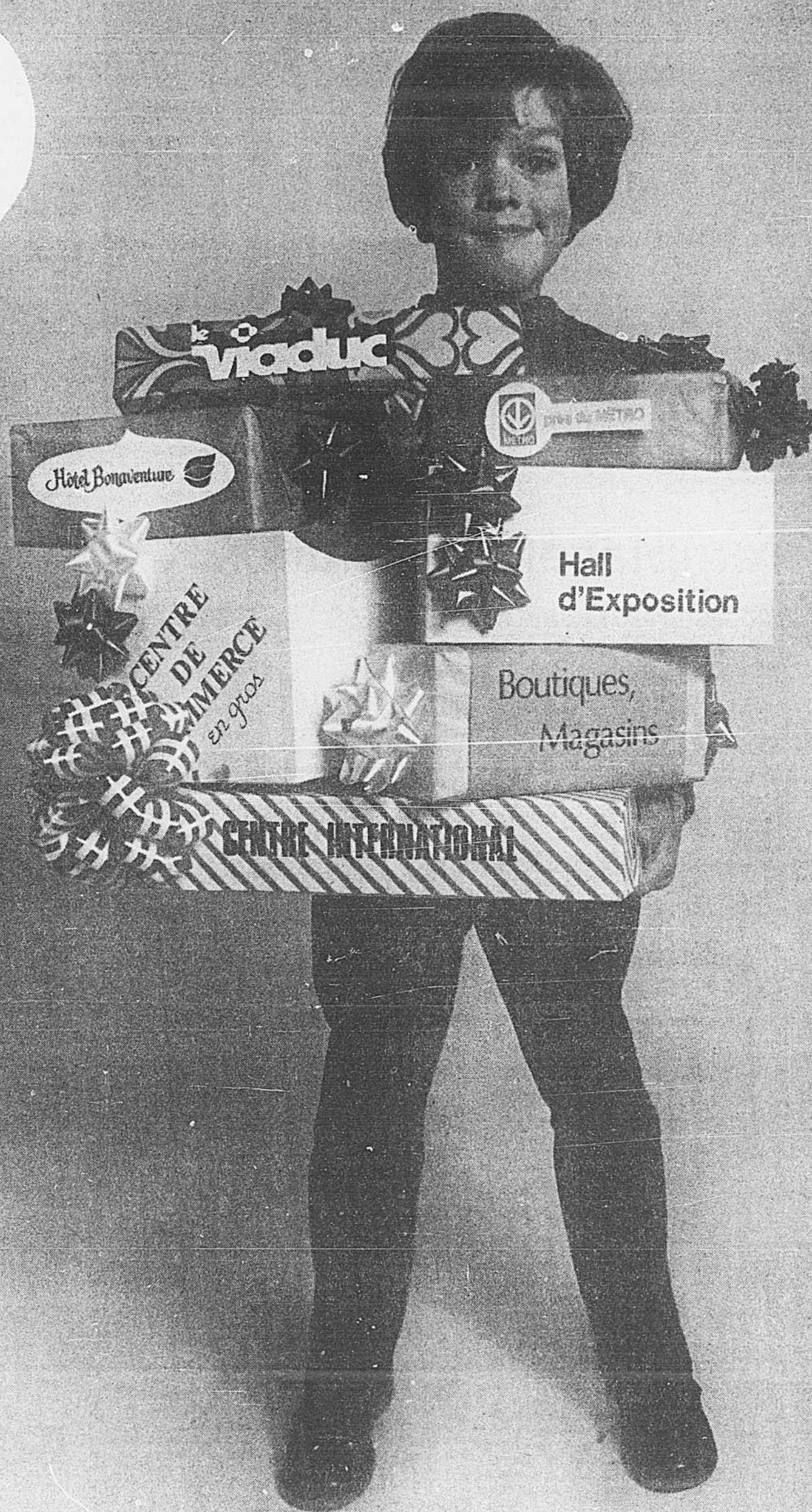
Si vous êtes à temps, nous le serons aussi. Suivez ces directives à la lettre!

Oh Oh Ohment vôtre,
le Père Noël



Canada Post

Postes Canada



Pour 5 ans, c'est pas mal, hein?

Place Bonaventure a 5 ans.

Quel autre immeuble de n'importe quel âge, n'importe où, peut se féliciter d'autant de réalisations en 5 ans?

Par exemple, le Centre de Commerce en Gros, situé au cœur de l'immeuble et couvrant un million de pieds carrés, est devenu l'un des principaux centres de vente et d'achat en gros au Canada.

Avec l'ouverture du 'Le Viaduc', la galerie des boutiques est devenue la plus grande de Montréal; elle compte plus de 150 magasins, boutiques, restaurants et services.

Place Bonaventure a aussi son petit côté "Nations Unies": missions commerciales, bureaux de tourisme et consulats orientent le commerce mondial vers ce Centre International.

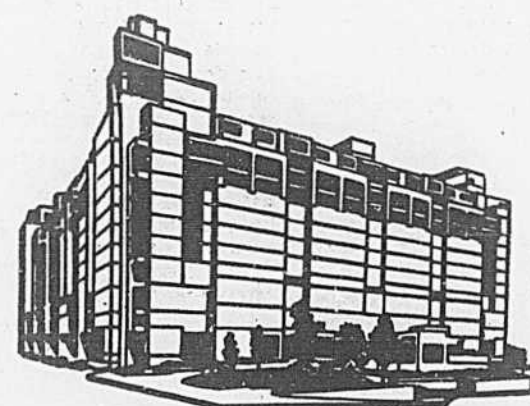
Aucun autre immeuble au Canada n'a vu autant de personnes admirer autant d'autos, autant de bateaux, autant de matériel de camping, autant d'expositions captivantes, faire autant d'affaires et avoir autant de plaisir que dans le Hall d'Exposition de Place Bonaventure.

Il y a aussi le prestigieux Hôtel Bonaventure avec ses jardins sur le toit, ses arbres, ses cascades, sa piscine, sa patinoire, ses cabarets, ses restaurants, son confort et son service. Que dire de plus?

De l'espace pour des bureaux? Il y a, au cœur de Place Bonaventure, l'équivalent d'un immeuble de 30 étages.

C'est parce qu'elle réunit tout cela sous un même toit que Place Bonaventure est devenue un centre d'activités sans égal au Canada.

Pour 5 ans, c'est pas mal, pas mal du tout, hein!



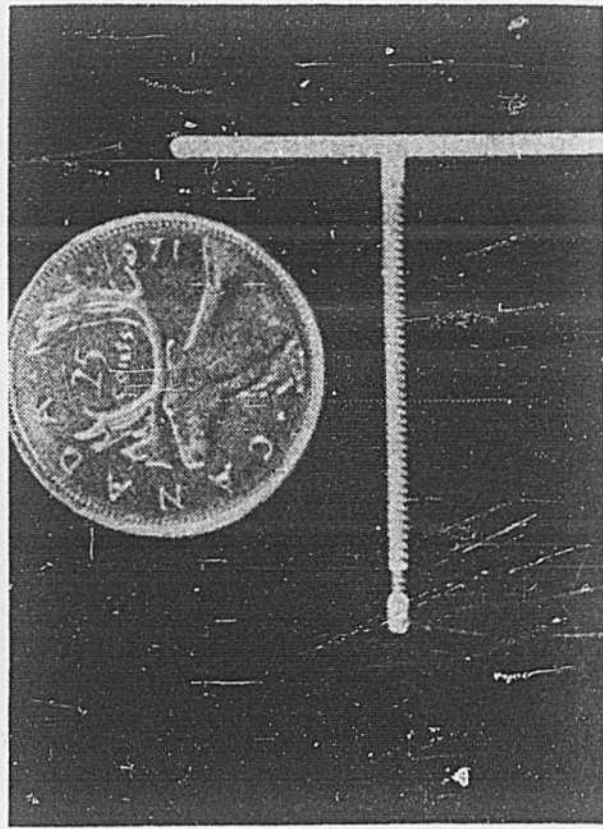
Place Bonaventure 
Montréal

*Ce n'est pas seulement un des plus grands édifices au monde ...
c'est tout un monde dans un même édifice.*



Photo Paul-Henri Talbot

"C'est la première fois que le fédéral accorde une somme aussi importante pour une recherche en planification familiale". C'est aussi la première fois qu'une femme, Lucie Pépin-Ferron, est nommée coordonnatrice d'un programme de cette envergure.



Parce qu'il est petit, on peut installer le stérilet T-CU aux jeunes filles de seize ans aussi bien qu'aux femmes qui n'ont jamais eu d'enfants. Comparez sa taille avec la grosseur d'une pièce de 25 sous.

Le stérilet va-t-il remplacer la pilule ?



PAR CLAUDETTE TOUGAS

Vous prenez la pilule depuis six ou huit ans. Vous êtes âgée de 16 à 45 ans. Vous n'avez pas d'enfant. Et vous êtes à la recherche d'une nouvelle forme de contraception.

Alors pourquoi ne pas essayer le nouveau stérilet T-CU ?

C'est un petit T de cuivre à peine plus haut qu'une pièce de 25 cents (voir notre photo), donc beaucoup plus petit que ses prédécesseurs. Conçu par un Chilien, le Dr J. Zipper, et un Américain, le Dr H. Tatum, son efficacité réside dans le cuivre qui en recouvre la tige.

L'utérus contenant déjà une certaine quantité de cuivre, la présence du stérilet en augmente le dosage et neu-

tralise par le fait même les spermatozoïdes.

La contraception se fait donc au niveau de l'utérus alors qu'avec les autres stérilets, les spermatozoïdes peuvent parvenir jusqu'à l'ovule et le féconder.

L'action contraceptive consiste donc à empêcher la nidation à l'intérieur de l'utérus, mais non la fécondation.

Vous êtes intéressée ? Mais où aller, à qui s'adresser ?

Projet de recherche en planning

Dans le cadre de deux projets de recherche en planning familial qui ont débuté, en octobre dernier, sous l'égide du Centre national de recherche en fertilité et en planning, plus de 1.000 Canadiennes peuvent participer à l'étude sur le stérilet T-CU.

La coordonnatrice nationale, Mme Lucie Pépin-Ferron, invite plus particulièrement les Montréalaises intéressées à téléphoner à la Clinique de planification familiale de l'hôpital Saint-Luc afin de prendre un rendez-vous le plus tôt possible.

Le Centre médical universitaire de l'université Laval, à

Québec, est responsable de la recherche dans cette région et le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke dessert les citoyennes des Cantons de l'Est.

La participation est gratuite, le projet étant financé par le Centre international de recherche et de développement, un organisme fédéral affilié à l'Organisation mondiale de la santé.

"C'est la première fois que le fédéral accorde une somme aussi importante pour une recherche en planning familial, au Canada."

Mme Lucie Pépin-Ferron poursuit: "Tout ce que nous exigeons de "nos" futures porteuses de stérilet, c'est qu'elles s'engagent à se présenter à des visites obligatoires, à la Clinique, tout d'abord trois mois après l'installation, puis à tous les six mois suivants.

"La recherche durera deux ans et les résultats serviront à déterminer dans quelle mesure les stérilets T-CU peuvent effectivement remplacer la pilule anticonceptionnelle.

"Déjà, on sait que son taux d'efficacité est de 99,3 p.c.

(la pilule, 99,9 p.c.) alors que les autres formes de stérilets n'assuraient la contraception que dans 85 p.c. des cas.

"Tous les effets secondaires seront étudiés autant au point de vue physiologique, physique que psychologique.

"Et si nous pouvons installer ce stérilet même chez des jeunes filles de 16 ans, ou des femmes qui n'ont jamais eu d'enfants, c'est à cause de sa petitesse."

Un agent de liaison compétent

C'est la première fois qu'une femme est nommée à un tel poste, au pays. Mais Mme Lucie Pépin-Ferron, une Québécoise née à St-Jean d'Iberville, était bien préparée à ces nouvelles fonctions.

Elle fut infirmière en chef du département de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital Notre-Dame avant d'occuper le même poste à la Clinique de planification familiale du même hôpital.

Elle fait aussi partie des plus importants organismes mondiaux de la santé et de la planification familiale.

C'est dire qu'elle connaît son affaire !

C'est pourquoi — aussi — ne craint-elle pas de vilipender certains tenants d'émissions radiophoniques, genre hot lines, qui "ne connaissent à peu près rien à la contraception, encore moins au stérilet", mais se permettent de "sottiser" quotidiennement en ondes.

Invitée récemment à participer, entre autres, à l'émission de Mme X, Lucie Pépin-Ferron n'en est pas encore revenue de son étonnement suite aux réponses "scientifiques ?" de l'animatrice.

"Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

"Ce qui me renverse à la suite de ça (et il n'y a pas que cette émission du genre) c'est que l'on donne de la fausse information aux auditeurs. Plus particulièrement aux auditrices. Et personne ne proteste !

"Combien de femmes s'affolent à la suite de semblables émissions ? Pourquoi ne

laisse-t-on pas des spécialistes expliquer dans de tels cas !"

La prostaglandine

L'actuel projet qui a débuté en octobre dernier comporte une deuxième partie: il s'agit de l'étude de la prostaglandine, une substance hormonale capable de provoquer l'avortement à un stade relativement avancé de la grossesse, soit entre 12 à 20 semaines.

A Montréal, l'étude sera effectuée auprès de 100 patientes de l'hôpital Général, hôpital dont la direction a accepté de participer à cette première étude

avant-gardiste entreprise, au pays, sur l'avortement.

L'invitation est donc lancée, aux femmes intéressées d'y répondre. Si elles ont entre 16 et 45 ans. Avec enfants ou sans enfant.

C'est gratuit !

En guise de conclusion, peut-être serait-il opportun de souligner, comme l'a fait Lucie Pépin-Ferron, que l'avenir de la contraception réside peut-être dans le stérilet: une fois en place, mais bien en place, il est là pour deux ans.

La pilule, il faut la prendre chaque jour ! 365 jours l'an. Un an, deux ans, trois ans...

La Sainte-Barbe

A l'occasion de la fête traditionnelle de la Sainte-Barbe, les dames auxiliaires de la paroisse libanaise de St-Sauveur organisent une partie de cartes demain soir, à 19h30, dans la salle paroissiale de l'église. Café et gâteaux seront servis. Renseignements: 935-7840 ou 365-1371.

Bazar

Vente de choses neuves et usagées, vendredi le 1er décembre, de 10 h à 2 h p.m. en l'église Saint-Léon, 310 ave Clarke, Westmount. Cette vente est organisée par le chapitre Ivriah de l'organisation Hadassah.

A St-Jean-de-Dieu

C'est le samedi 2 décembre (et non le 3 tel qu'annoncé précédemment) qu'aura lieu à l'hôpital St-Jean-de-Dieu un souper aux huîtres sous la présidence de madame Robert Bourassa et de sa sœur Gilberte Villeneuve, directrice générale de cet hôpital. Pour réservations: 254-8381 local 404, 303 ou 393.

Expo-vente

Une exposition-vente de travaux manuels et d'antiquités organisée par l'Ecole de la Fondation hébraïque aura lieu dimanche le 10 décembre de 11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Vous y trouverez des céramiques, des sculptures, des tableaux, des fleurs séchées, etc. L'endroit: 136 boul. Westpark, Dollard des Ormeaux. Pour plus d'informations téléphonez à: Francis Schwartz 683-6446 ou Liliane Aberman: 626-8214.

Pour la Sainte-Barbe

A l'occasion de la fête traditionnelle de la Sainte-Barbe, les dames auxiliaires de la paroisse St-Sauveur organisent une partie de cartes qui aura lieu le samedi, 2 décembre, à 19h30, dans la salle paroissiale. Café et gâteaux seront servis. Renseignements: 365-1371 et 935-7840.



Les artères coronariennes

par le Dr T. R. Van Dellen M.D. (collaboration spéciale)

Un homme est en bonne santé s'il a une excellente circulation coronarienne dans les muscles du cœur. C'est sa meilleure protection contre les attaques cardiaques, la principale cause de décès. Ces artères nourrissent le cœur et le font travailler à pleine capacité. Malheureusement, elles sont grandement menacées de durcissement, et, avec les années, ont tendance à se rétrécir, à cause de l'épaississement de la paroi interne.

Quand cela se produit, la victime éprouve des douleurs à la poitrine (angine) en expirant, ou encore peut subir une attaque cardiaque.

En injectant de la teinture dans l'appareil circulatoire, les artères coronariennes peuvent être examinées aux Rayons-X. Un tel examen exige une technique spéciale et un équipement sophistiqué. Il ne s'agit pas d'une procé-

ture de tout repos, et on ne l'utilise que lorsque la maladie est grave au point de valoir le risque. Les individus qui souffrent d'angine sérieuse peuvent avoir besoin d'artériographie coronarienne, puisque c'est le seul moyen par lequel le chirurgien peut établir jusqu'à quel point la maladie est sérieuse et déterminer si une intervention peut être heureuse.

On peut s'y prendre de diverses façons pour ce genre d'intervention. Le but principal est d'améliorer la circulation sanguine dans les muscles privés de sang. Ce n'est atteint qu'en améliorant la condition des artères que le sang emprunte pour pénétrer les muscles. Une méthode courante consiste à contourner la section bloquée de l'artère par une greffe. Les résultats sont meilleurs si l'obstruction ne couvre qu'une petite section des vaisseaux. On relève quelque 20.000 opérations de ce genre chaque année.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une sensibilité profondément vibrante et seront romanesquement sentimentaux. Ils deviendront quand même des adultes raisonnables, prudents, aptes à se dominer et à réagir courageusement au lieu de s'abandonner à leurs rêveries, à leur goût de la fantaisie ou aux complexes qui résulteront de leur impressionnabilité.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER Apprêtez-vous à accepter, dans votre travail, certains changements inévitables qui ne tarderont pas à se révéler bénéfiques. Pour éviter des complications, ne manifestez aucune mauvaise humeur.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU Vous triompherez aisément des difficultés que vous rencontrerez dans vos occupations de la matinée. Au cours de l'après-midi, vous vous trouverez dans une situation imprévue, mais qui vous intéressera.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX A la faveur d'une réunion ou d'un déplacement, vous retrouverez une personne que vous aviez perdue de vue depuis un certain temps. Vous passerez de bons moments ensemble, en évoquant divers souvenirs et en échangeant des nouvelles intéressantes.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER Ayez soin de ne laisser aucune de vos tâches inachevées, sans motif important, surtout si vous avez des rivaux dans votre milieu professionnel. Prenez garde, également, que votre comportement ne donne pas lieu à des critiques.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION Les astres vous réservent une journée active au cours de laquelle vous aurez intérêt à éviter les personnes oisives et médisantes. Vers le soir, vous serez quelque peu déprimé par la fatigue.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE Les astres influenceront bénéfiquement sur vos relations avec vos familiers. Il vous sera possible, notamment, d'influencer à votre gré un de vos proches. Mais vous devriez organiser vos loisirs de façon à ne pas faire de dépenses importantes.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE Vous aurez des entretiens intéressants avec des personnes dignes de votre confiance. Certains propos de votre entourage vous inspireront des idées dont la réalisation sera profitable à vos propres intérêts.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION Grâce à votre savoir-faire, vous pourrez obtenir des résultats encourageants dans vos activités sociales et dans vos affaires privées. Ne laissez rien au hasard; il vous sera plus utile de faire preuve d'esprit d'initiative.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE Dans votre milieu habituel, veillez à ne pas vous attirer des ennuis en vous exprimant avec trop de vivacité. A la fin de la journée, vous apprendrez probablement une nouvelle qui vous inspirera une bonne détermination.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

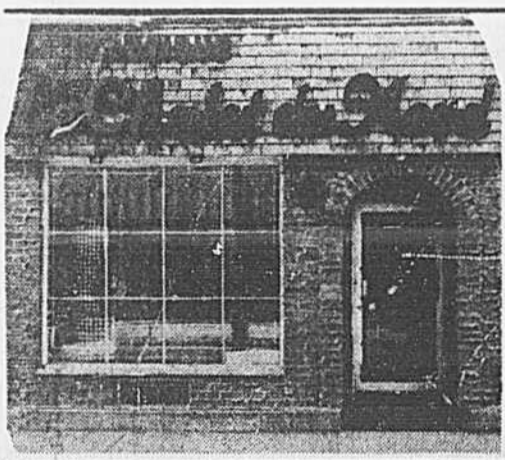
CAPRICORNE Au cours de cette journée, il se pourrait qu'une étourderie vous occasionnât un désagrément. Néanmoins, vous passerez une soirée satisfaisante dans votre foyer ou dans un lieu qui vous est familier.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU Vous aurez la possibilité de réaliser un de vos projets à la faveur d'un de vos moments de liberté. Mais tenez-vous sur vos gardes pour ne pas indisposer contre vous une personne vindicative.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS Cette journée vous offrira des dérivatifs intéressants, en agréable compagnie. Toutefois, il vous faudra, sans doute, remplir une obligation qui vous prendra une partie de votre temps.



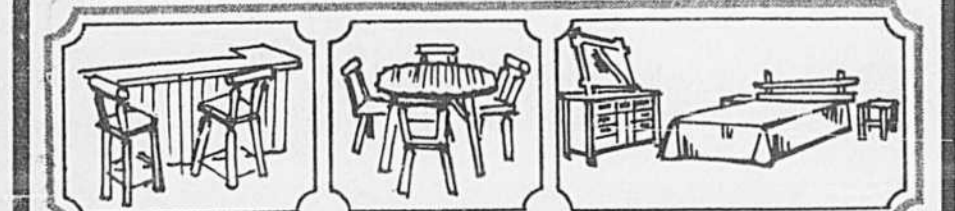
PENSEZ A L'HIVER
VENEZ VISITER LA
BOUTIQUE MODE
Le Chalet du Nord
A ST-JÉROME
Vous trouverez tout ce qui est nouveau dans le domaine de la mode. Vous pourrez comparer avec connaissance les prix et la qualité.
Importations et exclusivités
30 rue LEGAULT - 436-2793
Coin Legault et St-Georges
St-Jérôme
L. Benoit, prop.



Super Vente Directement à l'usine de fabrication
CETTE VENTE VOUS EST OFFERTE POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

Sofa:	\$179
Fauteuil:	\$95
Table à café 32":	\$60
Table de bout:	\$18
Lampe sur pied 58" de haut:	\$30
Vaisselle 2 morceaux:	\$175
"optionnel" Bar:	\$150 à \$300

selon grandeur avec tabourets.



CUISINE
1 table 42": \$70
Chaise: \$20 chacune

CHAMBRE
Bureau triple: \$175
Tête de lit: \$30
Cadre miroir: \$25
Table de chevet: \$65
Lampe de table: \$15

LES CÉDRÉS RUSTIQUES INC.
8695 LAFRÉNAIE, SAINT-LÉONARD
323-1719
LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE CANADIEN

EATON

Ronronnez de plaisir et faites patte de velours en chaussant jour ou nuit... sabot de ville — de fabrication canadienne. Doux suède noir ou brillant vernis noir, blanc, brun ou bleu. Pointures 6 à 10AA. 5 à 10B.

30.00
Achat en personne seulement

Eaton Centre-ville (Le Salon, deuxième étage), Anjou, Pointe-Clair, Rayon 338

la presse

livraison à domicile

874-6911
du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

dites JOYEUX NOËL

Avec un nécessaire à faire du vin
choix de 20 variétés
Emballé et facile à expédier

\$259, \$1995

Wine Art
3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- 3675 boul. St-Jean
- 1705 ave Dollard, LaSalle
- 1222 boul. Labelle, Chomedey

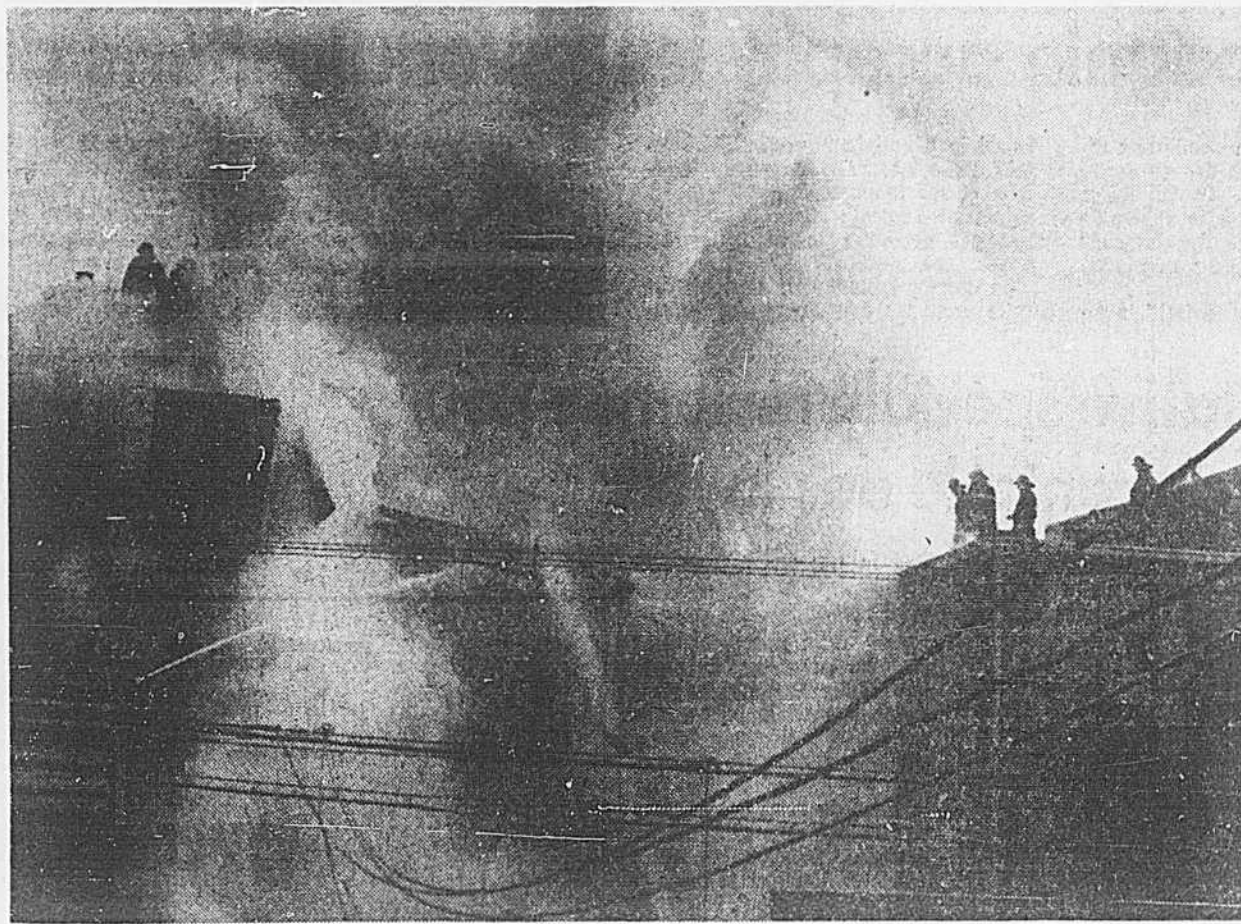
626-6996
365-7511
681-8363



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

... des sinistres aussi effroyables viennent de se produire au Québec et vont se répéter...

L'architecte Jean-Luc POULIN



Le mythe de la construction à l'épreuve du feu demeure bien ancré, chez nous.

Le Québec aussi est menacé par le feu

par Hélène SABOURIN

Les incendies spectaculaires qui défraient la manchette des journaux et qui font dresser les cheveux quand on les regarde aux actualités télévisées, se passent loin, bien loin d'ici: en Nouvelle-Orléans, à Houston, à Rome...

Et le mythe de la construction à l'épreuve du feu, chez nous, demeure bien ancré dans nos esprits.

"Pourtant, des sinistres tout aussi effroyables viennent à peine de se produire au Québec et vont sûrement se répéter, si les choses ne changent pas, affirme M. Jean-Luc Poulin, architecte, professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université de Montréal."

Ces choses auxquelles M. Poulin fait allusion touchent les professionnels du bâtiment, les autorités gouvernementales, les propriétaires et le public. "Il faudrait que tout le monde ait assez peur pour réagir", dit-il.

Réglementation incohérente

M. Jean-Luc Poulin enchaîne en disant qu'un certain nombre de spécialistes québécois travaillent depuis quelques années à mettre au point une réglementation cohérente et efficace.

"Une étude récente révèle que plus de 100 lois provinciales affectent l'industrie du bâtiment, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de règlements qui touchent l'aménagement urbain ou régional. L'observance de ces lois est assurée par une dizaine de ministères, trois régions et la Société d'Habitat du Québec. De plus, 1,499 municipalités actuelles du Québec ont des pouvoirs de réglementation de la construction et de la protection incendie et des pouvoirs supplémentaires sont accordés à trois communautés urbaines. Par ailleurs, les compagnies d'assurances et divers organismes de normalisation sont à l'origine de certaines normes."

"Le Québec, poursuit M. Poulin, doit absolument se doter d'un code du bâtiment et d'un code contre l'incendie; de conception moderne et en harmonie avec les codes nationaux déjà existants."

"Le danger dans les bâtiments en hauteur"

Il faut cependant reconnaître que l'adoption de réglementations ou des codes, si exceptionnels soient-ils, ne prévient pas le danger ou le risque d'incendie dans les bâtiments en hauteur, les appartements de taille moyenne ou les résidences privées. "Le contenu (mobilier, décor, machinerie, etc.) d'un immeuble pourra être un agent de propagation d'incendie. Que le feu s'attaque aux tentures ou aux tapis d'une pièce et cela peut être suffisant pour créer des mouvements de fumée et de gaz toxiques qui affecteront les occupants, parfois gravement."

Ici, M. Poulin parle de la nécessité pour les designers et décorateurs de ne pas négliger cet aspect (danger d'incendie) au moment de concevoir l'aménagement intérieur d'un bâtiment.

"Certaines matières plastiques, par exemple, ne devraient pas être utilisées comme matériaux de recouvrement pour les plafonds et les murs. Elles constituent véritablement un danger mortel en cas d'incendie."

"Le problème, pour ceux qui construisent et aménagent un bâtiment, c'est de le faire pour qu'il soit sécuritaire, quelles que soient la bêtise des occupants ou l'intervention d'une main criminelle."

Cela nous amène à nous interroger sur les causes d'incendie qui ne seraient pas dues aux défauts de construction ou d'aménagement d'un bâtiment.

La responsabilité des fumeurs

"Il est intéressant de souligner, dit M. Poulin, qu'au Québec 50 p. cent des causes d'incendie ne sont pas classifiées (cela vaut pour les récentes années). Cependant, je suis prêt à dire que près de la moitié des incendies, ici comme en Amérique du Nord en général, est attribuable à la cigarette. Aux fumeurs plutôt."

"On laisse des cigarettes non éteintes dans un cendrier, sur un bureau et le feu se déclare dans la nuit."

"Une personne vide un cendrier dans un panier rempli de papier et c'est le début d'un incendie."

"Et les fumeurs qui s'endorment au lit une cigarette à la main ne se comptent plus et les feux qu'ils ont causés non plus."

Le professeur d'architecture ajoute: "Vraiment, l'imprudence des gens est incroyable et mène plus souvent qu'on ne le croit à des sinistres."

D'où la nécessité d'éduquer le public. "Si les consommateurs se réveillent dans cer-

tains domaines: ils me paraissent endormis en ce qui concerne toute cette question de sécurité dans les bâtiments publics et même privés."

"Une pression de leur part auprès des autorités gouvernementales pourrait aider à l'adoption rapide des codes du bâtiment et de protection contre l'incendie."

Le public, d'autre part, aurait tout intérêt au dire de l'architecte, d'exiger que des informations complètes leur soient fournies quant à la manipulation du matériel servant à contrôler un début d'incendie (extincteurs, boyaux d'arrosage, etc.)

Ainsi qu'aux différents moyens à prendre pour se protéger contre la fumée et les gaz toxiques. On devrait également apprendre au public à se servir intelligemment des sorties de secours pour éviter, dans un moment de panique, de se retrouver tous coincés dans une même issue."

Le 10 février 1971, un Comité interministériel relatif à la sécurité publique était créé: il a remis son rapport le 28 juillet 1972. On y recommandait que le gouvernement promulgue, au plus tard en 1973, un Code québécois inspiré du Code national. "Il restera ensuite à former un personnel compétent pour voir à l'application de ce code. On peut dès maintenant prédire que ça ne sera pas une sinécure."



Ambulances pour chiens

Le Red Carpet Dog Centre, de Pointe-Claire, vient de mettre sur pied un service d'ambulances pour transporter rapidement tout chien blessé aux hôpitaux vétérinaires de Montréal. Premier du genre, ce service d'urgence évitera aux animaux frappés par un véhicule d'être laissés sans soins, au milieu de la route. Les ambulances ne se rendront sur les lieux de l'accident que si appelées par le propriétaire de l'animal blessé. Ce superbe danois reçoit ici les premiers soins du chauffeur de l'ambulance, Bill Nicholls, du Red Carpet Dog Centre.

Transport gratuit des nouveau-nés entre les hôpitaux et les centres de soins intensifs

QUEBEC — Les nouveau-nés qui ont besoin de soins médicaux intensifs pourront désormais être transportés, aux frais du ministère des Affaires sociales, du lieu de leur naissance à un des trois hôpitaux québécois dotés de centres de soins intensifs néonataux soit: l'hôpital Sainte-Justine et le Montreal Children's Hospital à Montréal, et le Centre hospitalier de l'Université Laval à Québec. La nouvelle a été annoncée par un communiqué de la Direction des communications du Ministère des Affaires sociales.

Cette décision fait suite aux recommandations du Comité d'étude de la mortalité périnatale du Québec et aux recherches de la Direction générale de la planification qui ont révélé qu'à l'intérieur même du Québec, les nouveau-nés ont plus ou moins de chances de survie selon les régions où ils naissent. Ainsi, en 1970, le risque de décès infantile était nettement plus élevé dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de la Côte-Nord, du Nord-Ouest et surtout du Nouveau-Québec que dans les autres régions de la province. Ces recherches notaient aussi un risque plus élevé de décès infantile en milieu rural qu'en milieu urbain.

D'après la nouvelle directive, le transport peut-être effectué par ambulance ou même par avion au besoin, mais la décision de transporter le nouveau-né dans un centre de soins intensifs néonataux doit être prise par les autorités d'un hôpital pour que les frais de transport soient reconnus comme admissibles par le ministère.

La mesure s'applique aux nouveau-nés seulement, c'est-à-dire aux bébés qui naissent à l'hôpital ou qui y entrent avec leur mère après l'accouchement, et elle peut s'appliquer tant que le bébé n'a pas quitté l'hôpital.

La nouvelle politique s'applique également pour le retour du bébé à l'hôpital où il est né.

Dans tous les cas, une escorte infirmière doit accompagner le nouveau-né et les parents n'ont pas à s'occuper des formalités administratives puisque les hôpitaux ont reçu des directives sur les modalités d'applications de la nouvelle politique.

Donnez une poupée à votre fils et un train à votre fille

BERLIN (UPI) — "Donnez une poupée à votre fils et un train électrique à votre fille". C'est le slogan adopté par le Mouvement de libération des Femmes de Berlin, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Les Allemandes, dit un porte-parole du mouvement, sont complètement obnubilées par les trois K: Kinder, enfants; Kueche, cuisine; Kirche, religion. Il faut qu'elles brisent avec cette dépendance et par le fait même avec leurs habitudes.

Depuis quelque temps, l'association pour l'émancipation féminine fait campagne contre "la femme au foyer" qu'elle prétend être un concept prôné par les nazis. "Nous sommes en 1972, dans un pays qui a changé et dans lequel doivent vivre des hommes, des femmes et des enfants ayant une mentalité nouvelle."

Malheureusement, au dire des militantes, les préjugés et croyances ont la vie dure. Elles ont décidé de les "tuer" un par un et elles s'attaquent maintenant au symbole qui représente la poupée et le train: l'un étant réservé au sexe féminin, l'autre au sexe masculin.

"C'est dans la salle de jeux que les enfants apprennent déjà à se comporter en tant qu'homme ou femme. Les parents enseignent qu'un garçon joue avec ceci et une fille avec cela de même qu'ils inculquent des manières de se comporter, de réagir, etc., selon le sexe."

C'est ainsi, pense le MLF allemand, que les femmes élèvent leurs enfants, "comme des jouets mécaniques"; qu'elles les préparent à devenir ou des ménagères opprimées ou des travailleurs de seconde classe.

Les militantes féministes se défendent de vouloir désintéresser les Allemandes de l'éducation des enfants et du travail de la maison. Mais, soulignent-elles, ces tâches doivent être partagées et par la femme et par l'homme. Et, c'est en bas âge qu'il faut que ces choses soient bien comprises. A l'école par la suite, les professeurs devraient faire comprendre aux garçons que les filles n'ont pas la responsabilité de les servir, de leur obéir.

"Il est temps, de toute façon, que les Allemandes cessent de dire: je suis une gentille petite fille, je peux coudre, prier, faire la lessive et cuire un gâteau".

la presse
874-6911
C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels: du lundi au vendredi, de 8 h a.m. à 8 h p.m. et le samedi, de 8 h a.m. à 5 h p.m.
la presse

OUVERT
le Viaduc
Place Bonaventure
60 BOUTIQUES
ou
on trouve l'introuvable

CHEZ OGILVY
CONCOURS DE NOËL
GAGNEZ
Un Télécouleur
ou
Un Ensemble Stéréo
R.C.A.
Un nouveau gagnant chaque jour.
Renseignez-vous auprès de nos vendeurs
OGILVY

Suggestion HEMSLEY'S pour Noël
"LA LÉGENDE DE LA ROSE DE NOËL"
Épingle, interprétation Giovanni, rose délicatement belle, dont le fini satiné rivalise avec la nature. Son effet platine ou or fait briller tout vêtement d'hiver. Écrin souvenir portant la légende de la rose de Noël:
En ce jour de la Noël et en nul autre temps de l'année la rose de Noël fleurit abondamment apportant à tous son immense joie
L'épingle \$5.95 Boucles d'oreilles \$5.95 pr.
Commandes par téléphone: 866-3706
Commandes Postales: Ajouter .50 Plus Taxe Provinciale.
DEPUIS 1870
HEMSLEY'S
La plus ancienne maison du diamant de Montréal
660 ouest, rue Ste-Catherine
CADEAUX VENANT DES QUATRE COINS DU GLOBE

Suggestion Hemsley pour Noël
Le champagne vous semblera... plus pétillant
... plus les bulles montent, plus elles pétillent et le roi des vins n'en sera que plus apprécié! Ces flûtes à champagne chantent les qualités du champagne. "La Pair" de Rosenthal vous plaira.
Chez Hemsley, dans jolie boîte \$7.95
Commandes téléphoniques: 866-3706
Commandes postales: Ajouter \$1.00 plus taxe provinciale
DEPUIS 1870
HEMSLEY'S
Le plus ancien diamantaire de Montréal
660 ouest, rue Sainte-Catherine
CADEAUX DES QUATRE COINS DU GLOBE.

Grève de l'alimentation

Une première compagnie accepte les revendications des employés

par Nicole PERREAULT

Un règlement partiel est survenu tard hier soir au cours de la première journée de grève générale qui sevit dans le secteur de l'alimentation.

La compagnie Shaffran, soit la plus petite de compagnies d'alimentation en conflit avec les 500 employés

d'entrepôt, a en effet répondu aux revendications de l'Union des employés de commerce (FTQ). Ce qui laisse présager une réaction à la chaîne de la part des autres employeurs pour une raison évidente de concurrence commerciale.

"Le front patronal s'effrite!", a an-

noncé le négociateur syndical, M. Thomas Kukovica. La compagnie Shaffran et ses 15 employés d'entrepôt ont signé une entente dans laquelle le syndicat obtient gain de cause sur toutes ses revendications.

Ce dernier réclamait la parité salariale avec les travailleurs des entre-

pôts de Dominion et de Steinberg, soit une augmentation du salaire hebdomadaire de \$35 dollars, répartie sur une période de deux ans. De plus la compagnie Shaffran a accordé le "boni de Noël, équivalent à une semaine de salaire, et s'est rendu à la demande de quatre semaines de vacances payées

après 12 ans de service, cinq semaines après 25 ans.

Fait à signaler, la compagnie Shaffran s'avère la plus petite du groupe des compagnies d'alimentation impliquées dans le litige (Presto, Provigo, Métro, Legault et Masse, Provost et Provost, Richelieu, Deaudelin) qui approvisionnement environ 3,000 épiceries dans la seule région de Montréal.

"Si cette compagnie peut se permettre de verser ce salaire à ses employés, a commenté M. Kukovica, il est curieux que devant le conciliateur provincial les autres compagnies affirmèrent ne pas pouvoir rencontrer cette demande".

Cette mise en doute de la bonne foi des employeurs de la part du négociateur syndical rejoignait, en outre, l'appréhension formulée par le président du local 500 de l'UEC, M. Richard Mercier. Celui-ci avait allégué: "C'est un jeu délicat, car l'un des gros employeurs veut manifestement écraser les plus petits, et nous ne voulons pas faire des chômeurs."

Sans doute, la compagnie Shaffran a-t-elle capté le message. Outre la possibilité que d'autres employeurs imitent son geste, il est d'ores et déjà certain que le reste des grévistes ne lâcheront pas prise.

Une commission consultative spéciale réclamée pour structurer une politique de contrôle des loyers

par Madeleine BERTHAULT

"Le recul stratégique du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, suite aux pressions irrationnelles de l'entreprise privée, telles fuites des capitaux, pénuries d'investissements, est carrément inacceptable pour la majorité des travailleurs-locataires du Québec."

Telle est la réponse du Front commun composé de la Fédération des associations de locataires du Québec, FALQ; de la CSN; de la CEQ; de la FTQ et des ACEF, au gouvernement du Québec, qui, par la voix de son ministre de la Justice, a laissé entendre que le plafond d'augmentation des loyers serait abandonné dans la loi 59. Ce plafond, ou limite administrative, avait été fixé à 5 p. cent du loyer dans le projet de loi, alors même que le Front commun, FALQ en tête demandait et demandait encore que ce plafond soit situé à 3 p. cent. D'autre part, le Front com-

mun, qui a l'appui total du FRAP, demande qu'il y ait "un réel contrôle du prix des loyers, car cela fait dangereusement défaut au Québec". Le FRAP va un peu plus loin en préconisant un gel des loyers pour 1973. Contre la spéculation foncière, "il faudrait le gel du prix des terrains", et contre la démolition des loyers encore "renovables, il faudrait la construction massive de logements publics, sous contrôle des travailleurs".

Au cours de la conférence de presse d'hier, le front commun a réitéré ses demandes quant à l'adoption d'un bail type unique pour tout le Québec, rédigé par tous les travailleurs regroupés en association. On demande également que de sévères amendes soient imposées aux propriétaires dans les cas de discrimination, notamment envers les familles nombreuses.

Selon le front commun, la loi 59 ne règle pas le pro-

blème de l'habitation au Québec, encore moins si l'on y supprime la limite administrative.

Le front commun des différents organismes qui défendent la cause des travailleurs-locataires du Québec considère que le logement n'est pas un bien de consommation, mais un bien social, un droit pour tout individu. Pour cette raison "quand le ministre Choquette annonce la disparition du plafond du taux d'augmentation, ceci mérite d'être dénoncé", a déclaré le représentant de la CSN, M. Thibault.

"Si on supprime la norme administrative, il vaut mieux ne pas passer de loi du tout, car en fait, cela ne donnerait que de vagues droits théoriques aux locataires... Quels sont les intérêts que le gouvernement veut défendre?" précisait M. Pierre Marois, président des ACEF.

Il demeure que pour le front commun, il est indispensable que soit établie au

Québec une politique globale d'habitation et de contrôle des loyers.

Pour cette raison, le front commun revendique la création d'une Commission consultative spéciale pour analyser tous les éléments "d'une politique vigoureuse de contrôle des loyers" et que, par le biais de cette Commission un ensemble de mesures législatives radicales soit établi "afin de diminuer la spéculation et le profit éhonté qu'une classe s'approprie aux dépens d'une autre dans un domaine aussi stratégique que l'habitation".

Afin de mieux informer la population du Québec, une grande assemblée provinciale aura lieu samedi prochain 2 décembre, au 505 rue Laurier Est à Montréal, à 14h. Tout le monde est invité. Il sera possible pour les locataires de se renseigner pour mieux comprendre l'impact de la loi 59 dans la politique du logement au Québec.

Une nouvelle rue à Montréal

C'est une promenade du dernier cri, une avenue de l'élégance, un boulevard au féminin. C'est un nouveau coin de la promenade de la Place-Ville Marie où sont groupées neuf boutiques sensationnelles, où on retrouve le meilleur de Paris, New York, Londres. La Rue Elle, c'est sensas, c'est beau, c'est toi. Viens au moins voir. Tes yeux t'en remercieront.

RUE ELLE

Place Ville Marie

La Triumph TR6 prend le départ...



avec un prix plein d'allure!

La Triumph TR6 est une voiture sport accomplie. Et vous pouvez économiser une petite fortune en l'achetant dès maintenant. Nous avons un stock

à écouler vite, à des prix réduits. Venez voir comment vous pouvez économiser à l'achat d'une Triumph TR6. Grands nerveux, s'abstenir!

Rabais de fin d'année sur la Triumph TR6 72.

Austin Sales and Service (Quebec) Ltd., 12225 Côte-de-Liesse, Dorval, 636-1812
Coiteux Auto Ltee, 5180 avenue Papineau, 526-9138
Decarie Motors Ltd., 55 rue Ginco, Saint-Laurent, 334-9910-11
Lacordaire Auto Ltee, 7630 Le Mans, Ville St-Leonard, 255-2853

Lemenn Auto Ltd., 3839 boul. Taschereau, Laffèche, 678-1220
Midland Motor Sales Inc., 1934 ouest, rue Ste-Catherine, 937-3543-44
P. Yanier Ltee, 3923 boul. Samson, Chomedey, Laval, 688-8210

72-H18F

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE **30 ANS**

ENTREPÔT: **8280, boul. SAINT-LAURENT**
MAGASIN: **1477, rue MANSFIELD**
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VENTE DE TAPIS À L'ENTREPÔT

ROULEAUX À SOLDER

LES MORCEAUX SUIVANTS À 8280 BOUL. ST-LAURENT À L'ENTREPÔT

VERGE CARRÉE	DESCRIPTION	Prix de liste	Notre prix	GRANDEUR	DESCRIPTION	PRIX DE LISTE	NOTRE PRIX
60	Blanc nylon velours tel quel	\$13.95	\$5.50	12' x 9'	vert pâle velours caoutchouc tel quel	84	54
100	Beige 501 nylon cisele	7.99	3.99	12' x 4'10"	Mauve nylon caoutchouc	60	25
50	Or acrilan velours très épais	13.95	6.99	12' x 22'	lilas 511 nylon cisele	290	135
54	Or nylon velours uni	8.99	4.99	12' x 4'5"	pourpre nylon shaggy	255	122
50	Vert nylon velours uni	8.99	4.99	12' x 15'9"	beige blanc nylon shaggy épais	210	125
70	Blanc os nylon shaggy épais	10.99	5.99	12' x 11'2"	or nylon shaggy tel quel	165	70
53	Vert bronze acrilan velours	10.99	5.99	12' x 20'	pourpre cisele caoutchouc tel quel	240	112
65	Blanc sable nylon shaggy	11.95	6.99	12' x 14'9"	pourpre shaggy caoutchouc tel quel	180	90
55	Vert mousse propylon frisé	10.95	6.99	12' x 19'10"	blanc beige nylon velours uni	265	159
42	Vert nylon shaggy épais	10.95	5.99	12' x 13'5"	lilas velours caoutchouc tel quel	160	81
60	Rouge propylon frisé épais	10.95	6.99	9' x 21'6"	anna cisele caoutchouc tel quel	170	89
40	Or nylon shaggy épais	17.95	8.99	12' x 14'9"	blanc fortrel shaggy tel quel	220	99
100	Brun nylon velours uni	10.95	6.99	12' x 9'2"	vert shaggy caoutchouc tel quel	11	56
60	Rouge nylon shaggy épais	11.95	7.99	12' x 12'4"	rose cisele caoutchouc tel quel	145	75
100	Blanc beige nylon shaggy épais	14.95	9.95	12' x 12'	vert pâle velours caoutchouc tel quel	112	72
100	Blanc Fortrel shaggy épais	11.95	7.99	12' x 22'9"	Bleu tweed commercial caoutchouc	270	129
				12' x 11'	Rouge tweed caoutchouc tel quel	135	49
				12' x 11'8"	Mauve nylon shaggy épais	140	79
				9'3" x 11'6"	Vert irlandais nylon velours uni	96	59
				10' x 9'4"	Or nylon shaggy épais	113	59
				12' x 15'	vert pâle velours caoutchouc tel quel	140	90
				12' x 15'3"	Or nylon shaggy très longue	243	129
				12' x 18'	vert pâle velours caoutchouc tel quel	168	108
				12' x 11'	Or foncé nylon shaggy épais	146	73
				12' x 15'4"	Or tropic 501 nylon cisele	183	96
				12' x 8'2"	Rose rouge nylon tweed commercial	99	49
				12' x 16'10"	Or Fortrel shaggy très épais	268	139
				12' x 24'	vert pâle velours caoutchouc tel quel	224	145
				12' x 9'	Bleu vert nylon shaggy	108	62
				12' x 8'	Brun nylon velours très épais	154	79
				12' x 25'3"	Or foncé nylon shaggy	297	165
				12' x 22'9"	Émeraude nylon velours uni	248	149
				12' x 20'	Blanc sable nylon shaggy longue	322	164
				12' x 15'	Lilas nylon shaggy longue caoutchouc	180	109
				12' x 14'3"	Pourpre nylon shaggy caoutchouc	171	114
				12' x 12'2"	Charcoal nylon velours caoutchouc noir	143	94
				12' x 16'4"	Blanc sable nylon shaggy longue	242	133
				12' x 19'	Vert jaune nylon shaggy	253	119
				12' x 17'6"	Vert 501 nylon cisele	204	79

CHARGEX

OUVERT TOUTS LES JOURS jusqu'à 5 heures JEUDI ET VENDREDI, jusqu'à 9 heures P.M. SAMEDI jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

8280, boul. St-Laurent 382-2201
1477, rue MANSFIELD 288-4113

(coin Guizot - une rue au nord du parc Jarry)

Explosion à Rome: un armurier et sa femme accusés d'homicide

ROME (UPI, AFP, Reuter) — Un couple d'armuriers de Rome a été accusé d'homicides, hier matin, à la suite de l'incendie d'une maison résidentielle de neuf étages dans le quartier de Prenestino où le quartier de Prenestino où trouva la mort et 65 personnes ont été blessées.

M. et Mme Alberto Latini ont aussi été accusés de s'être livrés à la fabrication clandestine de pièces pyrotechniques au rez de chaussée de l'édifice. Ils auraient entreposé plus d'une tonne de ces pièces dans une cave qu'ils avaient loué sous leur magasin, mais qu'ils s'étaient gardés de déclarer à la police qui inspectait assez fréquemment leur boutique.

Un homme dont la voiture a été détruite par la formidable explosion a été également accusé de possession illégale d'explosifs, après que la po-

lice eut établi qu'il y avait des pièces de feux d'artifice dans le véhicule.

Les enquêteurs n'excluent pas que l'explosion ait été provoquée par l'imprudence d'une personne travaillant à la confection de pétards. Dans ce cas, les pompiers devraient trouver son corps sous les décombres. Il est possible aussi que la poudre ait explosé sous l'effet de la chaleur dégagée par les tuyaux du chauffage central.

Quarante-huit appartements d'un immeuble inoccupé du quartier ont été réquisitionnés par abriter les familles qui habitaient le bâtiment sinistré. Le conseil municipal de Rome a décidé de débiter des crédits de 50 millions de lires en faveur de ces familles, tandis que le conseil provincial a offert 10 millions.

Adolescente assassinée retrouvée dans un sentier

AURORA, Ont. (PC) — Le corps d'une adolescente âgée entre 16 ans et 20 ans, a été découvert au milieu d'un sentier, hier, à environ cinq milles à l'ouest d'Aurora. Elle avait été frappée à la tête.

La police régionale de York a déclaré qu'elle a peut-être été tuée par une balle. Selon un policier, il existe peu de doutes que la

jeune fille ait été assassinée avant d'être abandonnée sur la route où elle a été retrouvée, peu après, par un homme de peine.

La police a indiqué que la victime est originaire de Toronto.

Elle portait un imperméable bleu, et une sacoche a été découverte près de son corps.

Honnies soient... les prostituées!

HAMILTON — La Coupe Grey, c'est la Coupe Grey mais il y a un bout à tout! C'est, du moins, ce qu'en pense le corps policier de Hamilton qui fait preuve ces jours-ci d'un zèle exemplaire.

Ledit corps policier, soucieux de préserver les bonnes moeurs de la population vient d'alerter tous les corps municipaux, au Canada, afin de recevoir dans les plus brefs délais possibles le dossier complet de toutes les prostituées (comme s'il y en avait autant que cela...) du pays. La police de Hamilton craint, et avec raison probablement, une invasion de toutes les professionnelles du plus vieux métier du monde.

Comme si les féroces partisans de football avaient le temps de s'occuper d'autre chose que du football...

J.M. D.

Pendu dans sa cellule

Un individu de 24 ans, déclaré inapte à subir son pro-

cès, a été trouvé pendu, mercredi soir, dans sa chambre de l'Institut Philippe-Pinel.

Le malheureux s'est pendu à l'aide de son drap de lit. Des infirmiers ont vainement tenté de le ranimer.

Au moment du drame, il se trouvait seul dans sa chambre. Il était logé dans une chambre de quatre occupants.

Le surintendant de l'Institut Philippe-Pinel, le Dr Lionel Béliveau, a déclaré qu'il s'agissait du premier suicide à survenir à cet endroit.

Le lieutenant Raymond Théoret, responsable de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, a confié l'enquête à l'agent Jean-Claude Boisland.

TELEAPPEL PAGETTE
 Pour renseignements sans obligation appelez
866-6921
TAS
 communications services

DU NOUVEAU AU RESTAURANT
PEKING
 Pour les amateurs de véritable cuisine chinoise
BUFFET CHINOIS CHAUD
 du lundi au vendredi de midi à 2 h. p.m.
 • bar salon • repas d'hommes d'affaires
 • salles de réceptions • stationnement gratuit
 7007, boul. Pie-IX (Sud de Jean-Talon)

On a de tout de 50c à \$10000
 Papeterie, menus, articles, caméras, meubles, antiquités, bijoux
Place Ville Marie
 LA BOUTIQUE DES FÊTES EN 73 BOUTIQUES
 Jeudi et vendredi de 9h à 9h. Cartes de crédit acceptées.

SUPER BONIS DU SAMEDI

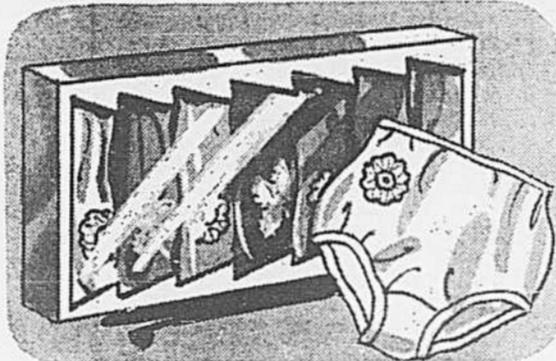
VOUS N'AVEZ QU'A ENCAISSER VOTRE CHEQUE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUEBEC AU MIRACLE MART! Renseignez-vous au Miracle Mart le plus près de chez vous!

OBTENEZ UNE PHOTO COULEUR GRATUITE DE VOTRE ENFANT!

Demain, 2 décembre. Profitez de nos Achats Bonis d'un jour!

MIRACLE MART
 Une Division de Steinberg Limitée

Valeurs intéressantes pour vous, votre foyer et votre famille!

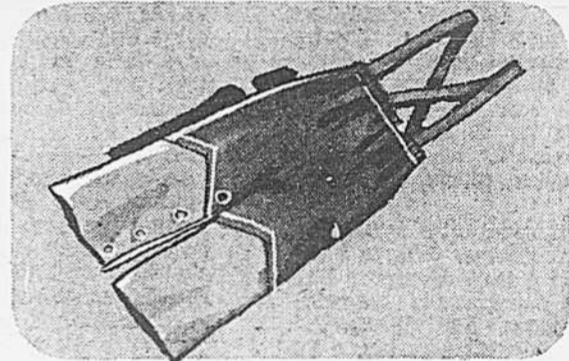


Culottes bikini en boîte de 7
 Jolies culottes courtes ou bikini en nylon de fantaisie. Présentées en boîte. Teintes variées.
266 la boîte
 P.M.G.

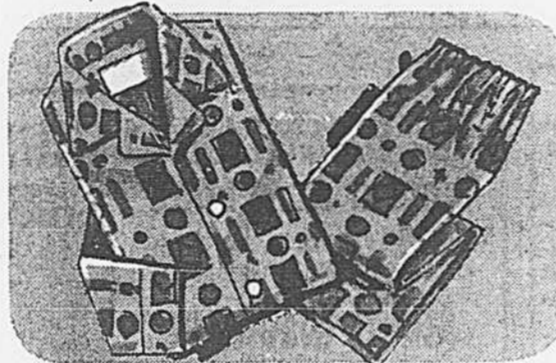
Vêtements de soutien



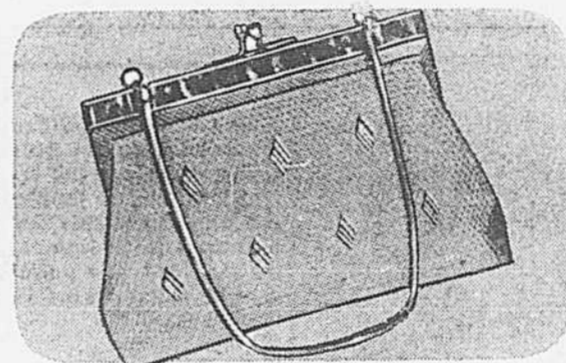
Chemise-T extensible pour bébé
 Modèle de fantaisie pour bambins et bambines. 100% polyester, teintes variées.
166 ch.
 1, 2, 3.
 Layette



Barboteuse denim extensible
 Pour bébés. En denim extensible robuste. Bretelles. Brun ou marine.
288 ch.
 18, 24, 30 mois.
 Layette



Pyjamas de finette pour hommes
 En finette de coton pré-rétréci. A liséré, mi-taille élastique. Imprimés divers.
299 ch.
 A, B, C, Det P.M.G.E.G.
 Accessoires pour hommes



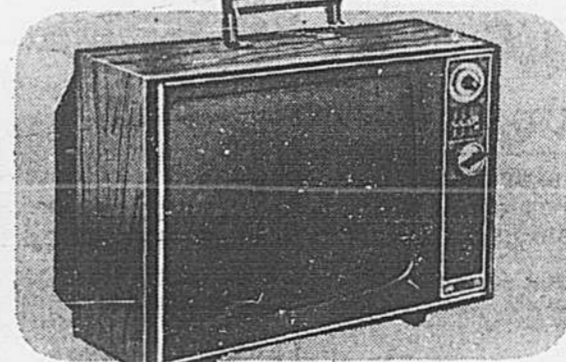
Sacs perlés pour le soir
 Jolis sacs de ton or ou argent avec fermeture tournante et poignet de serpent. Armature de fantaisie en plastique.
377 ch.
 Sac d'aspect velours 4,77 ch.
 Accessoires mode



Bottes à courroie pour enfants
 Bottes de caoutchouc à semelles anti-dérapantes et boucle ajustable. Brun. Enfants et adolescentes: 6 à 3, pas de 1/2.
177 paire
 Chaussures



Couverture Caprice d'Esmond
 • 50% polyester 50% rayonne.
 • Grand teint et lavable.
 • Finition Perma-nap.
 • Vert, lilas, or, rose, bleu.
 • 72" x 90".
497 ch.
 Linge de maison



TV portatif JVC 20"
 • Extérieur simili bois grenu.
 • Son et image instantanés.
 • Commandes coulissantes.
 • Ecran anti-éblouissant • 1 an de garantie sur les pièces.
 • 90 jours de service gratuit.
14977 ch.
 Radios et téléviseurs



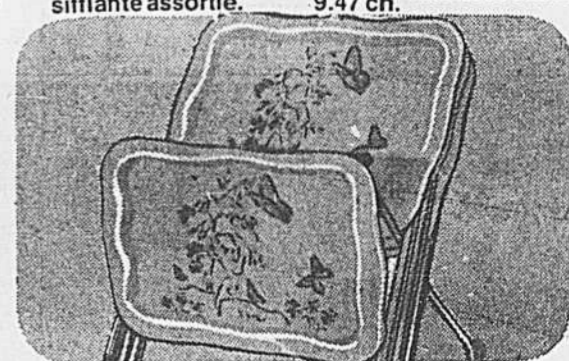
Batterie de cuisine Marquise (7)
 • En acier très épais recouvert de porcelaine émaillée.
 • 7 pièces. Casseroles de 1 1/4 et de 2 1/4 pintes avec couvercles et faitout de 5 1/4 pintes.
 • Poêlon de 10 1/4".
2197 l'ens.
 Articles de cuisine
 Bouilloire sifflante assortie 9,47 ch.



Jeu de 25 ampoules d'extérieur
 • Ampoules transparentes pour décorer l'extérieur de votre maison à Noël.
497 l'ens.
 Boutique de Noël



Mélangeur Philips 14 vitesses
 • Moteur transistorisé.
 • Finition de haute qualité.
 • 14 vitesses utiles.
 • Avocat ou ton or.
2897 ch.
 Appareils électro-ménagers



4 tables de TV en fibre de verre
 • Les plateaux sont en fibre de verre.
 • Armature tubulaire finie laiton.
 • Utiles pour servir et faciles à ranger.
877 l'ens.
 Meubles

12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Point-Vieux (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Place Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Blvd. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Place Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Place Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI MERCREDI 9 A M À 6 P M • JEUDI ET VENDREDI 9 A M À 9 P M • SAMEDI 9 A M À 5 P M

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

CINEMA/LA SEMAINE

Un manuscrit, un festival, un mémoire

par Georges-Hébert GERMAIN

Les Cinémas du Vieux Montréal présentent à compter de demain soir le merveilleux film du réalisateur polonais, Wojciech Has, "Le manuscrit trouvé à Saragosse".

Un jeune capitaine de Gardes wallons du roi d'Espagne doit traverser, pour se rendre à Madrid, la fantasmagorique Sierra Morena. Il ne croit pas, ou si peu, tout ce qu'on raconte sur cette région mystérieuse. Mais dès la première nuit passée dans une auberge située aux marges de la Sierra, il se trouve (et nous avec lui) engagé dans une suite d'aventures incroyablement étranges. Dort-il? Réve-t-il?

Has s'est inspiré d'un roman écrit en 1814 par son compatriote, Jean Potocki. Esprit scientifique et poétique, grand voyageur, aventurier de l'ésotérisme et de l'érotisme, Potocki a écrit l'un des grands chefs-d'oeuvre de la littérature fantastique, roman peuplé de fantômes, de princesses maudrites, de magies et de mirages, monstres incarnés qui sont à la ressemblance de ceux, invisibles, qui nous habitent.

La valeur de l'oeuvre (tant littéraire que cinématographique) tient essentiellement à sa construction: des récits imbriqués les uns dans les autres, des retours très loin en arrière, des bonds très loin en avant, des chutes qui nous ramènent indéfiniment aux mêmes situations ou qui nous relancent à travers de nouvelles péripéties romanesques. Et la réalité finit par se confondre avec le rêve, au point de devenir l'une de ses composantes. Chaque réveil est l'entrée d'un autre songe. Et l'action (mais y a-t-il vraiment une action?) se crée par récurrence, à partir de réminiscences, de désirs, d'incantations, de répétitions. Univers s'emboîtant les uns dans les autres: hommes créant d'autres hommes par les pouvoirs de leurs songes, des hommes qui sont eux-mêmes rêvés, peut-être; on ne sait pas, on ne sait jamais. "Le temps est rond, je tourne autour, comme dit la chanson."

Cette cascade, cette fugue, cette explosion d'images échappe à tout résumé et à toute description littéraire, ce qui prouve la valeur cinématographique du "Manuscrit". Has est parvenu à recréer à l'écran l'atmosphère trouble, floue, mouvante, inquiétante du roman de Potocki. Il a réussi avec une maîtrise extraordinaire à intéresser le spectateur pendant trois heures et à lui faire suivre les aléas d'une

Intrigue excessivement compliquée, coupée à chaque moment de considérations philosophiques. Comme par exemple, les rêveries d'un mathématicien sur le temps et l'infini (et le commerce bizarre et perfide que nous entretenons avec eux).

On passe plusieurs jours et plusieurs nuits dans un étrange château dont le maître est un cabaliste. Un bohémien nous raconte des récits fabuleux et dangereux où s'opposent, se confondent et s'accouplent la science, la poésie et les sciences occultes.

Et on finit par avoir peur (peur ou envie) de se faire prendre et avaler par l'une ou l'autre de ces histoires à dormir debout, par cette spirale de mots, d'images, de rêves. C'est la bande de Moebius, ni commencement, ni fin. Mais finalement, le jeune capitaine profitera d'une mince fissure que le conteur a négligé de combler pour filer à bride abattue vers Madrid. Ça pourrait bien commencer ainsi.

Au Conservatoire

Le Conservatoire d'Art Cinématographique (Sir George Williams) présentera du 4 au 10 décembre un "Festival du jeune cinéma français" qui doit regrouper au moins douze longs métrages ainsi que quelques courts métrages qui n'ont jamais été présentés au Québec. La programmation complète figure dans "La semaine des cinéphiles", cahier Arts et Lettres de demain, samedi.

Parmi les longs métrages qu'on doit présenter à ce festival, il convient de signaler "La cicatrice intérieure" du jeune cinéaste (24 ans), Philippe Garrel, que Claude Mauriac compare à Arthur Rimbaud. "Les films de Garrel sont des messages chiffrés auxquels nous ne comprenons rien jusqu'à ce que nous nous avisions que nous avons tout compris, mais non point avec notre intelligence: avec un autre sens qu'est en train de révéler, en nous, le cinéma et qui n'a rien à voir, ce qui s'appelle rien, avec la raison discursive."

La cicatrice intérieure parle des rapports entre un homme et une femme. "Le film, raconte Philippe Garrel, pourrait être monté en boucle et on mettrait indifféremment le début au milieu, etc.: on aurait le même film: il l'a trouvée et l'a quittée. Il l'a quittée et l'a trouvée."

"Détruire, dit-elle" de Marguerite Duras met en scène deux couples plus une cinquième personne, le déphasé final qui vient en quelques mots, en quelques images, tout re-



C'est sous les traits d'un Candide, perdu dans d'inextricables et fantastiques aventures, que Zbigniew Cybulski apparaît dans "Le manuscrit trouvé à Saragosse".

mettre en question. Marguerite Duras, qui a travaillé avec Alain Renais à la réalisation et au montage de "Hiroshima, mon Amour", occupe une place bien à elle dans le jeune cinéma français auquel elle s'est lancée par le biais de la littérature.

"Le cinématographe" de Michel Baulez rend compte des interrogations d'un cinéphile devant les possibilités du cinéma à tous les niveaux: rapports image-son, (image plus son, image moins son, son sans image), spectacle-spectateur, auteur-acteur, etc. "Le film n'est plus un objet qui doit être digéré par les spectateurs. Le film devient un sujet qui n'existe qu'en fonction des réactions qu'il provoque."

Ce festival nous donnera une idée d'ensemble des préoccupations et des aspirations du cinéma français, de même qu'il nous fera connaître les découvertes et les nouveaux chemins qu'on y a utilisés.

Cinéma Canada

Ottawa, 27 novembre — L'Institut canadien du film a présenté au Secrétaire d'Etat un mémoire inti-

ulé "Cinéma Canada". "Proposition relative à la création et au développement d'un organisme indépendant de culture cinématographique destiné à encourager et à promouvoir la connaissance, l'étude et l'usage du cinéma au Canada." (Le terme "cinéma" englobe ici les films et la télévision.)

"Cette agence (qui s'appellerait Cinéma Canada) serait responsable d'encourager la connaissance et l'étude du cinéma, particulièrement du cinéma canadien par le truchement d'activités comme les projections publiques, des publications sur le cinéma canadien et d'assurer des services spécialisés de recherche aux maisons d'enseignement et à l'industrie du film en général. Cinéma Canada recueillerait et conserverait les films et les enregistrements d'émissions de télévision afin de constituer une cinémathèque nationale, exploiterait un centre national de recherche et d'information, publierait un catalogue général de films et aiderait et appuierait le travail des autres agences nationales et régionales connexes."

Variétés

Ces merveilleux acrobates venus de Chine

LE THEATRE D'ART ACROBATIQUE DE CHEN-YANG. Une troupe de 120 acrobates, musiciens et magiciens chinois. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, hier soir, ce soir et dimanche, et samedi salle Maison-neuve. Première hier soir.

par RUDEL-TESSIER

Après les Russes, les Chinois ont commencé à nous envoyer leurs plus grands artistes, leurs plus beaux spectacles. Ce serait une raison bien suffisante pour nous réjouir de la nouvelle amitié officielle entre le Canada et la République populaire de Chine!

Nous le savons par ceux qui avaient vu le Théâtre d'art acrobatique de Chen-yang à Ottawa, mais nous sommes quelques milliers de Montréalais à avoir vu de nos yeux ces merveilleux, ces extraordinaires acrobates de la Chine nouvelle qui continuent une tradition vieille de plus de deux mille ans.

Mais il faut prévenir les autres, ceux qui auront la chance de voir ce spectacle, à Montréal ou à Québec: il faut y venir lesté d'un bon diner!

Car c'est épuisant! Quand on se laisse aller à son enthousiasme, à son admiration, on ne peut s'empêcher d'applaudir à toutes les cinq secondes. Et applaudir est un exercice étonnant!

C'est un spectacle d'acrobatie, mais ce n'est pas que cela. C'est aussi un spectacle tout court, qui se déroule à

un rythme extrêmement rapide, mais jamais bousculé. Et des projections et quelques éléments de décors, et des costumes d'une grande simplicité, mais joyeux, suffisent à créer d'agréables tableaux.

En deux heures, à peu près, on nous présente seize numéros, tous excellents, et peut-être souvent incompatibles, comme ce numéro des assiettes qui tournent sur la pointe de baguettes. C'est, en Occident, un numéro de music-hall où on casse beaucoup d'assiettes et qui fait beaucoup rire. Mais les acrobates du Théâtre d'art acrobatique de Chine font de ce numéro quelque chose qui laisse loin derrière tout ce que nous avons vu dans le genre à la télévision — à l'époque où la télévision se payait les meilleurs numéros de music-hall du monde occidental.

Et il y a le numéro des lions (chinois) dont le charme fait oublier la qualité des artistes qui le présentent. Mais c'est chaque numéro qu'il faudrait signaler, et il suffit bien de dire que tout le spectacle est extraordinaire — à voir. Malheureusement, bien peu de Montréalais et de Québécois auront eu la chance de le voir avant le départ de la troupe pour les Etats-Unis et l'Amérique du Sud.

On peut seulement espérer que la troupe reviendra.

TOURISME

Une invitation au voyage. Tous les samedis dans

la presse

Le Patriote
A CLEMENCE
LA QUENOUILLE BLEUE
présente
NI PROFESSEUR, NI GORILLE
Du 22 nov. au 17 déc.
Admission: \$1.49
Rés. 521-8666, 623-1131

danse moderne
le groupe
de la place royale
Trilogie
30 nov. - 3 déc. 20h30h.
théâtre du monument national
1122 boul. St-Jacques
réservations: 861-3050
ou téléph. 861-3050
places vignettes: \$61, \$68
billets: \$13
étudiant: \$11.50

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

DERNIERS JOURS SZINDBAD
de FOLTA HUSAR
en deux tomes
14 ans +
QUE VEUT SZINDBAD... VIVRE, VIVRE DANS TOUT: PAYSAGES, FEMMES, OBJETS
7:00 - 9:00 pm
Digitone Cybulski dans
Le manuscrit trouvé à Saragosse
de W. Has
va polonais - sous-titres français
UNE COMEDIE FANTASTIQUE, PEUPLE DE FANTOMES, DE SORCIERS, DE SÉDUITS, QUI VOUS REVELE UNE SURPRISE ABSOLUE!
et plus...
à partir de 7:00 pm
Les Cinémas du Vieux Montréal
136, rue St-Paul 861-7863
Devenez membre de notre CLUB 100 films pour \$18

LA FAMILLE MAHUSIER
autour du monde
Récit et film en couleur commenté par l'auteur en personne, sur la scène.
Albert Mahusier
au Grand Salon
CENTRE COMMUNAUTAIRE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332, Edouard-Montpetit
3, 4 et 5 déc. — 20h30
Tél.: 343-7220
Entrée: \$1.25 et \$2.00
Société des Grands Explorateurs du Monde "Heidelberg" et le Club Horizons du Monde

Les MACHINES du DIABLE
WILLIAM SMITH
BERNIE HAMILTON
ADAM ROARKE
2 FILMS EN COULEURS
Les CHAUDES AMOURS D'UNE mineure
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092

SHENYANG
Théâtre Acrobatique de CHINE
70 Acrobates Musiciens Jongleurs Danseurs Magiciens
COMPLET
16 numéros sensationnels
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE Samedi 2 déc. — 20 h. 30
Billets \$7, \$8, \$5, \$4, \$3
EN VENTE: 001 1822 vers, Sherbrooke (cote-sud), Place des Arts et agences 532-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Montréal 38 842-2112

L'Otage
de **PAUL CLAUDEL**
Monique Miller — Jean-Louis Roux
Guy Hoffmann — Panos Kateris
Victor Désy — José Descombes
Étudiants, détenteurs de la carte "Jeune Travailleur", Age d'Or, Mardi au Vendredi 20 h
Samedi 17 h 21 h
billets à \$1.50 une demi-heure Dimanche 19 h
avant le spectacle.
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue St-Catherine
Ce soir après le spectacle, vous pourrez donner votre avis et rencontrer comédiens et metteur en scène

18 ANS Adultes
Du DENMARK!
PRIVATE PARTY
ISLE DAMSGÅRD (V. NICKLIN)
VENDOME
TEL: 870-1451
THE PLACE VICTORIA CINEMA
— en Couleur

Michel Gélinas présente
dominique michel jean lefebvre
dans une comédie de **GILLES RICHER**
DERNIÈRE SEMAINE
la grande patente
avec **BENOÎT MARLEAU DANIELLE OJIMET SUZANNE LÉVESQUE**
Billets en vente chez Sûreté Frères (273-8392) au Centre Laval (332-4641) ou aux Galeries d'Anjou (351-6810)
THÉÂTRE PORT ROYAL PLACE DES ARTS
Montréal 38 842-2112

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE
A L'AFFICHE À TRAVERS LE QUÉBEC 3e MOIS **POUR TOUS**
Yvon Deschamps denise Filatrault
DANS **le pitit rient rotes**
UN FILM DE Louis-Georges Carrier
SCÉNARIO ET DIALOGUES Yvon Deschamps
JEAN-TALON (CENTRE DES ARTS JEAN-TALON) FLEUR DE LYS (SALLE CAPLAIN)
MAISONNEUVE (CENTRE DES ARTS) CINÉMA DE PARIS (SALLE CAPLAIN)

4 HEURES D'AMOUR 2e MOIS **POUR TOUS**
D'une série de trois films, voyez maintenant...
SISSI I et II
au même programme!
Moins de 12 ans \$1.00
CANADIEN 523 5180 PLAZA 274 6155

CES "MACHINES DE PLAISIR" LE FONT MIEUX PLUS A FOND ET PLUS LONGTEMPS!
The Pleasure Machines
DICK HARDMAN
BARBARA LYNN
BEVERLY WALKER
SUZANNE LONDON
the PLEASURE game
COULEURS
"GAME" à 12-00, 2-50, 5-45, 8-30
"MACHINES" à 1-30, 4-20, 7-15, 10-00
XPOUSSYCAT
4015 ST-LAURENT ANGELE ORLITHY 845-5215

Mort de Mackensie

Sir Compton Mackensie, 89 ans, est décédé hier dans sa maison d'Edinburgh. Auteur d'une centaine de livres, Mackensie connut son plus grand succès avec "Whisky Galore".



photo UPI

Tarzan a 60 ans...

TARZANA, Cal. (PA) — Tarzan, le mythe de l'homme blanc revu à la nature, le héros de notre enfance, a 60 ans, et sa popularité ne cesse de grandir.

On constate en effet que le personnage créé par Edgar Rice Burroughs connaît actuellement une pleine renaissance qui a commencé en France et s'est étendue à tous les pays européens avant de gagner le Japon pour revenir enfin à ses sources, aux Etats.

Burroughs lui-même est aujourd'hui hautement consi-

déré par la critique, ce qu'il n'avait jamais connu jusqu'à sa mort, survenue en 1950. Les critiques ne voyaient en lui qu'un écrivain et beaucoup de bibliothèques interdisaient ses livres. Or ces mêmes critiques commencent aujourd'hui à découvrir une nouvelle signification à ses oeuvres. Certains critiques français ont comparé Tarzan à "l'homme vivant près de la nature" cher à Jean-Jacques Rousseau. En outre, les travaux de Burne Hogarth, qui a illustré la bande dessinée de Tarzan de 1937 à 1955, ainsi que le livre d'art, ont été exposés au Musée des arts décoratifs à Paris.

Un livre récent soutient que l'oeuvre de Burroughs n'est pas sortie de son imagination, et un article publié cette année dans Esquire était présenté comme étant une interview de l'authentique Tarzan, lord Greystoke.

Dans les livres, Tarzan était l'enfant d'un aristocrate britannique élevé par des singes et à qui l'on avait donné le nom de Tarzan, qui signifie "peau blanche" dans le langage des grands anthropoides.

Le mythe de Tarzan, le retour à la nature, sont des thèmes qui ont, semble-t-il, de grandes résonances dans le monde entier. C'est en fait ce que recherche beaucoup de gens de nos jours qui veulent donner un nouveau sens au mot civilisation.

Vente record d'eaux-fortes de Pablo Picasso à Londres

LONDRES (AFP) — Une série de cent eaux-fortes de Pablo Picasso, dite suite Volland (du nom du grand marchand de tableaux parisien du début du siècle) a été vendue jeudi par la salle des ventes londonienne Christie's

pour la somme record de \$222.075. L'acquéreur est une galerie d'art de la capitale britannique, la Fischer Fine Art Gallery.

Inspirées par des thèmes oniriques, les gravures avaient été commandées en 1937 à Pablo Picasso par Ambrose Vollard et avaient été vendues en 1939, à la mort de ce dernier.

Mercredi, de nombreuses peintures et dessins avaient été mises aux enchères à l'autre grande salle des ventes londonienne, Sothebys. Faute d'offres suffisantes, un

page d'Auvers de Paul Cézanne a été retiré de la vente à \$728.000 tandis que "Le pont de Moret est été" du peintre impressionniste Sisley a été vendu pour \$196.000 à la galerie Wildensteins.

Les amateurs japonais ont été aux premiers rangs des acheteurs puisque l'un d'eux a emporté deux oeuvres de Bonnard de \$137.000 chacune, un autre se portant acquéreur d'une aquarelle de Kandinski pour \$54.600., un record pour une aquarelle du précurseur de l'art abstrait.

LA GUERRE DE MURPHY
PETER O'TOOLE

2e FILM

STANLEY BAKER
CORIN REDGRAVE

la FILLE au pistolet
MAXI

8215
HOCHELAGA
TEL: 353-0660

18 ANS

Does Size Really Count?

avec PAUL BARTEL en couleurs
LIZ TORRES
REPRESENTATION COMPLETE A:
1.05. 2.45. 4.75. 6.05. 7.45. 9.25 p.m.

BOONAVENTURE
PLATE ROYAL-VILLE 881-2725

14 ANS

A remporté 3 distinctions pour les films canadiens dont celle du meilleur film.

Donald Pleasance
Carol Kane

WEDDING in WHITE

à 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 P.M.

LECINEMA
AU WESTMOUNT, SQUARE 931-2477
AVE. GREENE FACE CINE. AVENUE

18 ANS ADULTES

UNE EXPERIENCE QUI VOUS STIMULE TOTALEMENT

UN MENAGE A TROIS REUSSI

L'AMING
the perfect arrangement

INDY ROBIN LIZ STEVENS COULEUR

The perfect arrangement 10.00, 12.30, 3.45, 6.35, 9.30 p.m.
Timing: 11.25, 2.20, 5.10, 8.05 p.m.

EVE

diné-parc

LES ANNEES FANTASTIQUES

LE DE FINES
2 FILMS en couleurs

CHAUFFE-PLETTE INDIVIDUELLE 62.5

CINÉ-PARC 691-1310 CHATEAUGUAY

OUVERT TOUS LES SOIRS 5h30 P.M.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE 627-4747 861-6565

1 DECEMBRE AU 7 DECEMBRE DEBUT 6h30 P.M.
PROJECTION CONTINUELLE VENDREDI ET SAMEDI JUSQU'A 2 HRES A.M.

CINEMA #1 **Reivers** avec UN BAUM
Steve McQueen
CHENAPANS & FRIPONS

CINEMA #2 **ELVIS PRESLEY CHARRO!**
UN HOMME DIFFERENT
VICTOR FRENCH
SOLIMAN STURGES

CINEMA #3 **LES INCONNUS DE MALTA**
James Stewart
Henry Fonda

ATTACHE AU CHEYENNE SOCIAL
MARK LESTER LIONEL JEFFRIES

DEAN MARTIN BRIAN KEITH A SWINGING WESTERN "something big"
enfant en dessous de 14 ans gratuit

CHAUFFE-PLETTE GRATUITES

SORTIE: 13 QUÉBEC VE L'ARTOYRVE

AUJOURD'HUI!
"LE BEN-HUR DES FILMS DE 'MOTARDS'"

18 ANS

Joseph E. Levine présente
JOE NAMATH
dans le rôle de C. C. Ryder
ANN-MARGRET
sa compagne

dans **C.C. AND COMPANY**

en couleur
MACHO CALLAHAN

avec David Janssen Jean Seberg
Lee J. Cobb James Booth

CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 666-6828

Spectacle complet à 12.30, 4.50, 8.10 p.m.

On amuse... on enchante!
Poupées, marionnettes, toutous, jouets mécaniques...

Place Ville Marie
LA BOUTIQUE DES FETES EN 73 BOUTIQUES

Judi et vendredi: de 9h à 9h. Cartes de crédit acceptées.

CINÉMAS FRANCE FILM

un Amour humain face à un Monde de préjugés...

des Roses Blanches pour ma sœur Noire

EN COULEUR
aussi Second film au programme

1594, ST-DENIS 849-4211 **st-denis** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
5030, PAPINEAU 527-9131 **bijou** METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

Michelle Lancelot — Donald Pilon

la vraie nature de BERNADETTE BROWN

Un film de Gillis Carlé EN COULEUR

1590, ST-DENIS 845-3222 **pierrot** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Annie Girardot Philippe Noiret

La mandarine

Un film de Edouard Molinaro

1500, ST-DENIS 845-3222 **chevalier** 2e FILM EN COULEURS

un film de CLAUDE CHABROL 14 ANS

Quel dur Métier..!

EN 5 SEMAINES, DR. POPAUL A DEJA FAIT RIRE PLUS DE 400.000 PARISIENS

Docteur Popaul

JEAN-PAUL BELMONDO - MIA FARROW

3e mois

LES MALHEURS D'ALFREDO

UN FILM DE PIERRE RICHARD

après **LE PARRAIN** et **Joe VALACHI...**

VOICI AL CARTONE

UNE AVALANCHE DE GAGS!

LA GRANDE MAFFIA

2e FILM FOLIES SUR GLACE COULEUR

MAFFIA 2.35 6.05 9.35

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

FOLIES 12.45 4.15 7.45
Der. Pro. Complet 7.40

Ce qui se passe en prison est aussi un crime!

18 ANS Adultes

AUX YEUX DU SORT ET DES HUMAINS

VERSION FRANÇAISE de "FORTUNE AND MENS EYES" COULEUR

filmé à la prison de Québec..

PARISIEN 12.35, 2.40
480 Ouest Ste. CATH 861-2697 4.50, 7.10, 9.40 der. rep. comp. 9.20

Prêts à tout essayer une fois... ou deux!

18 ANS Adultes

Les Aventures d'un Producteur de FILMS "ROSES"

VERSION FRANÇAISE "PORTRAIT OF A WOMAN" COULEUR

BABY VICKY

2e FILM

Midi-Minut PIGALLE MIDJ-Sam. ROSES 12.30, 2.05, 4.45, 8.25, 11.00
BABY 150, 4.25, 7.05, 9.45
Pigalle Sam. ROSES 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.50, 11.30
BABY 11.25, 2.00, 4.45, 7.30, 10.10

LA MAISON DES AMANTS

avec BENOIT GIRARD et ANNA GAEL

Un film de Jacques Rivette

18 ANS Adultes

REPRESENTATION CONTINUEL à compter de 11 HEURE P.M.

ELECTRA STE. CATH. & AMHERST 922-9177

Parc VERDUN 720 DE L'ÉGLISE

SEMAINE CONTINUELLE à compter de 6.30 / fin de semaine CONTINUEL à compter de 11 HEURE

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST - SORTIE 58
655-5515

BEAUCOUP DE PLAISIR DURANT L'HIVER avec **Golden HOT-SHOT**
CHAUFFE-PLETTE ÉLECTRIQUE INDIVIDUELLE

Films en Couleur Ven. Sam. Dim. seulement 6h30

1 **L'assaut du Fort Texan**

2 **TEXAS JIM**

3 **L'ANGE NOIR du MISSISSIPPI**

Variétés

Offenbach à l'Oratoire: un bingo qui aurait pu être un événement

par René HOMIER-OY

Nous étions plus de 3.000 à nous y être rendus, avec l'espoir qu'il se passerait là-haut quelque chose. On nous avait promis la sincérité, l'émotion, les retrouvailles avec une structure ancienne (une messe des morts en latin) et une osmose, peut-être, avec des sentiments profonds et une nouvelle manière de s'exprimer. C'est une foire qu'on nous a présentée.

Perdu parmi des photographes et des cameramen qui, s'ils "faisaient leur métier", le faisaient au détriment des 3.000 personnes présentes et compromettaient par leur désinvolture le sens de l'événement, le célébrant de cette triste messe a fait, péniblement, son numéro de prêtre alors que, juste sous lui, les musiciens d'Offenbach faisaient leur numéro de groupe. Chacun de son côté. Et tout ça pendant que les micros refusaient de fonctionner.

A un certain moment, il y avait même un photographe bien installé derrière l'autel, à la place du prêtre, qui attendait son départ pour continuer la célébration. C'est dans cette ambiance de mercantilisme éhonté, d'amateurisme et d'incompréhension mutuelle que s'est ratée une belle occasion de faire coïncider les sensibilités et les préoccupations d'une foule de gens disponibles.

Il faut dire toutefois que la chose avait démarré de façon intéressante. Intro à l'orgue. Puis, entrée des participants: les dames de la Gamme d'or habillées comme pour une

soirée de famille, les messieurs cravatés, le célébrant revêtu des ornements sacerdotaux, et Offenbach. Une fois tout ce monde en place, devant et derrière l'autel, l'orgue d'abord, puis la batterie et enfin le chœur et Offenbach se sont réunis dans une pièce puissante, prenante, abimée cependant par, déjà, des problèmes de sono. Par la suite, rien que des numéros individuels, gênants, s'enchaînant sans intelligence et sans émotion, avec ici et là quelques moments de vérité (la communion, à laquelle ont participé quantité de gens) et de ridicule achevé (le célébrant, parce que son micro ne fonctionnait pas, a repris une tonne de son numéro de prêtre!).

Inutile d'ajouter que les musiciens d'Offenbach, qui auraient pu, d'une certaine manière, devenir les véritables célébrants, les vrais officiants de cette cérémonie, ne sont même pas élevés au rang de participants valable: à part certains moments plus heureux, leur musique a en général été molle, confuse, sans véritable lien et sans vrai rapport avec le grégorien — qu'on a, sans explication, complètement boycotté: après l'intro, nous n'avons plus entendu le chœur que dans les moments "obligatoires". Idem pour l'orgue, dont la couleur, au début, promettait pourtant d'ajouter infiniment à la modestie sonore des Offenbach.

Je ne sais pas si les gens qui, eux, avaient payé leur place se sont sentis floués; je considère l'avoir été, moi qui pourtant n'ai rien déboursé pour assister à ça. Sacha Distel, qui présentait à Mont-

réal il y a peu de temps un spectacle plutôt vulgaire et inutile, avait au moins l'honnêteté d'en annoncer la couleur. Offenbach, en jouant sur les mots et les sentiments, a plutôt réussi une

manière de fausse représentation: plutôt qu'une messe, ils nous ont présenté un bingo. C'est là une qualité d'événements que les églises, règle générale, se limitent à afficher dans leur sous-sol.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

L'encens: un rite ancien servi à la moderne...

"L'Oratoire ouvert à tous"

par Jean-Guy DUBUC

"L'Oratoire est ouvert à tout le monde, à tous ceux qui, dans la sincérité et le respect, veulent s'ouvrir à la recherche spirituelle".

C'est le motif qui a inspiré le père Marcel Taillefer, directeur de la pastorale à l'Oratoire Saint-Joseph, quand il a accédé à la demande du groupe Offenbach. Mais il sait déjà que sa décision n'est pas facilement acceptée par tout le monde.

Des lettres et des téléphones lui ont signifié que plusieurs pèlerins réguliers de l'Oratoire ne peuvent comprendre que leur temple serve maintenant à recevoir un groupe de "rock", que l'on fasse une musique moderne avec la "messe des morts en latin" et surtout, que l'on célèbre une vraie messe.

"Le groupe Offenbach ne voulait pas faire un show, dit le père Taillefer. Les jeunes voulaient quelque chose de vrai. Ils veulent apporter ce qu'ils ont de meilleur".

Il a donc approché le père Yvon Hubert, capucin, spécialisé dans la musique liturgique moderne. Le père Hubert a travaillé avec le

groupe. Il semble qu'ils se soient compris.

Le père Taillefer est conscient qu'il y avait danger de manipulation ou tout au moins d'ambiguïté. Il sait que tout le monde ne peut comprendre et accepter. "En réalité, dit-il, l'Oratoire ne rompt pas avec ses habitudes: il poursuit simplement une vocation d'hospitalité vieille de soixante ans".

Il insiste pour dire que cette tentative n'est qu'une expérience, qu'il ne s'agit pas de l'imposer aux gens.

On sait d'ailleurs que l'entrée de l'orgue à l'église a suscité de graves polémiques à l'époque: comment osait-on utiliser cet instrument profane pour la musique sacrée? disaient ses adversaires. Avant la messe, le père Taillefer était inquiet. Mais aussi confiant.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

- 6:00 **7 10** Madame est servie Inv.: Hubert de Ravinel, Docteurs Louise et Jean-Pierre Laliberté-Robert, Catia Valère et le curé Gérard Lalonde.
- 9:00 **4 5 6** The Tommy Hunter Show Inv.: Myrna Lorrie.
- 10:00 **10** Le Temps d'aimer Inv.: Juliette Huot.
- 10:30 **4 5 6** Tommy Pinks Show Inv.: Slim Pickens et Sandy Michaels.
- SAMEDI**
- 11:30 **8** Lassie
- 12:00 **8** Wally's Workshop "How To Use Antique Kits"
- 12:30 **8** NCAA Football (Programme double)
- 1:00 **2 9 11 13** Vers la coupe Grey. Reportage réalisé à Winnipeg sur les préparatifs du match de la coupe Grey.

CHANGEMENTS

CFOR 92.5	CKMF 94.3
CBM 95.1	CJFM 95.9
CKVL 96.0	CHOM 97.7
CHRC 98.1	CBF 100.7
CHLT 102.7	CFDM 104.3
CFGL 105.7	

- P.M.
- 5:00 **CBF** — Jazz et Blues "Empty Bed Blues" (Johnston); Bessie Smith. — "Mean Mistreater Mama" (Carr); Leroy Carr. — "Blues for Bobby" (Smith); Sonny Sitt. — "Beginn Mama Blues" (Barango-Mango); Dinah Washington. — "Trio Blues" (Tatum); Art Tatum.
- 5:15 **CBF** — Prélude au soir Quintette, op. 13 no 5 (Boccherini); Alexander Schneider et Félix Galimir; violons: Michael Tree, alto: David Sover et Lynn Harrell; violoncelles.
- 7:00 **CBF** — Les musiciens par eux-mêmes Interview avec Gaston Litalie, organiste, par Jean Deschamps.
- 8:30 **CBF** — Concert symphonique Sérénade "Hafner", K. 285 (Mozart); "Schelemo" (Bloch) et "Variations et fugue sur un thème de Mozart" (Reger); Walter Joachim, violoncelle; Calvin Sieb, violon; orch. symph. de Montréal, dir. Franz-Paul Decker.
- 9:15 **CKVL** — Festival des étoiles du jazz Avec les orchestres de Pete Fountain, Ted Heath et Carlie Minnie (jusqu'à 2 h a.m.).
- 10:00 **CBF** — Les Petits ensembles Trio en mi bémol majeur, no 9 et 14 Variations pour piano, violon et violoncelle, op. 44 (Beethoven); Trio tchèque.
- 11:00 **CBF** — Les chefs-d'œuvre de la musique Concerto en do mineur pour trompette et orch. (Tomas) et Concerto pour trompette (Chaynes); Maurice André et orch. de chambre de Radio-Luxembourg, dir. Froment. — Cinq Danses rituelles (Jolivet); orch. national de l'ORTF, dir. du compositeur.
- A.M.
- 1:00 **CBF** — Vienne la nuit Cantate no 170 "On paix et sérénité"; Maureen Forrester, contralto, et solistes de Vienne, dir. Anton Heller. — Prélude et fugue en do mineur, BWV 537 et en sol mineur, BWV 550; Marie-Claire Alain, orgue.
- SAMEDI**
- 11:00 **CBF** — Chronique du disque John Newmark, pianiste, commente: "Krislarina" (Les Colombes); Anton Kuerti, piano. — Sonatine en la majeur (Berlioz) (Schubert); Arthur Grumiaux, violon, et Robert Veyron-Lacroix, piano. — Trio "Dunky" (Dvorak); Trio Besux-Arts. — Weekend. — Leader: Steve Sillit et Trauma (Wagner); Birgit Nilsson et orch. symph. de Londres, dir. Colin Davis.
- 12:05 **CBF** — Leur violon d'Ingres Invité: Jean-Claude Lord, scénariste et metteur en scène de "Les Colombes"; Isabelle Pierre. — Extrait des "Parapluies de Cherbourg"; Catherine Deneuve, Anne Bernon et Nino Castelnuovo. — "Genevieve"; Claude Gauthier. — Extrait de "West Side Story". — "Le Petit garçon"; Serge Renaldi. — Extrait, "Les Colombes"; Lise Thoin.
- P.M.
- 2:00 **CBF** — Musique des nations "Ici finit cette cueca"; "Absence"; "Regardez comme l'eau court"; "Chant funèbre sur l'apocalypse"; "Bienvenue aux jeunes mariés"; "Un mariage noir"; "On dit que de la nuit de Noël"; Violeta Parra. — "Carnaval doruro"; "Dances des zamponistes";

dANSE

Une "Trilogie" à un seul volet

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE. Direction artistique: Peter Boneham et Jean-Pierre Perreault. Au Monument National (1182 boul. Saint-Laurent). Première, hier soir, d'un nouveau spectacle: "Trilogie". Première partie: chorégraphie (sur scène et sur film) de Peter Boneham, film de Susanne Swibold, musique de Paul Duplessis, costumes de Nora Hemenway.

Deuxième partie: chorégraphie de Maria Formolo, musique de Robert LeRoux, sculptures et costumes de Nora Hemenway.

Troisième partie: chorégraphie de Jean-Pierre Perreault, musique de John Plant, décor de Peter Gnass. Danseurs (par ordre alphabétique): Peter Boneham, Francine Boucher, Maria Formolo, Anne-Marie Geland, Jeffrey Judson, et Jean-Pierre Perreault.

par Claude GINGRAS

D'après une interview avec Jean-Pierre Perreault, l'un des animateurs du Groupe de la Place Royale, publiée dans nos pages samedi dernier, ce nouveau spectacle marque une volonté et un désir de communion avec la nature, un voyage dans l'univers de la conscience primitive à la recherche de la réaction, de l'impression perdue.

Ce spectacle, ou plutôt cette "Trilogie", commence en effet d'une façon très forte, avec une chorégraphie primitive, mi-filmée mi-scénique, de Peter Boneham. Le film, en couleurs, très beau, et signé Susanne Swibold, représente un homme (Jean-Pierre Perreault) qui traverse à pied, parfois à cheval, et le plus souvent nu, les vastes solitudes des "Bad lands" (parc national de l'Alberta).

Sur scène, Perreault et trois autres danseurs exécutent en contrepoint des mouvements qui peuvent être les prolongements des mouvements des films. Des liens

souvent intéressants s'établissent entre les deux actions. Ainsi, il me semble y avoir une signification précise dans le déséquilibre volontaire entre le principal danseur lui-même, sur scène, et son image tantôt très grosse, dans le film, une signification aussi dans les ombres projetées sur l'écran par les danseurs sur scène. Enfin, la musique de percussion, composée et exécutée par Paul Duplessis, et évoquant les battements du coeur, complète admirablement l'aspect visuel. En somme, cette première partie de la "Trilogie" forme un tout complet et presque entièrement satisfaisant.

Une danse rituelle trop longue

Les formes fascinantes des rochers de ces "Bad lands", on a voulu les recomposer, semble-t-il, dans la deuxième partie, en des sculptures de Nora Hemenway, mais le résultat est moins convaincant. On se demande enfin à quoi rimont ces masses blanches de... je ne sais qui, et on voudrait bien qu'elles s'animent de quelque façon — par les éclairages, peut-être, puisque ces éclairages (des bleus de différentes intensités) s'avèrent en somme le meilleur aspect de cette deuxième partie et donnent presque de la vie à une danse rituelle intéressante au départ, mais infiniment trop longue, de Maria Formolo.

La fatigue engendrée chez le spectateur par ce deuxième volet est en partie responsable, je pense, de la difficulté que l'on a à suivre jusqu'au bout la troisième et dernière section, signée Jean-Pierre Perreault. Formolo et Perreault ont des idées, c'est sûr, mais ils sont encore bien jeunes et n'ont pas acquis le métier voulu pour faire vraiment passer ces idées. Il faudrait émonder, concentrer, ramasser davantage. Il faudrait aussi, je pense, utiliser plus à fond la musique, les éclairages et les sculptures (celles de Peter Gnass autant que celles de Nora Hemenway) en tant que parties intégrantes d'un tel spectacle. Savoir enfin exploiter avec plus de hardiesse le silence, l'obscurité et l'immobilité (chacune de leurs chorégraphies comporte déjà des ébauches en ce sens).

Les efforts considérables que tous ces jeunes ont apportés à leur "Trilogie" sont évidents. De plus, ils ont su tirer intelligemment parti de la vieille salle du Monument National, par une sonorisation d'environnement qui lui donne presque l'allure d'une salle moderne. Qu'il y ait tout à coup un spectacle moins réussi, au hasard de plusieurs années de succès, au fond ce n'est pas tellement grave: cela se produit chez tous les ensembles. Le Groupe de la Place Royale n'en reste pas moins un des groupements artistiques les plus intéressants que nous ayons à Montréal. L'un des plus essentiels aussi.

Pour faire son vin blanc, Normandie importe ce qui importe...

notre choix d'émissions

- CE SOIR**
- 21 h **9** — Deux temps, un sourire La danse des patins à roulettes dans les rues de la métropole. "Rouli-Roulant" est un documentaire frais et sautillant de l'ONF.
- 21 h 30 **2 7 9 11 13** — Le 60 Au sommaire: la crise ministérielle en Belgique, le départ de l'écrivain québécois Claire Martin pour l'Europe, la bisbille interne au sein de l'équipe des Canadiens de Montréal (avec Henri Richard), la Troupe acrobatique de Chine à la Place des Arts et le voyage à Paris du premier ministre du Nouveau-Brunswick.
- 22 h **10** — Le Temps d'aimer Populaire comédienne, cordon-bleu réputé, Juliette Huot est aujourd'hui l'invitée de Lucille Dumont.
- 22 h 30 **CBF-AM** — Entretiens: Rituels sauvages Les rituels ne sont pas que religieux. M. Jean-Paul Audet, professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal et autrefois de l'École biblique et archéologique de Jérusalem, a constaté que les habits sauvages sont plus vigoureux que les modes acquis par la domestication.
- 23 h **13** — "Judgement à Nuremberg" Nuremberg n'est pas si loin qu'on le croit. Ce drame de Stanley Kramer, basé sur les faits authentiques (le procès fait par les Américains aux criminels de guerre nazis) est là pour nous le rappeler.
- 23 h 05 **7** — "Le Grand Alibi" Un policier de Hitchcock, avec Marlene Dietrich, Richard Todd et Jane Wyman. Ensuite, vous dormirez mieux...
- SAMEDI**
- Commencez-vous à sentir la fièvre de la Coupe Grey? Voici, à tout hasard, quelques émissions consacrées aux préliminaires de ce grand événement sportif et commercial:
- 10 h **4 5 6 12** — Grey Cup Parade: le défilé
- 11 h 30 **4 5 6** — Grey Cup Festival
- 13 h **2 9 11 13** — Vers la Coupe Grey: les préparatifs du match
- 15 h 30 **2 9 11 13** — Défilé de la Coupe Grey
- 14 h **2 9 11 13** — Munich 72 Mais pour ne pas oublier qu'il y a aussi le sport amateur, voici quelques séquences rétrospectives des Jeux olympiques de Munich.
- 17 h **CBF-FM** — Entretiens: Rituels sauvages Reprise de l'émission diffusée à 22h30 hier à CBF-AM.

André BELIVEAU

A Radio-Canada

La chaîne française de Radio-Canada nous offre un week-end avec Luce Guibault. Ce soir à 21 heures, elle sera de l'émission "A propos..." et il y aura des chansons à boire. Demain à 23 heures, nous la retrouverons dans le décor de la série "Au masculin" où elle parlera du rôle que la femme joue au théâtre, au Québec.



Place Ville Marie
LA BOUTIQUE DES FÊTES EN 73 BOUTIQUES
Jeudi et vendredi, de 9h à 9h. Cartes de crédit acceptées.



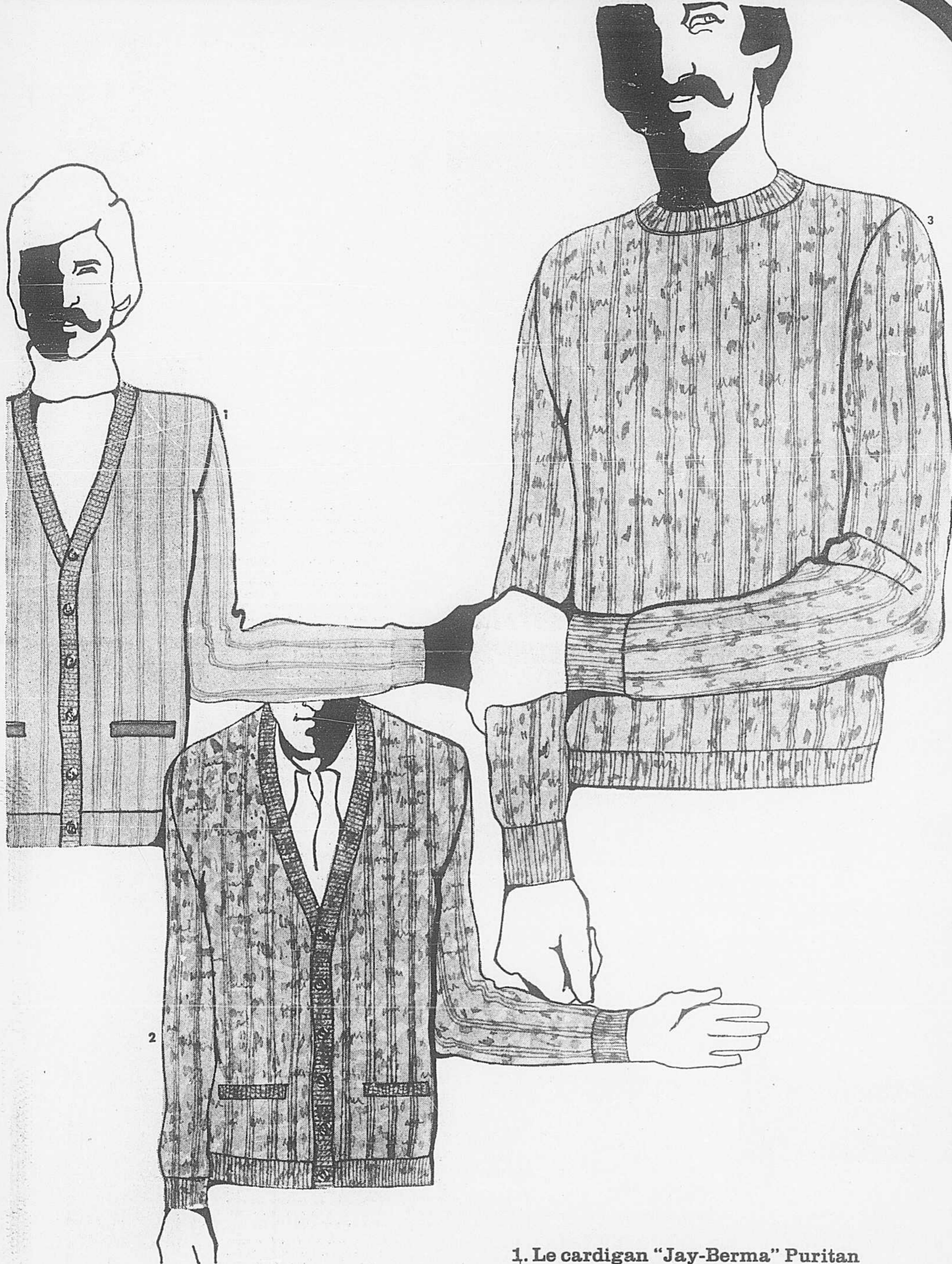
Panique de dernière heure? Impossible. Car le Reine Elizabeth voit à tout. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est. Que vous soyez 4 ou 4.000, nous avons le salon qui vous conviendra. Appelez tout simplement le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

EATON

LA BOÎTE AUX CADEAUX



Pour lui... objectif confort raffiné

Vous savez que les hommes sont de plus en plus attentifs à leur apparence sans oublier leur bien-être... naturellement! Alors pourquoi ne pas lui offrir des tricots douillets et souples qui le garderont bien au chaud. Au choix, 3 versions actuelles lavables-main à l'eau tiède. Tailles petite, moyenne, grande, forte.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 428.

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

1. Le cardigan "Jay-Berma" Puritan

Mélange de classe dans une laine d'agneau et "Orlon" (acrylique) affichant la perfection du détail. Fermeture 6-boutons en métal et 2 poches galonnées de suède. Tons de gris, brun antique, beige ou bleu foncé.

17⁰⁰

2. Le cardigan "Kambern"

Souple mélange "Dacron" (polyester) et laine pour un tricot effet tweed. Frontal à 6 boutons genre bois bande de taille et poignets côtelés. 2 poches taillées. Vert forêt, bourgogne ou brun clair.

20⁰⁰

3. Le "Kambern" encolure arrondie

Tricot façon tweed dans un mélange "Dacron" (polyester) et laine. Bande de taille et poignets côtelés. Tons chaleureux de brun clair, blé (beige) ou bourgogne.

18⁰⁰

La réponse à vos questions de cadeaux de Noël... Ces Articles à Succès sélectionnés par LA BOÎTE AUX CADEAUX Eaton en raison de leur immense popularité!

ARTICLES À SUCCÈS

Corbeilles de cadeaux

Des cadeaux pour toutes circonstances. Cela fait plusieurs années qu'Eaton est reconnu pour ces beaux arrangements de corbeilles. La corbeille Cocktail est bourrée de fruits frais, chocolats, noix, confitures, biscuits et autres petits délices. La corbeille Hôtesse contient des soupes en boîtes, des tranches de jambon en boîtes et des pâtes. Les prix sont 7.50 à 50.00. Venez faire un tour à la Boutique du Gourmet, centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou et Pointe-Claire, Rayon 379 ou téléphonez au 842-9331 poste 361 ou 289. Livraison sans frais supplémentaires dans le circuit de livraison Eaton. Les commandes payables sur livraison ne sont pas acceptées. Nous ne pouvons pas livrer les corbeilles de fruits en dehors de la région de Montréal.

Jouet du jour

En vente demain
(samedi) seulement



Poupée "Smarty Pants"

Spécial
11⁹⁹

"Smarty Pants" est la compagne idéale des p'tites filles. Ses yeux sont grands et bleus, ses cheveux blonds et soyeux. Elle reconnaît sa main gauche de sa main droite, elle compte ses orteils et vous dit des choses charmantes et amusantes. Quantité limitée! Achats en personne seulement. Nous nous réservons le droit de limiter la quantité d'achat par personne.

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 227